



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 09/03/2023
ID Télétransmission : 033-213300635-20230308-128500-DE-1-1

**Séance du mercredi 8 mars
2023
D-2023/41**

Date de mise en ligne : 10/03/2023

certifié exact,

Aujourd'hui 8 mars 2023, à 14h11,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Le maire quitte la séance et laisse la présidence à Madame Claudine BICHET de 16H23 à 16H25

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Stéphane GOMOT, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Didier CUGY présent à partir de 15h32

Excusés :

Monsieur Dominique BOUISSON, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Madame Charlee DA TOS, Madame Léa ANDRE, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU,

Absents :

Mme Béatrice SABOURET, Mme Alexandra SIARRI, Mme Géraldine AMOUROUX, M. Nicolas FLORIAN, M. Fabien ROBERT, M. Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Marik FETOUH, M. Guillaume CHABAN-DELMAS, Mme Pascale ROUX, Mme Catherine FABRE, Mme Anne FAHMY, M. Thomas CAZENAVE, M. Aziz SKALLI,

Bibliothèques de Bordeaux. Projet Culturel Scientifique Éducatif et Social. Approbation

Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Les bibliothèques de Bordeaux se sont engagées dans une démarche collective pour la rédaction de leur nouveau Projet culturel scientifique éducatif et social (PCSES), document d'orientation pour la période 2022-2026. Le précédent PCSES couvrait la période 2015-2020. C'est un document présentant ce que les bibliothèques ont l'intention de réaliser sur les 5 ans à venir, en mettant en valeur les enjeux locaux et les priorités choisies. Ce programme permet de piloter une politique culturelle d'établissement, dans le cadre des politiques publiques locales mais aussi nationales. C'est un instrument de dialogue et de négociation, une référence commune à toute l'équipe, et un outil de cadrage. Ce document est préalable et indispensable pour obtenir certaines aides, notamment celles du ministère de la culture ou de la DRAC Nouvelle-Aquitaine.

Le PCSES s'insère dans le cadre de la feuille de route culturelle de la Ville de Bordeaux et répond à de grands enjeux contemporains comme les droits culturels ou la transition écologique et sociale. Il s'articule autour de trois grands axes de développement :

- 1 - Une bibliothèque surprenante
- 2 - Une bibliothèque accompagnante et émancipatrice
- 3 - Une bibliothèque inclusive

Une quarantaine de projets illustrent ces grands axes et ont été travaillés pour être mis en œuvre dans les 5 prochaines années.

Le réseau des bibliothèques de la Ville de Bordeaux, premier réseau culturel de proximité, dessert une population de 261 000 habitants, au cœur d'une métropole de 28 communes et 805 000 habitants en pleine expansion démographique. Ce réseau, où travaillent 230 professionnels, comprend aujourd'hui 11 bibliothèques, sur 32 000 m² de superficie :

-1 bibliothèque centrale : Mériadeck, la seconde bibliothèque municipale de France en surface

(27 000 m², 11 niveaux de bâtiment, ouverte en 1991)

-9 bibliothèques de quartier (Bacalan, Bastide, Bordeaux-Lac, Capucins/Saint-Michel, Flora Tristan, Grand Parc, Jardin Public, Jean de La Ville de Mirmont, Pierre Veilletet)

-1 bibliothèque mobile qui dessert 6 sites à travers la ville

On peut ajouter également la bibliothèque numérique dénommée Séléné, accessible par le portail bibliotheque.bordeaux.fr. Donnant aujourd'hui accès en ligne à plus de 500 000 images, elle permet de diffuser et valoriser, localement et à travers la planète, les grandes richesses patrimoniales de la Bibliothèque municipale classée de Bordeaux.

Cet ensemble offre 1 600 places assises et met à disposition 1,3 million de documents, dont 500 000 empruntables qui ont donné lieu en 2019 à plus d'1,2 million de prêts. Le nombre d'inscrits, est de 50 000 en 2020, avant la crise sanitaire. Elle présente un taux d'inscription de près de 20%, soit 9 points de plus que la moyenne des bibliothèques municipales des villes de plus de 100 000 habitants.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Approuver le Projet culturel scientifique éducatif et social élaboré pour les bibliothèques.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 8 mars 2023

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Dimitri BOUTLEUX



tout savoir sur **LE PCES** en deux pages



Mais c'est quoi au juste un PCSES ?



C'est le projet culturel scientifique éducatif et social. C'est un document présentant ce que l'on a l'intention de réaliser sur les 5 ans à venir, en mettant en valeur les enjeux locaux et les priorités choisies. C'est une référence commune à toute l'équipe de l'établissement et un outil de cadrage avec une liste d'actions à réaliser selon des axes de développement. Il est voté en conseil municipal.

Comment a-t-il été écrit ?



Une phase de diagnostic interne a été menée avec l'ensemble du personnel afin d'établir un état des lieux. Les besoins de la population ont été analysés à partir de la démarche participative initiée en 2020 par la ville de Bordeaux, le Forum de la culture. Dans les discussions, avec les élus et l'Etat, les grands enjeux sociétaux ont été pris en compte, qu'ils soient locaux ou plus larges.



La transition écologique et sociale

L'urgence climatique et ses conséquences sociales, économiques et politiques font aujourd'hui partie des défis les plus importants à relever pour nos sociétés. Y répondre, c'est s'engager dans une profonde mutation de notre modèle économique et social et de nos modes de vie. Les bibliothèques, en tant qu'institutions publiques au croisement des différentes problématiques liées aux enjeux environnementaux et sociaux, ont pleinement leur rôle à jouer dans ces transitions.

Quels en sont les fondements ?



Les droits culturels

Par les collections, les animations, les accueils qu'elles proposent, les bibliothèques sont particulièrement à même de répondre aux besoins singuliers et évolutifs des personnes qui les fréquentent. Il s'agit de révéler des goûts et des besoins, sans jugement. Elles sont au service d'un principe énoncé dans la déclaration de Fribourg (2007) définissant les droits culturels : pouvoir choisir ses références (familiales, professionnelles, linguistiques, religieuses, etc.) ; faire des priorités et d'en changer ; accéder à l'éducation, à l'information, aux patrimoines.

Il s'insère aussi dans les objectifs...



De la convention signée avec l'Etat pour des objectifs précis concernant le **patrimoine** et le **numérique**



Du label BNR, **bibliothèque numérique de référence**, attribué par le ministère de la Culture.



Des documents cadres de la **ville de Bordeaux** : feuille de route culturelle, Bordeaux terre de solidarités, plan éducatif territorial, etc.

LES 3 AXES 2022-2026



Renouveler les formes de médiation

Education Artistique et Culturelle ● Mallettes thématiques Ludique ● Montaigne autrement ● Offre familles



Investir l'espace public

Point livres ● Patrimoine itinérant ● Hors les murs Offre bibliobus ● Création artistique et littéraire



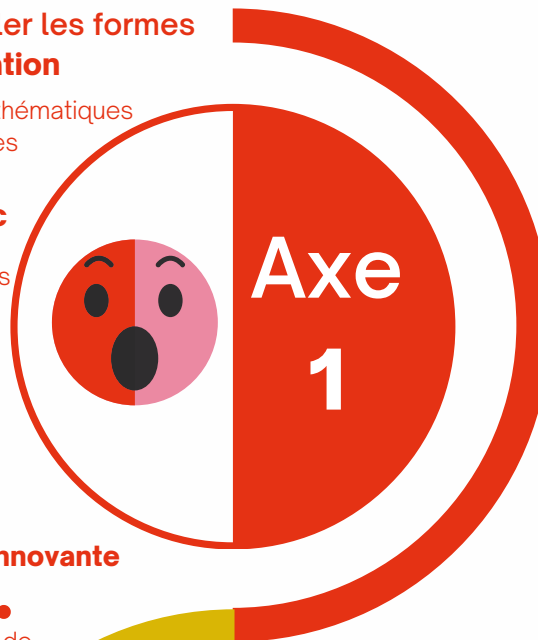
Déployer des espaces modernisés

Adaptation des espaces ● Fablab



Proposer une coopération innovante

Convergence des systèmes informatique ● Coopération avec les autres bibliothèques de la métropole



une bibliothèque **SURPRENANTE**

une bibliothèque **ACCOMPAGNANTE ET EMANCIPATRICE**

Donner des clés pour comprendre les enjeux sociétaux



Education aux médias et à l'information ● Egalité femmes/hommes ● Conférences/débats

Renforcer l'accompagnement de la vie quotidienne



Démarches administratives ● Prêt d'objets ● Ateliers de conversation

Etre actrice de la transition écologique



Eco-exemplarité ● Constructions frugales ● Ateliers Résilience alimentaire ● Stockage/conserver

Participer à la réussite scolaire et universitaire



Petite enfance ● Accompagnement scolaire ● Orientation/insertion ● Valorisation du Patrimoine



Rendre les collections plus attractives et plus accessibles

Politique documentaire ● Livres numériques Prêt facilité ● Valoriser les collections Parcours de visite ● Offres musique et films Patrimoine plus visible

Développer une politique d'accueil de tous les publics



Coordination de l'accueil ● Accueil en langues étrangères ● Handicap et accessibilité



une bibliothèque **INCLUSIVE**



Renforcer les démarches participatives

Implication des usagers ● Echanges favorisés

PROJET CULTUREL SCIENTIFIQUE ÉDUCATIF ET SOCIAL 2022-2026



1. CONTEXTE p. 4

- **Méthodologie d'écriture du PCSES 2022-2026** p. 4
- **Le précédent PCSES 2015-2020** p. 4
- **Le projet d'administration pour Bordeaux** p. 6
- **La feuille de route culture de la ville de Bordeaux** p. 6
- **Un PCSES sous l'égide des droits culturels** p. 9
- **Les bibliothèques au service de la transition écologique** p. 10

2. UN ÉTAT DES LIEUX p. 12

- **La Bibliothèque de Bordeaux, une bibliothèque municipale classée** p. 12
- **Quelques données d'activité** p. 15
- **Les missions d'un grand réseau de lecture publique** p. 17
- **Forces et faiblesses de l'établissement** p. 18
- **La bibliothèque dans son environnement, un diagnostic** p. 18

3. PCSES 2022-2026 p. 24

- **Le projet en 10 actions phares** p. 24
- **Axe 1 : une bibliothèque surprenante** p. 26
- **Axe 2 : une bibliothèque accompagnante et émancipatrice** p. 45
- **Axe 3 : une bibliothèque inclusive** p. 63

4. FOCUS

p. 76

- Le projet sous l'angle « Collections » p. 76
- Le projet sous l'angle « Numérique » p. 78
- Le projet sous l'angle « Patrimoine » p. 80
- Le projet sous l'angle « Développement des publics » p. 82
- Le projet sous l'angle « Immobilier » p. 84

5. CALENDRIER

p. 88



1. CONTEXTE

MÉTHODOLOGIE D'ÉCRITURE DU PCSES 2022-2026

Le projet culturel scientifique éducatif et social (PCSES) vise à communiquer la vision de la bibliothèque telle qu'elle sera dans son environnement. C'est un document présentant ce que l'on a l'intention de réaliser sur les 5 ans à venir, en mettant en valeur les enjeux locaux et les priorités choisies. Ce programme permet de piloter une politique culturelle d'établissement, dans le cadre des politiques publiques locales mais aussi nationales. C'est un instrument de dialogue et de négociation, une référence commune à toute l'équipe et un outil de cadrage. Ce document est préalable et indispensable pour obtenir certaines aides.

A l'instar de la méthodologie utilisée pour la rédaction du premier PCSES et pour l'ouverture dominicale, des ateliers de réflexion ont été organisés entre février 2020 et mars 2021, une phase de diagnostic interne plus longue que prévue en raison des différents confinements. L'objectif était de dresser un portrait actuel des bibliothèques de Bordeaux au travers de la perception qu'ont les agents de leurs établissements.

21 sessions se sont tenues. Plusieurs thèmes rythmaient les séances afin d'organiser la parole. Au final, 190 agents ont pu s'exprimer sur les 230 que compte l'effectif de la bibliothèque soit 82%.

La phase de diagnostic a été complétée par les conclusions du forum de la culture. Les quatre grands thèmes étaient les suivants :

- Qu'est-ce que la bibliothèque municipale de Bordeaux ? La question des limites, des frontières.

- Les collections sont-elles en adéquation avec les pratiques culturelles d'aujourd'hui ?
- L'offre de services répond-elle aux besoins de la population ?
- Comment mettre davantage l'utilisateur au cœur de notre activité ?

Les axes stratégiques ont ensuite été définis en comité de direction et discutés en COPIL, un comité composé de : l' élu en charge de la création et des expressions culturelles, l' élu en charge de la petite enfance, l' élue en charge de l' éducation, l' élue en charge de l' accès au droit et des solidarités, l' élue en charge de l' administration générale et de la stratégie de la donnée, de la directrice générale des affaires culturelles de la ville de Bordeaux, ainsi que de son adjointe. Des discussions ont également eu lieu avec la conseillère livre et lecture du territoire (DRAC Nouvelle-Aquitaine).

Les actions concrètes ont, enfin, été travaillées dans une dernière grande phase participative, dans le cadre de réflexions internes aux équipes de l'établissement.

LE PRÉCÉDENT PCSES : 2015-2020

Le PCSES précédent, appelé alors projet culturel et scientifique (PCS), avait été fortement marqué par une restructuration en profondeur de l'organigramme de l'établissement afin de s'inscrire davantage dans les enjeux contemporains de la lecture publique. Des actions majeures ont été concrétisées durant ces 6 années.

L'adoption de la gratuité totale en 2015 et la modernisation du réseau ont entraîné une augmentation de 50% du nombre des inscrits (le seuil des 50 000 abonnés a été dépassé fin 2019, dont 80% de Bordelais et 20% venant d'autres communes).

Un effort soutenu a été consenti sur le plan

immobilier : construction de la bibliothèque Flora Tristan en 2013, rénovation de la bibliothèque Capucins/Saint-Michel en 2015, création de la bibliothèque Pierre Veilletet en 2019, modernisation des bibliothèques Grand Parc et de Bordeaux-Lac en 2018-2020. La bibliothèque a été labellisée « Bibliothèque Numérique de Référence (BNR) » par l'État en 2015. L'aide de l'État a permis de développer l'offre en matière de médiation numérique, de déployer de nouveaux outils basés sur la technologie RFID (identification par radiofréquence), dont un robot-trieur à Mériadeck, et de poursuivre la numérisation des fonds patrimoniaux. L'expérimentation de l'ouverture dominicale de la bibliothèque Mériadeck a été lancée en 2019, pour une durée de cinq ans. Les horaires d'ouverture des bibliothèques de quartier ont été revus et harmonisés.

Un nouvel organigramme a été mis en place en 2017 pour développer la transversalité et renforcer notamment la médiation numérique, l'action culturelle, l'action éducative et la coordination des actions à destination des publics jeunes, l'offre ludique et l'inclusion sociale.

L'offre de service dans le domaine du ludique s'est accru avec pour point d'orgue l'ouverture en 2021 d'un espace Jeux à la bibliothèque Mériadeck.

L'offre à dimension sociale a également été plus investie : ateliers de conversation, permanences d'écrivains publics, conseils juridiques, etc. Dans le domaine patrimonial, la politique de numérisation des documents a pris une place très importante et la bibliothèque numérique Séléne a vu le jour, proposant des dizaines de milliers de livres, manuscrits, estampes, journaux en consultation.



LE PROJET D'ADMINISTRATION POUR BORDEAUX

Le projet d'administration se fonde notamment sur les enseignements du dernier baromètre social de la collectivité réalisé en 2019 et sur le Projet de mandature voté en conseil municipal le 30 mars 2021 qui est décliné en plan d'actions. Il mobilise les agents de la Ville et de son CCAS ainsi que ceux des services communs qui assurent le service aux Bordelais.

Le PCSES de la bibliothèque est totalement en phase avec l'objectif principal du projet d'administration : « faire ensemble la ville solidaire, grande nature, conviviale, créative et riche de diversité ».

Le projet d'administration comprend 12 objectifs communs à l'ensemble des services. Ils composent le socle commun des projets de chaque direction et sont fondés sur 3 piliers :

- Le projet politique de la municipalité élue en 2020
- Ce qui résulte des attentes des agents
- Ce qui résulte du contexte

Les 12 objectifs :

1. Adapter la ville au dérèglement climatique et faire notre part pour atténuer le changement climatique.
2. Donner la parole aux habitants, aux usagers de la ville, à chaque occasion, partager les décisions, faire la ville ensemble.
3. Agir en proximité, en ajustant le service en fonction des besoins des habitants.
4. Faire de Bordeaux une ville agréable à vivre pour tous.
5. Simplifier les procédures et décentraliser la décision.
6. Dialoguer et adapter l'organisation dans la fonction RH, animer une démarche de qualité de vie au travail.
7. Toujours revenir au sens des actions, clarifier les objectifs et les responsabilités.
8. Soigner les moments collectifs, les moments de partage du sens et de nos réussites.
9. Évaluer et mesurer nos actions, consulter les agents, partir de parcours d'usagers.
10. Faire des économies pour garder un budget en équilibre.
11. Écouter et s'adapter ensemble pour rester performants, accessibles et crédibles.
12. Tirer parti du numérique pour être plus accessibles et plus efficaces.

LA FEUILLE DE ROUTE CULTURE DE LA VILLE DE BORDEAUX

Le Forum de la culture organisé en 2020-2021 a permis de préciser ou de faire évoluer les orientations énoncées dans le projet de mandature. La feuille de route en est le premier résultat concret : plutôt qu'une liste d'actions exhaustive, elle entend affirmer une vision stratégique et une méthode. Son ambition est d'inscrire au cœur même de l'action municipale une politique culturelle responsable et solidaire ; une politique qui, par la priorité qu'elle accorde à l'éducation artistique et culturelle (EAC) et aux enjeux de proximité, articule étroitement cohésion sociale et cohésion territoriale. Responsable, car cette politique culturelle s'inscrit dans un souci permanent de respect de l'environnement et prend en compte les contraintes fortes, notamment financières, qui pèsent sur la Ville.

Ces contraintes impliquent d'inventer de nouvelles modalités de production et de diffusion, mais aussi de diversifier les sources et les types de financements.

Solidaire, enfin, car cette politique culturelle est le fruit d'un travail collectif mû par la conviction que la culture est un instrument privilégié du vivre-ensemble. La culture irrigue non seulement la ville, dont elle symbolise l'identité, mais elle nourrit aussi la vie de chacune et de chacun. Parce qu'elle est par excellence porteuse de valeurs de justice, d'ouverture, de générosité et de créativité la culture doit jouer pleinement son rôle dans la lutte contre toutes les inégalités et dans la construction d'une ville apaisée, équitable et durable ; dans l'invention, en somme, de ces nouveaux « communs » sur lesquels nous pourrons bâtir ensemble la cité.



3 AMBITIONS, 8 OBJECTIFS, 25 ENGAGEMENTS, 84 ACTIONS

AMBITION 1 : garantir à toutes et à tous le droit de participer à la vie culturelle

- Objectif 1 : promouvoir l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie
- Objectif 2 : privilégier une culture solidaire et responsable
- Objectif 3 : faire culture ensemble
- Objectif 4 : donner toute sa place à la jeunesse

AMBITION 2 : faire de l'art et de la culture des leviers de transformation urbaine

- Objectif 5 : faire vivre la culture dans chaque quartier de Bordeaux
- Objectif 6 : encourager la culture partout, dans l'espace public et hors les murs

AMBITION 3 : soutenir et accompagner un environnement propice à la création

- Objectif 7 : soutenir la création artistique
- Objectif 8 : instaurer une nouvelle gouvernance pour une politique culturelle partagée

Le PCSES s'inscrit dans le cadre d'autres grands programmes de la ville, dans les champs du numérique du social (*Bordeaux, Terre de Solidarités*, le schéma communal des solidarités), ainsi que de l'éducation (plan éducatif de territoire, le PEDT).

Ateliers philo devant la bibliothèque Mériadeck à l'occasion de la Fabrique du citoyen



UN PCSES SOUS L'ÉGIDE DES DROITS CULTURELS

Les bibliothèques s'engagent résolument en faveur des droits culturels. Troisièmes lieux naturels, il y fait bon tisser des liens. Correspondant à la définition qu'en donne le sociologue américain Ray Oldenburg (*The great good place*, 1989), à mi-chemin entre le travail ou le foyer, elles sont la version familiale, culturelle et ludique du troquet d'antan. Elles ne sont plus les temples silencieux du savoir qui avaient pour mission « de rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français ; d'assurer la plus vaste audience à notre patrimoine culturel, et de favoriser la création des œuvres d'art et de l'esprit qui l'enrichissent » (décret fondateur du ministère de la Culture, 24 juillet 1959). Depuis 1959, de bibliothèques, elles sont devenues médiathèques, ludo-médiathèques, bricothèques... Les collections proposées ne sont plus les mêmes et les professionnels non plus. Les bibliothécaires ne sont plus ceux de 1959 qui, institués d'une mission prescriptive, pouvaient intimider voire décourager la découverte culturelle, perpétuant ainsi la distinction sociale et la reproduction des inégalités culturelles. Ainsi en témoigne un passage de *La place*, roman de 1983 écrit par la désormais prix Nobel de littérature, Annie Ernaux :

« Un dimanche après la messe, j'avais douze ans, avec mon père, j'ai monté le grand escalier de la mairie. On a cherché la porte de la bibliothèque municipale. Jamais nous n'y étions allés. Je m'en faisais une fête. On n'entendait aucun bruit derrière la porte. Mon père l'a poussée, toutefois.

C'était silencieux, le parquet craquait. Deux hommes nous regardaient venir depuis un comptoir très haut barrant l'accès aux rayons. Mon père m'a laissé demander : « on voudrait emprunter des livres. » L'un des hommes aussitôt : « qu'est-ce que vous voulez comme livres ? » À la maison, on n'avait pas pensé qu'il fallait savoir d'avance ce qu'on voulait, être capable de citer des titres aussi facilement que des marques de biscuits.

On a choisi à notre place. Nous ne sommes pas

retournés à la bibliothèque. C'est ma mère qui a dû rendre les livres, peut être avec du retard. »

Il faut aujourd'hui lire l'évolution du métier à l'aune de la Déclaration de Fribourg, (2007). Cette dernière est le fruit d'un travail de repérage et d'explicitation des occurrences de la notion de « droits culturels » dans les déclarations universelles des droits humains. Elle décline 8 droits culturels :

Article 3a - Choisir et respecter son identité culturelle

« L'identité culturelle est comprise comme l'ensemble des références culturelles par lequel une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité »

Déclaration de Fribourg, art.2, b.

Il s'agit ici de pouvoir choisir ses références (familiales, communautaires, professionnelles, linguistiques, religieuses, etc.) ; de faire des priorités et d'en changer ; d'accéder à l'éducation, à l'information, aux patrimoines. L'identité est reconnue comme un processus en perpétuel mouvement, évolution.

Article 3b - Connaître et voir respecter sa propre culture, ainsi que d'autres cultures

Article 3c - Accéder aux patrimoines culturels

Article 4 - Se référer, ou non, à une ou plusieurs communautés culturelles

Article 5 - Participer à la vie culturelle

Article 6 - S'éduquer et se former, éduquer et former dans le respect des identités culturelles

Article 7 - Participer à une information adéquate (s'informer et informer)

Article 8 - Participer au développement de coopérations culturelles

Par les collections, les animations, les accueils qu'elles proposent, les bibliothèques sont particulièrement bien placées pour répondre aux besoins singuliers et évolutifs des personnes qui les fréquentent. Il s'agit de révéler des goûts et des besoins, sans jugement, pour permettre à l'autre d'advenir.

Depuis 2022, les bibliothécaires sont engagés dans un cycle de formation auprès du

Laboratoire de transition vers les droits culturels. Le Laboratoire est un collectif bordelais, porté par l'association La Halle des Doves « qui réunit des personnes souhaitant œuvrer à une meilleure prise en compte de ce référentiel éthique dans les politiques publiques » @Forum de la culture. Se former est important car, comme le souligne Jean-Michel Lucas (universitaire engagé dans la défense des droits culturels des personnes) dans chacune de ses interventions, cela demande de « changer de lunettes ». Car il faut voir avec les verres des droits culturels et faire l'effort de ne plus chausser ceux de la prescription ou de la catégorisation. Et c'est un exercice qui peut s'avérer difficile tant nous avons été façonnés par la vision d'André Malraux de la culture.

LES BIBLIOTHÈQUES AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

Service public nécessaire à l'exercice de la démocratie, les bibliothèques sont des lieux ressources pour se documenter, s'informer et se former sur les grands enjeux de notre temps. L'urgence climatique et ses conséquences sociales, économiques et politiques font aujourd'hui partie des défis les plus importants à relever pour nos sociétés. Y répondre, c'est s'engager dans une profonde mutation de notre modèle économique et social et de nos modes de vie. Les bibliothèques, en tant qu'institutions publiques au croisement des différentes problématiques liées aux enjeux environnementaux et sociaux, ont pleinement leur rôle à jouer dans ces transitions.

Les bibliothèques entrent pleinement dans le cadre du schéma communal *Bordeaux Terre de Solidarités* et notamment son axe 2 qui vise à l'émancipation personnelle et citoyenne qui sous-tend un accès généralisé et facilité à la culture, aux loisirs, à la participation citoyenne. Cette émancipation permet de tendre vers une égalité entre les citoyennes et les citoyens de toute la

Ville et de renforcer la cohésion sociale. Ainsi, un grand nombre d'actions menées par le réseau des bibliothèques s'inscrivent dans ce schéma communal voté lors du conseil municipal du 8 novembre 2022.

Mais également parce que les bâtiments qui les abritent consomment de l'énergie et qu'elles génèrent des activités qui ont un impact environnemental non négligeable. Mais aussi parce qu'elles ont une place de choix dans l'économie du partage et incitent à la réduction de la consommation. En prêtant des documents et des objets à de multiples publics et à plusieurs reprises pendant des années, elles favorisent les économies d'échelle et l'application de la théorie des « 3 R » : réduire, réutiliser, recycler. Ainsi, les auteurs de la *Famille zéro déchet : ze guide*, Jérémie Pichon et Bénédicte Moret, conseillent d'aller à la bibliothèque plutôt que d'acheter livres et jeux : « Nous, ce qu'on préfère, c'est la ludothèque et la bibliothèque. C'est Noël à chaque fois ! Cinq livres nouveaux chaque semaine, c'est pas la classe ? Ce qu'on aime surtout, en fait, c'est la nouveauté. Alors, plutôt que d'acheter et ranger sur l'étagère, loue-les à la biblio et la ludo, tu pourras avoir des trucs inédits sans avoir de déchets. »

Les bibliothèques de Bordeaux peuvent s'engager et contribuer à la transition écologique et sociale en agissant à trois niveaux :

- **Au niveau de l'impact environnemental de leur activité**

Les bibliothèques sont avant tout des sites physiques qui mènent des activités tertiaires, des activités de service. En cela, elles ont un impact écologique car elles occupent des bâtiments, consomment de l'eau, de l'énergie, génèrent des transports, effectuent des achats, produisent des déchets... De multiples actions lui permettront de réduire cet impact : diagnostic énergétique, recyclage des documents retirés des collections, travaux de rénovation, abaissement des températures de chauffe, construction de nouveaux bâtiments selon des normes environnementales de haut niveau, préférence

pour les circuits courts et les produits écologiques dans les achats de consommables, proposition d'une offre de restauration saine et bio, démarche de sobriété numérique...

- **Au niveau de leur mission éducative et d'accès à l'information et à la formation pour tous.tes**

Les bibliothèques jouent déjà un rôle, par le biais de leur offre documentaire et de leur programmation culturelle, de sensibilisation aux enjeux environnementaux. Ateliers zéro déchet, recyclage, réparation de vélo, grainothèques, conférences sur la biodiversité... les actions sont nombreuses. Elles restent cependant peu visibles et pourraient être intensifiées pour faire des bibliothèques de véritables lieux ressources identifiés par toutes et tous sur la transition écologique et sociale.

- **Au niveau de leur rôle de facilitatrices et de créatrices de liens**

Les bibliothèques sont aujourd'hui des lieux de vie, des espaces d'échanges et de rencontres qui prennent place, dans la vie de l'individu, à côté du foyer et du lieu de l'activité professionnelle ou associative. Ce « troisième lieu », comme l'a théorisé le sociologue américain Ray Oldenburg, peut être vecteur de changement en

procurant des outils pour agir sur l'environnement social, culturel et politique des personnes. Les bibliothèques créent des moments de rencontre et permettent l'échange de savoirs et de savoir-faire pratiques. Proposer des espaces de réparation et de fabrication d'objets utiles au quotidien, des espaces propices à l'échange de compétences entre pairs, savoir orienter les personnes vers les bons interlocuteurs participent à des stratégies d'empouvoirement favorables à l'autonomisation et à la capacité d'action dans la société (en accord avec l'axe 1 du programme *Bordeaux Terre de Solidarités*).



2. UN ÉTAT DES LIEUX

LA BIBLIOTHÈQUE DE BORDEAUX, UNE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE CLASSÉE

Le décret du 28 janvier 1803 constitue l'acte de naissance des bibliothèques municipales : à partir de cette date, c'est aux villes que revient l'entretien des bibliothèques publiques et la rémunération du personnel.

Mais la Bibliothèque de Bordeaux a des racines plus anciennes, qui remontent au 18^{ème} siècle.

Dès 1736, dans son testament, Jean-Jacques Bel, conseiller au Parlement de Bordeaux, décide de léguer à l'Académie de Bordeaux son hôtel particulier et sa bibliothèque personnelle afin d'y accueillir des lecteurs. C'est grâce à ce don fondateur que la première bibliothèque publique de la ville a pu ouvrir ses portes, en 1740. Des travaux d'agrandissement réalisés en 1769 ont même permis d'y construire la plus ancienne salle exclusivement dédiée à un usage de lecture publique en France. Au début de la Révolution, les collections comptent 20 000 ouvrages. La bibliothèque est ouverte du lundi au samedi (14h par semaine en hiver, 18h par semaine en été), jusqu'à la suppression de l'Académie en 1793.

L'autre événement déterminant pour les origines de la bibliothèque municipale est la nationalisation des biens du clergé et des émigrés sous la Révolution : les collections de 13 institutions religieuses (80 000 volumes) et celles de 29 émigrés (12 000 volumes) sont alors rassemblées dans le « dépôt littéraire » de l'ancien couvent des Feuillants (actuel musée d'Aquitaine).

Toutes ces collections constituent le noyau originel des collections de la nouvelle bibliothèque municipale, qui ne cesse de se développer tout au long du 19^{ème} siècle, attirant des lecteurs de plus en plus nombreux. Transférée à Mably en 1891, la bibliothèque se dote d'une grande salle de lecture de 80 places. Les collections continuent de s'enrichir grâce à des acquisitions remarquables (fonds de partition du Grand Théâtre en 1898, fonds Lafargue en 1909...), qui justifient en 1931 l'inscription de la Bibliothèque de Bordeaux parmi les 37 « bibliothèques municipales classées » de France.

Sous l'impulsion d'André Masson, directeur de la bibliothèque de 1934 à 1944, des innovations importantes sont introduites. Le premier catalogue sur fiches mobiles est rendu accessible au public en 1936. La première salle de lecture pour la jeunesse est ouverte en 1938. André Masson envisage même la création d'un premier réseau de bibliothèques de prêt, mais la guerre retarde sa réalisation : la toute première bibliothèque de quartier est ouverte cours Pasteur en 1944. Pour la première fois, la bibliothèque cesse d'être exclusivement dédiée à l'étude et la consultation sur place, mais s'ouvre à la lecture loisir, autorisant le prêt à domicile.

C'est surtout après la Seconde Guerre mondiale que la lecture publique prend un nouveau tournant et un nouvel essor. Louis Desgraves, directeur de la bibliothèque de 1947 à 1970, initie trois grands axes :

- l'enrichissement et la diversification des collections (si les acquisitions précieuses continuent de rythmer la vie de la bibliothèque, la place la plus déterminante est donnée aux collections courantes, pour satisfaire les besoins documentaires des adultes et de la jeunesse) ;
- la modernisation des locaux de Mably



(inauguration d'une salle de lecture de 300 places en 1963, création d'une nouvelle salle des catalogues en 1966) ;

- la création d'un réseau de bibliothèques de quartier : création d'une bibliothèque à La Bastide en 1948 (transférée dans de nouveaux locaux en 1959), à Son-Tay en 1953, à Saint-Augustin en 1954, à Carle Vernet en 1960, à Bacalan en 1964, à Grand Parc en 1969, aux Aubiers en 1975, à Bordeaux-Lac en 1984, à Saint-Michel en 1988, à Tauzin en 1990. Une bibliothèque spécialement dédiée aux enfants ouvre également ses portes à Jardin public dès 1949. La mise en place d'un bibliobus urbain à partir de 1963 et la création d'une « caravane bibliothèque » en 1973 permettent de compléter le maillage.

Mably devient trop exigu pour conserver le demi-million de documents patrimoniaux et les centaines de milliers d'ouvrages nécessaires à la documentation courante. Dans les années 1980, la bibliothèque prend un nouvel essor grâce à la construction d'un nouveau bâtiment tête de réseau : la bibliothèque Mériadeck. Dans le concours soumis aux architectes en 1981, il est précisé que le nouveau bâtiment devra être « attirant et très ouvert. [...] Il ne devra en aucun cas apparaître comme un silo à livres, un bâtiment administratif ou un temple de la culture. [...] ». Le nouveau bâtiment, construit par l'agence Trinqué, est inauguré en 1991. Célébré par la presse nationale comme un « Beaubourg du livre », c'est une sculpture de verre avant-gardiste, soutenue par une ossature

en béton. Avec une surface totale de 24 000 m², dont 3 850 mètres de rayonnages en libre accès, c'est alors la plus grande bibliothèque publique de France, qui joue le rôle d'une médiathèque aux services étendus et aux fonctionnalités innovantes : vaste bibliothèque musicale, nouvel auditorium de 100 places, salle d'exposition de 300 m², hébergement d'associations (vidéothèque Bordeaux Aquitaine, Centre de recherche et de ressource du livre, de la lecture et de la littérature d'enfance et de jeunesse, Société des bibliophiles de Guyenne...).

Depuis son ouverture au public, la bibliothèque Mériadeck a dû sans cesse se renouveler pour adapter son offre aux besoins des publics :

- intégration des nouvelles technologies dans l'offre courante : informatisation du catalogue à partir de 2003, lancement d'un portail métropolitain (Bib en ligne) donnant accès à des ressources numériques locales et nationales dès 2013, numérisation des fonds patrimoniaux et inauguration de Séléne, bibliothèque numérique patrimoniale, en 2015. En 2017-2020, le programme BNR (bibliothèque numérique de référence), a permis de donner une impulsion nouvelle aux équipements numériques en finançant des projets de grande ampleur : numérisation rétrospective massive (50 000 documents versés dans Séléne), installation d'un robot-trieur pour faciliter la gestion automatique des retours ;
- aménagement de nouveaux espaces pour mettre en valeur de nouveaux services ou améliorer la convivialité des locaux : inauguration d'un nouvel espace café-cafétéria au rez-de-rue ; création d'un « Espace Diderot » dédié à l'accueil des personnes à mobilité réduite, malvoyantes

ou malentendantes ; création d'un espace de consultation des archives du Web et de l'INAtèque ; création d'un espace jeux-vidéo et jeux de société ; création d'un studio de musique ; ouverture de salles de travail en groupe. Tous ces aménagements ont été rendus possibles grâce à la conduite de 3 chantiers de requalification, qui ont également permis la mise à niveau du bâtiment (mise aux normes de sécurité-incendie, construction de nouveaux magasins de stockage, révision complète du système de traitement d'air).

Parallèlement, le réseau s'est modernisé grâce à l'inauguration de la bibliothèque Flora Tristan en 2013 (en remplacement de l'ancienne bibliothèque Son-Tay), puis de la bibliothèque Pierre Veilletet (dans le quartier Caudéran, jusqu'alors dépourvu d'équipement de proximité) en 2019 : avec ses 1 600 m², son offre de 30 000 documents, ses services variés, Pierre Veilletet est immédiatement devenu la bibliothèque de quartier la plus dynamique du réseau en nombre de prêts.

Par ailleurs, des expériences de bibliothèques éphémères ont été développées au cours des 10 dernières années pour faciliter l'accès à l'offre de la bibliothèque dans tous les quartiers bordelais. Après les biblio.bato et les biblio.sport expérimentés dès 2011, une bibliambule mobile (kiosque de lecture ambulant) a été inaugurée en 2018.

Au cours de sa longue existence, la Bibliothèque de Bordeaux s'est efforcée de rester en phase avec l'évolution des pratiques culturelles, en développant continuellement son offre documentaire, ses services, sa politique d'accueil et d'animation. Simple bibliothèque d'étude à l'origine, elle est aussi devenue au cours du temps bibliothèque de prêt multimédia et multigénérationnelle, utilisant les nouvelles technologies, s'ouvrant à tous les domaines d'expression artistiques et culturels, proposant de nouveaux services d'accompagnement des personnes dans de nombreux domaines d'activité. La convivialité et l'innovation, qui étaient les maîtres mots du dernier PCSES, ont trouvé leur point d'orgue lors la « Nuit des bibliothèques », événement phare des bibliothèques de Bordeaux Métropole depuis la première édition de cette manifestation en 2017.

Magasin robotisé à la bibliothèque Mériaudeck de 1988 à 2008



QUELQUES DONNÉES D'ACTIVITÉ

Les publics

- FRÉQUENTATION

2022 : 590 000 entrées

2019 : 638 000 entrées

- INSCRIPTIONS

2022 : 49 000 inscrits actifs*

2019 : 50 083 inscrits actifs

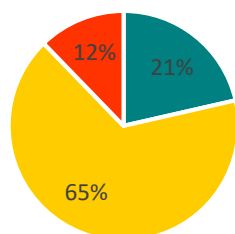
* Inscrits ayant emprunté au moins une fois dans l'année

2022 : 17 000 nouveaux inscrits

2019 : 17 000 nouveaux inscrits

Environ 900 organismes (comme des écoles, des associations, etc.) inscrits et actifs

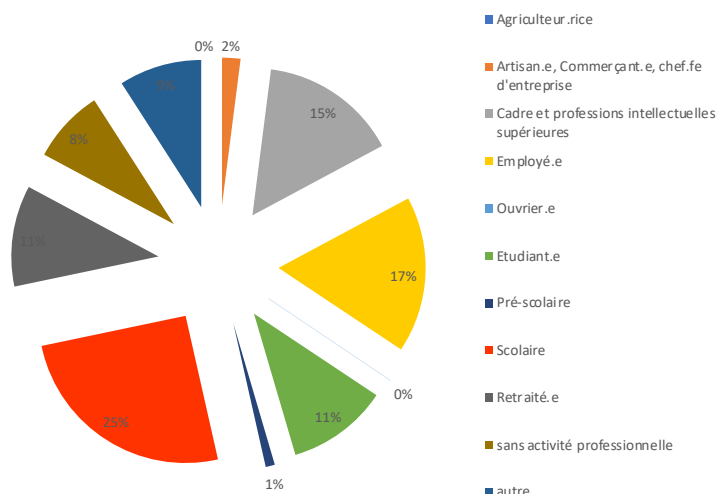
Qui sont les usagers des bibliothèques de Bordeaux ?



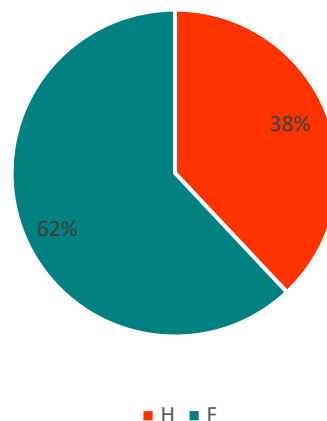
Répartition des inscrits par tranche d'âge

■ Enfant (0-14 ans) ■ Adulte (15-64 ans) ■ Senior (65 ans et +)

Répartition des inscrits par catégorie socio-professionnelle



Répartition des inscrits par genre



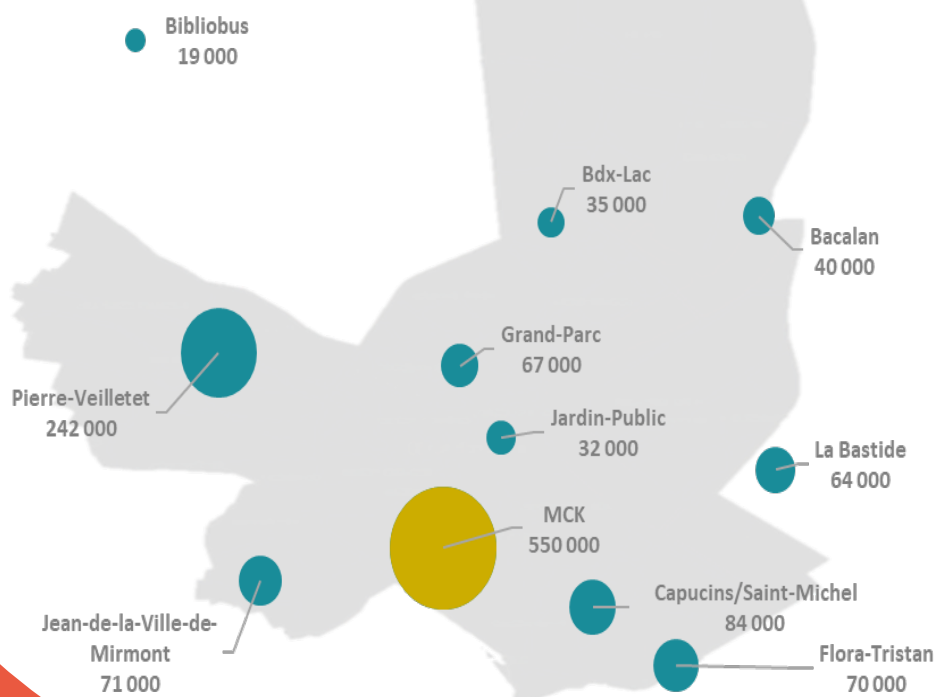
■ H ■ F

Le prêt des documents

2022 : 1 300 000 prêts

2019 : 1 320 000 prêts

Répartition des prêts par bibliothèque en 2022



L'activité des bibliothèques de Bordeaux a été fortement impactée par la crise sanitaire liée au Covid. La fréquentation, les inscriptions et les prêts n'ont pas retrouvé les niveaux enregistrés en 2019 et avant, même si les chiffres de 2022 sont encourageants.

Le rapport du ministère de la Culture « Les effets de la crise sanitaire sur l'activité des bibliothèques française en 2020 et 2021 » du 1^{er} avril 2022 souligne que cette dynamique est à l'œuvre dans l'ensemble des bibliothèques françaises.

On notera toutefois que si les bibliothèques de Bordeaux se situent globalement dans la moyenne pour ce qui concerne l'évolution des prêts et des nouveaux inscrits entre 2019 et 2021, le rebond observé en 2021 pour la fréquentation est deux fois plus important à Bordeaux que pour l'ensemble des bibliothèques municipales et intercommunales françaises.

On constate par ailleurs une évolution dans la typologie des publics présents dans la bibliothèque et notamment une baisse importante du nombre de demandeurs d'emploi et dans une moindre mesure des retraités. Certains publics n'ont pas retrouvé le chemin des bibliothèques et une réflexion doit être engagée pour les reconquérir et en attirer d'autres.

LES MISSIONS D'UN GRAND RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

Le réseau des bibliothèques de la Ville de Bordeaux, premier réseau culturel de proximité, dessert une population de 261 000 habitants, au cœur d'une métropole de 28 communes et 805 000 habitants en pleine expansion démographique. Ce réseau, où travaillent 230 professionnels, comprend aujourd'hui 11 bibliothèques, sur 32 000 m² de superficie :

- 1 bibliothèque centrale : Mériadeck, la seconde bibliothèque municipale de France en surface (27 000 m², 11 niveaux de bâtiment, ouverte en 1991)
- 9 bibliothèques de quartier (Bacalan, Bastide, Bordeaux-Lac, Capucins/Saint-Michel, Flora Tristan, Grand Parc, Jardin public, Jean de La Ville de Mirmont, Pierre Veilletet)
- 1 bibliothèque mobile qui dessert 6 sites à travers la ville

On peut ajouter également la bibliothèque numérique dénommée Séléne, accessible par le portail bibliotheque.bordeaux.fr. Donnant aujourd'hui accès en ligne à plus de 500 000 images, elle permet de diffuser et valoriser, localement et à travers la planète, les grandes richesses patrimoniales de la Bibliothèque municipale classée de Bordeaux.

Cet ensemble offre 1 600 places assises et met à disposition 1,3 million de documents, dont 500 000 empruntables qui ont donné lieu en 2022 à plus d'1,3 million de prêts. Le nombre d'inscrits, est de 50 000 en 2020, avant la crise sanitaire (49 000 aujourd'hui). Elle présente un taux d'inscription de près de 20%, soit 9 points de plus que la moyenne des bibliothèques municipales des villes de plus de 100 000 habitants. La Bibliothèque municipale de Bordeaux a élaboré début 2016 un Projet Culturel et Scientifique, selon trois axes de réflexion : pour une bibliothèque proche et conviviale, ouverte et plurielle, évolutive et expérimentale. La refonte de l'organigramme a été effectuée en 2017 pour prendre en compte ce projet, et à travers lui les évolutions du métier, des collections, des services aux publics, des

pratiques des usagers et des attentes sociétales. Les grandes missions sont celles des bibliothèques publiques (municipales, intercommunales et départementales) :

- Mettre à disposition de tous les publics des collections de différents types de documents, à des fins d'information, de loisir, d'éducation et de culture.
- Favoriser l'accès à l'information et former le public à son utilisation, sous toutes ses formes (imprimée, numérique, audiovisuelle).
- Fournir un espace public de rencontre, de confrontation et de réflexion (la bibliothèque comme lieu de vie sociale), et de débat citoyen.
- Contribuer à la promotion et à la diffusion de la création culturelle.
- Contribuer au développement de la lecture et à la lutte contre l'illettrisme.
- Soutenir la formation initiale et continue et l'autoformation.
- Aider la population dans ses démarches de la vie quotidienne.

À cela s'ajoute une mission patrimoniale spécifique à la richesse des fonds.

Le patrimoine de la Bibliothèque municipale de Bordeaux, bibliothèque classée et dépositaire du dépôt légal imprimeur (DLI), comprend trois grands ensembles : le fonds ancien, rare et précieux ; le fonds régional, constitué progressivement en complémentarité avec les autres bibliothèques municipales patrimoniales de la région Aquitaine ; les ouvrages imprimés dans la région, via le dépôt légal imprimeur (DLI). Les missions transverses rejoignent désormais les missions générales de l'établissement : en plus de la conservation et de la préservation des documents, la bibliothèque a pour ambition de valoriser ces derniers au travers de plusieurs types d'actions : numérisation, éditorialisation web, accueil de groupes, expositions, rencontres, conférences, etc.

FORCES ET FAIBLESSES DE L'ÉTABLISSEMENT

- ⊕ Un réseau couvrant l'ensemble du territoire et implanté dans les quartiers politiques de la ville
- ⊕ Un établissement très structuré avec des équipes formées et investies
- ⊕ Une politique constante de rénovation et de restructuration des bâtiments
- ⊕ Une large offre de service, dans le domaine éducatif et social
- ⊕ Un taux d'inscription très au-dessus de la moyenne des villes de + de 100 000 habitants
- ⊕ Une offre volontariste dans le domaine de l'inclusion numérique
- ⊖ Des volumes d'emprunts plus faibles que dans des réseaux de taille comparable
- ⊖ Des collections pas toujours adaptées aux pratiques culturelles, notamment du jeune public
- ⊖ Un déficit d'image sur le territoire de la ville
- ⊖ Une offre de service inégale selon les points du réseau de lecture publique
- ⊖ Une offre très structurée dans les bibliothèques, moins sur le « hors-les-murs »

LA BIBLIOTHÈQUE DANS SON ENVIRONNEMENT, UN DIAGNOSTIC

Une bibliothèque au cœur d'un territoire

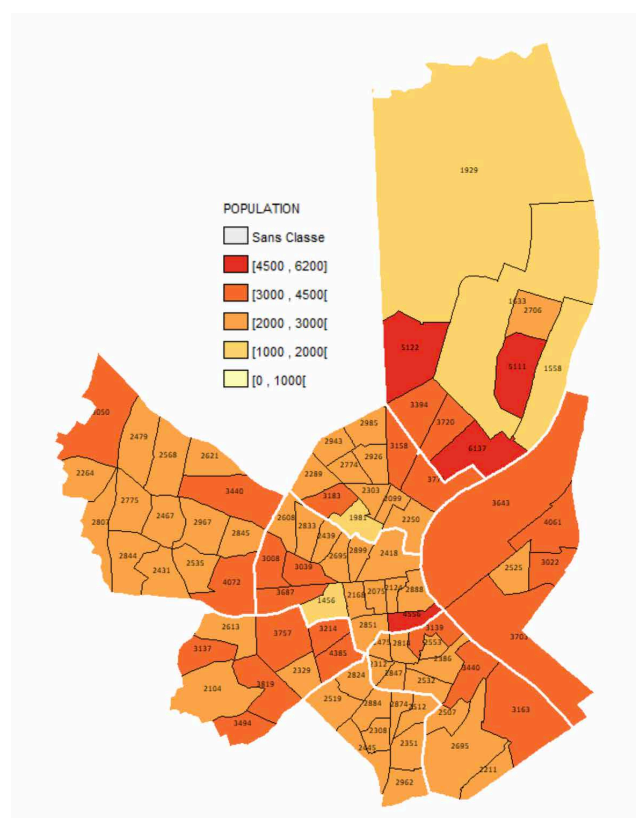
Le réseau des bibliothèques de Bordeaux est un réseau de lecture publique municipal, maillant le territoire communal, mais au regard de l'importance de ses fonds et de son offre de service, le dépassant largement par sa politique partenariale et ses projets d'envergure nationale.

La ville de Bordeaux

En 2019, la commune comptait 260 958 habitants, soit une augmentation de 7,11 % par rapport à 2013. Après une période de rapide dépeuplement (266 662 habitants en 1968, 208 159 habitants en 1982) et d'importants travaux de rénovation des quartiers les plus anciens, la population de la ville centre recommence à augmenter. La commune de Bordeaux, qui a gagné plus de 33 000 habitants en 30 ans, connaît actuellement un essor démographique. Cependant, la population de Bordeaux reste relativement faible comparée

à son agglomération puisqu'en 2022, 30 % des habitants de l'agglomération vivent dans Bordeaux contre 45,3 % en 1968. Cela s'explique par la faible superficie de la ville, et par l'attractivité des communes métropolitaines limitrophes comme Mérignac ou Pessac, qui comptent chacune environ 65 000 habitants.

Les cartes sont issues de l'Analyse des besoins sociaux (ABS) produite par le centre communal d'action sociale (CCAS) de Bordeaux en 2021.

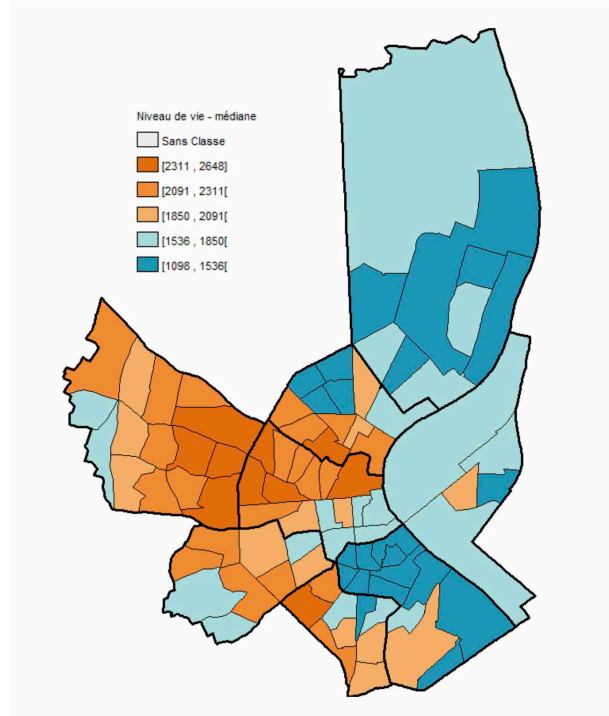
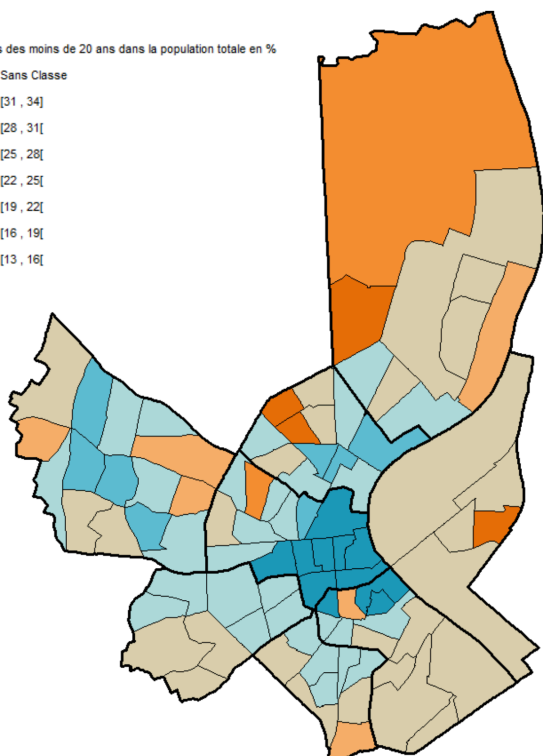
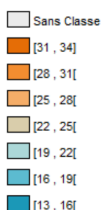


Une population jeune

Selon les données INSEE de 2020, la population de la commune est très jeune. Le taux d'adolescents et de jeunes adultes âgés de 15 à 29 ans est presque deux fois plus élevé que le taux national (30,1 % contre 17,5 %). Le taux de personnes d'un âge supérieur à 60 ans (18,8 %) est en effet inférieur au taux national (25,9 %). Si les 11-17 ans résident principalement dans les quartiers les plus familiaux (8% de la population de Caudéran et de la Bastide, 7,3% à Bordeaux Maritime). Ils représentent 6,3% de la population municipale. A contrario, les 18-24 ans résident dans des territoires proches des structures d'enseignement supérieur ou ceux où les transports et l'offre d'habitat satisfont à leurs besoins. Ainsi, à Bordeaux-Sud, 3 Bordelais sur 10 sont dans cette tranche d'âge. Généralement observée dans l'étude des populations étudiantes, la part des 15-24 ans révolus, reste significative. A Bordeaux (260 000 habitants), les résidents de 15 à 24 ans sont 53 000 avec une progression quinquennale de 2 500 personnes. Parmi ces 53 000 Bordelais, 13 000 n'habitaient pas Bordeaux un an avant. En moyenne, Bordeaux voit annuellement 25 000 habitants quitter la ville et 27 500 la rejoindre. Parmi ces nouveaux arrivants, 57% ont moins de 25 ans et 49% entre 15 et 24 ans.

Une ville étudiante

Poids des moins de 20 ans dans la population totale en %



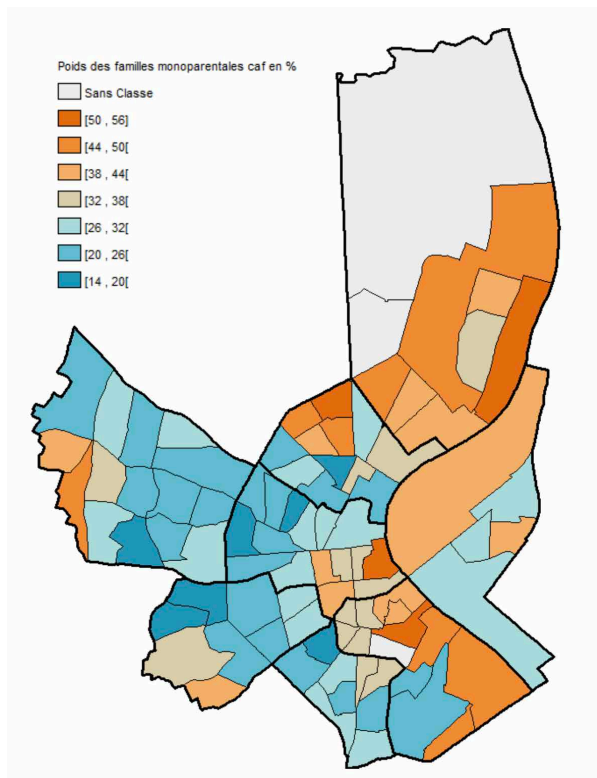
Si tous les étudiants de la métropole universitaire ne résident pas à Bordeaux, il semble néanmoins intéressant de considérer quelques données les concernant. En effet, tous passent, consomment, sont usagers des services et vivent la ville-centre. Les universités de Bordeaux, c'est :

- 56 000 étudiants dont 4% d'étudiants du troisième cycle et 15% d'Erasmus.
- 6 200 étudiants internationaux.
- 12 000 stagiaires de la formation continue.
- Une évolution de près de 16 000 étudiants en plus, en 10 ans.

Aux jeunes des universités, il faut ajouter près de 22 000 lycéens et collégiens poursuivant leurs études dans les établissements bordelais.

Les quartiers politique de la ville (QPV)

Le lien est fort avec les bibliothèques de quartier car nombre d'entre elles ont été créées au cœur de ces quartiers prioritaires (6 sur 9 bibliothèques de quartier). Les QPV sont au nombre de 6 en 2022 : Lac, nord Bacalan, Grand Parc, Saint-Michel, Carle Vernet et La Benauge. Des opérations de renouvellement urbain sont en cours, notamment dans le secteur Joliot-Curie rive droite qui doit, entre autres, redessiner le quartier de la Benauge avec un impact fort sur l'offre de lecture publique puisque le projet inclut la construction d'un pôle culturel comprenant une bibliothèque et une antenne du Conservatoire.



L'environnement culturel

La ville de Bordeaux propose une densité d'offre tout à fait exceptionnelle, dans un contexte de richesses patrimoniales reconnues internationalement (inscription du centre-ville au patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO). La ville de Bordeaux consacre plus de 42 millions d'euros de son budget à la Culture, pour le fonctionnement de ses établissements en régie directe (musées, Conservatoire, bibliothèques...) ou ceux dont elle a la tutelle administrative (Opéra), mais aussi pour aider les associations du territoire (salles de spectacles, compagnies, festivals, etc). Les musées sont nombreux : musée d'Aquitaine, musée des Beaux-arts, musée des Arts décoratifs et du Design, CAPC-musée d'art contemporain, muséum Sciences et nature, musée national des douanes, Musée Mer Marine pour n'évoquer que les plus importants. Le site des bassins à flot est désormais un pôle d'attraction avec la Cité du vin et Les Bassins des Lumières.

Les festivals également, pratiquement tous partenaires de la bibliothèque : le salon du livre Escale du livre, Chahuts, (festival des arts de la parole), le FAB, (Festival International des Arts de Bordeaux Métropole), le FIFIB, (Festival International du Film Indépendant de Bordeaux), Lettres du monde, (rencontres avec des écrivains étrangers), Itinéraire des photographes

voyageurs, (festival de photographies) Gribouillis, (festival jeunesse et bd), et bien d'autres encore. Sur la scène musicale on notera le festival Bordeaux rock, l'école de musique Rock school Barbey et la salle des fêtes du Grand Parc. Enfin, le tissu de librairies est très dense : la librairie Mollat, très active également sur le champ culturel grâce à Station Ausone, la Machine à lire, Krazy kat, La mauvaise réputation, Le passeur, etc.

Bordeaux Métropole Des liens étroits

Cinquième agglomération de France, la population de Bordeaux Métropole est en constante croissance depuis trente ans. Outre ses atouts culturels et historiques, les récents aménagements de voiries, de quartiers résidentiels et des lignes de tramway rendent l'agglomération de Bordeaux attractive. 28 communes composent cet EPCI :



La loi de réforme des collectivités territoriales (RCT) du 16 décembre 2010 impose aux établissements de coopération intercommunale (EPCI) d'établir un schéma de mutualisation entre l'EPCI et les communes membres dans l'année qui suit chaque renouvellement des conseils municipaux. Avec la mutualisation, les moyens de la commune et de la Métropole sont mis en commun afin de mettre en œuvre les compétences, mais c'est bien la commune qui reste décisionnaire des objectifs à atteindre sur son territoire. Ainsi la ville de Bordeaux a mutualisé les services ressources humaines, finances, techniques, et informatiques. Adopté fin



2014 par 27 communes sur les 28 que compte le territoire de la métropole, le schéma de mutualisation précise les principes de constitution des services communs, le périmètre des activités à exercer et le calendrier de mise en œuvre.

L'offre de lecture publique et la convergence des systèmes d'information

Les communes du territoire métropolitain disposent toutes, à l'exception de la ville de Saint-Aubin-du-Médoc d'une bibliothèque publique : 25 sont des bibliothèques municipales en régie directe, 2 associatives. Depuis les années 1990, de nombreuses médiathèques ont maillé le territoire. A l'automne 2022 a ouvert la dernière d'entre elles, la ludo-médiathèque de Bruges.

Un travail de coopération commence à émerger, notamment grâce à la Nuit des bibliothèques (voir ci-dessous). Trois fois par an, des réunions des directrices et des directeurs d'établissement sont organisées sous l'égide de la bibliothèque de Bordeaux pour échanger sur des sujets communs. Des projets sont parfois menés en commun, à l'instar d'une programmation Éducation aux Médias et à l'Information coordonnée par les bibliothèques de Bordeaux et la médiathèque de la Source au Bouscat, . Le projet de convergence des Systèmes d'Information des médiathèques, piloté par Bordeaux Métropole pour le compte des communes ayant mutualisé la compétence numérique, est entré en 2022 dans une phase opérationnelle. La Bibliothèque de Bordeaux a été très active dans ce projet et sera le premier établissement à bénéficier du nouveau système d'information (gestion de bibliothèque, portail web et gestion d'espace public numérique). Puis

viendront en 2023 les bibliothèques de Carbon-Blanc, Le Haillan, Le Taillan-Médoc et Floirac. Les bibliothèques de Talence, Bègles, Le Bouscat ont signifié le souhait d'être intégrées dans la prochaine phase.

La Nuit des bibliothèques

A l'instar de la Nuit européenne des musées, la Nuit des bibliothèques est un événement marqueur de l'année qui offre au grand public la possibilité de découvrir de façon originale les collections et les services des bibliothèques du territoire de Bordeaux Métropole. L'événement est pensé pour se déployer dans les bibliothèques du territoire métropolitain, municipales comme universitaires. L'organisation de cette soirée a permis des retombées importantes en termes d'image pour le réseau de ces bibliothèques, ce qui profite à l'image générale de la vie culturelle de Bordeaux Métropole : établissements plus attractifs, modernisation de l'image des bibliothèques, promotion utile de la diversité des services proposés souvent méconnus auprès du public, gratuité des événements...

La Nuit des bibliothèques a été menée en 2021 simultanément dans 28 établissements, sur 24 communes, la même soirée, ce qui est inédit sur le territoire et contribue de manière significative à la vitalité culturelle de territoire métropolitain. Cet événement permet d'identifier un réseau métropolitain de bibliothèques, et de valoriser les services existant sur le territoire. La Bibliothèque municipale de Bordeaux assure, en accord avec les autres communes, la coordination générale. Elle est chargée notamment des aspects transversaux de cette manifestation : coordination de la communication, interface avec les partenaires, organisation du parrainage et du

lancement. Elle est depuis lors organisée chaque année.

La bibliothèque et ses partenaires nationaux et internationaux

L'activité de la bibliothèque s'inscrit dans un paysage national marqué par la coopération. En raison de son statut de Bibliothèque Municipale Classée, des liens étroits existent avec le ministère de la Culture et la BnF, Bibliothèque nationale de France, au titre des pôles associés. La bibliothèque est pôle associée Dépôt légal : ces bibliothèques collectent le dépôt légal imprimeur et partagent avec la BnF la mission de conservation de la production éditoriale française. Elles sont résolument inscrites dans une démarche patrimoniale et nationale, mais sont également des partenaires numériques puisque, depuis 2013, elles donnent accès aux archives de l'internet de la BnF et contribuent à la constitution des collections.

La bibliothèque est membre du conseil de coopération de la BPI, bibliothèque publique d'information (centre G. Pompidou à Paris) en travaillant sur les questions sociales, handicap, ressources numériques, etc.

Le personnel, souvent plus spécialisé que dans des établissements plus petits, intervient régulièrement dans les organismes de formation ou à l'Université (CNFPT, INET, centres régionaux aux carrières des bibliothèques). Un travail étroit est également mené avec l'agence régionale ALCA.

La richesse de ses fonds patrimoniaux implique des relations avec des institutions étrangères, comme des bibliothèques universitaires (notamment celles qui conservent des fonds sur Montaigne et Montesquieu). En 2022, la bibliothèque a intégré avec le musée d'Aquitaine le programme Erasmus+ sur la question de la préservation du patrimoine.



3. PCSES 2022-2026

LE PROJET EN 10 ACTIONS PHARES

- Développer l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC)
- Développer la présence du livre sur le territoire
- Développer les dispositifs Hors-les-murs : animations, numérique, patrimoine
- Inscrire la démarche environnementale au cœur des programmes de construction
- Favoriser la création artistique et littéraire au travers du projet « Pr Demons »
- Lancer un programme complet d'Education aux Médias et à l'Information (EMI)
- Intégrer de nouveaux espaces Fablab, création, fabrication et réparation
- Formaliser pleinement la politique documentaire et fluidifier le processus d'achat des documents
- Développer encore plus le rôle social des bibliothèques : accompagnement et accueil
- Vulgariser, faire connaître la pensée de Montaigne

AXE 1 : UNE BIBLIOTHÈQUE

SURPRENANTE

p. 26

Renouveler les formes de médiation p. 26

Investir l'espace public p. 33

Déployer des espaces modernisés p. 39

Proposer une coopération innovante p. 42

AXE 2 : UNE BIBLIOTHÈQUE

ACCOMPAGNANTE ET

ÉMANCIPATRICE

p. 45

Renforcer l'accompagnement concernant la vie quotidienne p. 45

Donner les clés pour comprendre les grands enjeux sociétaux p. 49

Participer activement à la transition écologique p. 52

Contribuer à la réussite scolaire et universitaire p. 58

AXE 3 : UNE BIBLIOTHÈQUE

INCLUSIVE

p. 63

Rendre les collections plus attractives et plus accessibles p. 63

Développer une politique d'accueil de tous les publics p. 70

Renforcer les démarches participatives p. 73

AXE 1 : UNE BIBLIOTHÈQUE SURPRENANTE

Les bibliothèques publiques françaises ont considérablement renouvelé leur offre de services depuis les années 80 et l'ambition nationale de couvrir le territoire de « médiathèques ». Dans une approche plus anglo-saxonne, ces établissements strictement culturels historiquement sont devenus des lieux de partage, de formation, d'accompagnement, en évoluant constamment au gré des pratiques de la population. Néanmoins, force est de constater que l'image qu'a le grand public des bibliothèques demeure très souvent en décalage, parfois passiste. C'est d'autant plus vrai pour un grand réseau de lecture publique tel que celui de Bordeaux qui présente trois caractéristiques majeures : le poids de l'histoire et de ce qu'on appelait alors « les fonds anciens », une identification forte par les étudiants comme bibliothèque d'étude, et le paysage culturel local dense. La bibliothèque, au-delà même d'une communication plus volontariste dans l'espace urbain, doit proposer des formats d'actions moins convenus pour toucher d'autres publics, intervenir dans des champs moins conventionnels, susciter la curiosité de la population.

1.1 Renouveler les formes de médiation

Il est plus que jamais nécessaire de changer l'image de la bibliothèque, affirmer le côté ludique, le lieu de loisirs dans un monde parfois anxigène. Les clichés (lieux poussiéreux, de silence) ont malheureusement la vie dure... Utiliser de nouvelles formes de médiation permet également de conquérir de nouveaux publics.

Crieur public devant la bibliothèque Mériadeck à l'occasion de La Nuit des Bibliothèques



PROJET Développer les actions EAC, Education Artistique et Culturelle

Les enjeux

La Ville a obtenu en septembre 2022 le label 100% EAC. Décerné par le Haut Conseil de l'éducation artistique et culturelle, ce label signifie que la ville de Bordeaux s'engage à ce que chacun des Bordelais scolarisés sur son territoire ait au moins une fois durant son parcours scolaire suivi un programme d'EAC. L'ensemble des structures institutionnelles et associatives de la ville travaille ici de concert, car ce sont bien nos efforts conjoints qui permettront d'atteindre cet objectif. La ville s'est dotée d'une charte qui vient préciser celle établie par le Haut Conseil en réaffirmant notamment son engagement vis à vis des droits culturels. Elle s'articule autour de 6 principes :

- l'éducation à la citoyenneté et la transmission des valeurs fondamentales du vivre ensemble ;
- l'éducation aux enjeux écologiques et climatiques ;
- l'éducation à l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- l'éducation à la laïcité et la liberté d'expression qui sont fondamentales pour permettre à toutes et tous de construire leur propre personnalité ;
- l'éducation à l'image et notamment aux risques auxquels s'exposent les jeunes en pratiquant et utilisant les réseaux sociaux ;
- la prise en compte et le développement des activités et dispositifs accessibles à tous les publics, y compris les enfants en situation de handicap ou allophones.

Les projets d'EAC s'articulent autour de 3 piliers :

- une notion à découvrir : cette dimension pédagogique de l'EAC est particulièrement vraie pour les publics scolaires ou étudiants qui en bénéficient. Dans ce cas, les projets d'EAC sont souvent construits avec les enseignants. Ces derniers enseignent des programmes et il est nécessaire que les sorties

scolaires et les projets qu'ils conçoivent s'y inscrivent. L'EAC a cependant cours tout au long de la vie. Dans le cas de publics adultes, nous évoquerons plutôt un thème de curiosité comme fondement du projet. Il en va de même pour des projets d'EAC construits avec les centres de loisirs, dégagés de fait de toute injonction du programme national.

- une rencontre avec la création : le projet d'EAC doit nécessairement mener à la rencontre avec un artiste, un artisan, un créateur, c'est bien tout l'objet du dispositif.
- une production : afin de rompre la distance comme l'intimidation que la rencontre avec un artiste peut induire, il est important de mettre les participants en activité créative. Cette démarche active permet aussi de mieux ancrer les acquisitions.

Les projets d'EAC s'inscrivent sur un temps relativement long puisqu'ils nécessitent de voir le même groupe au minimum deux fois dégagant la bibliothèque d'une approche quantitative des accueils de classe. Il n'est pas nécessaire de rencontrer chaque classe du territoire dans l'année. Il est important que chaque élève, durant sa scolarité, ait eu accès à un parcours d'EAC, avec les bibliothèques, les musées, le Conservatoire...

Mise en œuvre / objectifs

L'EAC permet de donner vie aux collections : plus qu'un lieu ressource, les bibliothèques deviennent lieu de création, d'expression culturelle. Dès la rentrée 2022, les bibliothèques relèvent le défi en proposant un ambitieux programme d'EAC. Chaque structure proposera un parcours qui se traduira par des rencontres d'auteurs, des ateliers d'écriture, de danse contemporaine, de book-tok, de fanzines, de podcasts...

En plus de l'EAC, il est nécessaire de repenser nos accueils plus classiques de classe. Toutes les classes qui nous sollicitent ne pourront bénéficier d'un parcours EAC mais il nous appartient de rendre unique chaque visite, afin qu'elle marque suffisamment les esprits pour susciter la visite des familles. Aujourd'hui divisés en trois grandes familles : accueil découverte, accueil thématique et EAC, il semble important de proposer davantage d'accueils thématiques qui mettent à l'honneur la variété de nos collections, les visites classiques restant souvent axées sur le livre.

Ainsi, chaque élève en école publique, au cours de sa scolarité (de la petite section à la grande section de maternelle, du CP au CE2 et du CM1 au CM2) bénéficiera d'un projet EAC.

Actions

1. Poursuivre les projets d'EAC existants.
2. Chaque centre du réseau doit proposer un parcours d'EAC chaque année.
3. Revoir plus largement l'accueil des scolaires selon le triptyque : accueil découverte / accueil thématique / EAC. Avec pour objectif de développer l'EAC par rapport aux accueils découverte.

Moyens

Un budget sera sanctuarisé au sein du budget d'action culturelle pour favoriser les actions EAC (3000€ en 2023 avec un accroissement progressif chaque année).

Indicateurs

Nombre de classes intégrées dans les parcours EAC de la bibliothèque.
Évolution du nombre d'enfants inscrits dans ces parcours sur 5 ans.

PROJET Repenser et renforcer l'offre des mallettes thématiques à destination des collectivités

Les enjeux

Les bibliothèques de Bordeaux proposent une offre documentaire à destination des professionnels de l'enfance et des enseignants (écoles, centres de loisirs, crèches, RAM etc.). Elle est constituée :

- de mallettes thématiques : des sélections d'ouvrages conçues par les bibliothécaires et abordant plus de 45 thèmes.
- d'ouvrages en série : 15 à 30 exemplaires d'un même livre, choisis parmi les œuvres de la littérature pour la jeunesse.

Au total, 4 000 ouvrages sont disponibles à l'emprunt. En 2021, 229 séries ou mallettes ont été empruntés (un peu plus d'une centaine en 2014).

Les mallettes thématiques sont des dispositifs « ressources », pouvant être utilisées in situ et/ou hors-les-murs par les enseignants, professionnels de l'enfance, de la petite enfance et de l'animation. L'offre des mallettes thématiques est multi-supports et tend à favoriser l'appréhension de contenus par le livre, le jeu et la pratique.

Mise en œuvre / objectifs

En complément des projets EAC développés par les bibliothèques de Bordeaux, l'offre de mallettes thématiques et d'ouvrages en série doit se renforcer et évoluer, en lien avec les objectifs précités. Les thèmes seront choisis en fonction des besoins identifiés lors des échanges avec les enseignants et les personnels de la petite enfance, ainsi que des grands enjeux sociétaux auxquels souhaitent faire échos les bibliothèques de Bordeaux. Les contenus des mallettes thématiques seront actualisés et diversifiés (intégration de jeux, instruments, jouets, objets etc.).

Actions

1. Procéder aux acquisitions de documents et d'objets, en fonction des thématiques définies et du budget supplémentaire alloué en 2023.
2. Repenser les modalités de communication de cette offre de service afin d'en augmenter la portée.

Moyens

10 000€ supplémentaires ont été affectés en 2023 pour les achats de documents. L'équipe des agents volants sera mobilisée pour travailler cette extension.

Indicateurs

Nombre de nouvelles séries et malles.
Évolution du nombre de prêts.
Évolution du nombre de classes ayant emprunté une série/mallette dans l'année.

PROJET Faire découvrir Montaigne de manière ludique, vulgariser son œuvre

Les enjeux

La vie et l'œuvre de Michel de Montaigne (1533–1592) sont indissociables de la ville de Bordeaux. Aujourd'hui, un des plus grands lycées de la capitale de la Nouvelle-Aquitaine porte le nom de l'auteur, une université également. La Bibliothèque de Bordeaux conserve une partie de sa bibliothèque ainsi que l'« Exemplaire de Bordeaux », exemplaire des *Essais* de 1588 comportant d'abondantes corrections et annotations manuscrites de Montaigne, rédigées entre l'été 1588 et le 13 septembre 1592, véritable trésor de la pensée occidentale. Le musée d'Aquitaine accueille son cénotaphe et probablement son corps. Néanmoins, malgré les nombreuses expositions, conférences, hommages et événements dont le *Moi(s) Montaigne* piloté par l'Université Bordeaux-Montaigne, il n'existe pas un temps annuel qui viserait à faire connaître sa pensée au plus grand nombre, mêlant différentes approches de médiation et des disciplines différentes (littérature, philosophie, histoire, arts, etc.)

Mise en œuvre / objectifs

Elle prendra de multiples formes, en abordant de très nombreux questionnements contemporains à travers le fonds Montaigne de la bibliothèque : la connaissance de soi et des autres, la place de l'homme dans la nature, la relation entre l'homme et l'animal, l'apprentissage, la tolérance, l'amitié, le voyage, les notions de civilisation et de barbarie, la critique de la colonisation, le relativisme des mœurs, l'art de vivre, etc. Il s'agit également de permettre à tous les publics de découvrir le fonds Montaigne de la bibliothèque et de dialoguer avec l'œuvre de l'écrivain bordelais, et d'attirer vers le fonds Montaigne de nouveaux publics, beaucoup plus larges que les seuls publics universitaires et scolaires.

Dans le cadre du projet BNR2, Bibliothèque Numérique de Référence (voir p. 78), il y a la volonté de créer un site et une expérience

interactive en 3D pour s’immerger dans plusieurs tableaux évocateurs de la carrière de Montaigne (la boutique de son éditeur, Simon Millanges ; la tour de Montaigne et sa « librairie » ; le cénotaphe de Montaigne...).

Actions

1. Créer un site web de vulgarisation sur Montaigne en intégrant des éléments ludiques.
2. Lancer un événement annuel coordonné par la Bibliothèque de Bordeaux autour de Montaigne en associant des partenaires extérieurs (Université Montaigne, musée d’Aquitaine, etc.) et en visant le public le plus large.

Moyens

Le projet est intégré au dossier Bibliothèque Numérique de Référence 2 pour un budget de 100 000€, avec une part de financement de l’État. L’équipe du centre Numérique patrimonial sera investie dans le projet.

Indicateurs

Visiteurs fréquentant le site web dédié à Montaigne.
Fréquentation de la manifestation sur Montaigne et son évolution.

PROJET Développer les actions autour des jeux, « ludifier » les actions

Enjeux

Le jeu vidéo, objet culturel populaire mais longtemps absent des bibliothèques publiques, a été introduit dès 2011 dans les bibliothèques éphémères de Bordeaux (« biblio. »), puis intégré au cœur de la bibliothèque Mériadeck avec l’inauguration de l’Espace Num en 2014, avant l’installation de jeux vidéo dans chaque bibliothèque de quartier. Le réseau des bibliothèques a ensuite étendu son offre avec la mise en place d’animations ludiques régulières, suivies de l’acquisition de collections de jeux de société et de l’implantation de nouveaux espaces de jeux clairement identifiés (à Caudéran et à Mériadeck). Depuis 2021, un grand événement réseau, « La Bib se la joue », permet de mettre en valeur le jeu sous toutes ses formes.

L’offre ludique rencontre un grand succès auprès des usagers et permet quotidiennement d’attirer à la bibliothèque de nouveaux publics, tout en facilitant les apprentissages et la convivialité. Pour que ce service fonctionne pleinement, une réflexion est en cours pour maintenir une offre de qualité régulièrement mise à jour et renouveler le parc de consoles disponibles. Ce projet doit s’intégrer dans le cadre de la stratégie numérique responsable de la ville (le prêt de consoles de jeux “ancienne génération” permet de lutter contre l’obsolescence rapide de ces matériels par exemple). La bibliothèque doit aussi accompagner les usages et la parentalité autour de ce domaine. Il faut également développer des actions plus régulières et structurer l’offre ludique à l’échelle du réseau.

Mise en œuvre / objectifs

Plusieurs objectifs sous-tendent ce projet, dans un domaine d’intervention très vaste :

- développer l’offre courante de jeux de société et de jeux vidéo : harmoniser les animations liées au jeu à l’échelle du réseau, accroître les collections ludiques pour le fonds tournant, équiper chaque bibliothèque de consoles de jeu.
- donner de l’ampleur au grand événement ludique annuel de la bibliothèque : « La Bib se la joue » (décembre)

- faire des propositions ludiques lors des grands rendez-vous et manifestations de la bibliothèque (Mois de la petite enfance et Nuit de la lecture en janvier, Fabrique du citoyen au printemps, Nuit des bibliothèques en octobre, etc.)
- proposer des escape games et des jeux de pistes à partir des collections de la bibliothèque ou au sein des espaces, pendant les horaires d'ouverture classiques ou en dehors des horaires habituels (soirée, nocturnes...)

Actions

1. Lancer une offre de prêt de rétrogaming (consoles et jeux) : mise en place à la rentrée 2026.
2. Consolider la manifestation annuelle La Bib se la joue : implanter l'événement dans l'ensemble des bibliothèques du réseau ; élargir l'offre pour toucher toutes les générations ; ne pas limiter l'offre à des moments purement ludiques, mais intégrer aussi toutes les problématiques économiques et sociales (chaîne de production, formation, débouchés, questions sociétales, etc.).
3. Créer des scénarios originaux d'escape game et murder party à partir des collections et locaux de la bibliothèque (conception, réalisation, test). Un nouveau scénario par an, à tester annuellement lors d'événements ponctuels (ex : La Bib se la joue, Nuit des bibliothèques, etc.). On veillera à ce que chacune des créations ait une dimension accessible (LSF) et que l'offre globale s'adresse à toutes les générations.

Moyens

Un plan de formation sera nécessaire : formation au jeu vidéo et aux jeux de société en bibliothèque (développement de collection et animation). Le renouvellement du parc de consoles dans toutes les bibliothèques (équipement pour la rentrée 2023 et réassort annuel). Budget de 5 000 € sur 3 ans. 9 000 € seront également nécessaires pour aménager de nouveaux espaces.

Indicateurs

Nombre d'escape games dans l'année et fréquentation. Évolution
Évolution de la fréquentation de l'événement La Bib se la joue.
Nombre de prêts de jeux vidéo/console
Retrogaming.

PROJET Renouveler l'offre culturelle à destination des familles

Enjeux

L'ouverture dominicale de la bibliothèque Mériadeck a révélé que les familles franchissant la porte des bibliothèques étaient en attente de moment privilégiés pour découvrir les collections mais également pour assister à des animations. Ainsi, le samedi et le dimanche, plus de la moitié de la fréquentation concerne des parents avec des enfants. L'exemple de la bibliothèque Louise Michel à Paris est intéressant : le quartier accueillant de nombreuses familles, un accent particulier a été mis sur les services en direction du public des 0-6 ans et de leurs parents. Un rapprochement sémantique a été réalisé entre « familial » et « familiale ».

L'enjeu est double pour les bibliothèques de Bordeaux : attirer ce public familial qui va identifier la structure comme un établissement majeur de l'offre locale et proposer ensuite sur place une programmation intéressante enfants et adultes, dans une proposition construite pour les deux types de publics.

Mise en œuvre / objectifs

Les objectifs sont de différents ordres : renouveler l'offre de contenu, en pensant des actions pour deux types de publics, en ne les segmentant pas, mais également en assurant une meilleure communication auprès des parents qui se trouvent être ici le public « cible ». La réflexion porte également sur le renouvellement des supports, au sein même des collections. Ainsi l'acquisition de conteuses interactives à la fois pour le prêt et la consultation sur place, faciliterait ces échanges, constituerait un support adapté aux familles les moins à l'aise avec l'écrit et la lecture. Notons que ces objets présentent un bilan carbone plus intéressant que l'abonnement à des ressources en ligne (flux internet sur la durée consommateur de ressources).

Actions

1. Lancer un programme de conférences pour les 6-10 ans, ayant un intérêt également pour les parents. Les thèmes seraient choisis

en fonction des grands sujets de prédilection de cette tranche d'âge mais ayant des explications plus complexes qu'il n'y paraît (avec ainsi une cible parentale possible) : l'extinction des dinosaures, comment l'eau arrive dans le robinet, à quoi servaient les donjons, etc.

2. Développer le prêt de formats originaux tels que des conteuses numériques. Produire nos propres lectures de contes et les enregistrer dans ce type de matériel. Achat et définition du contenu des conteuses numériques nomades.
3. Réflexion annuelle sur le prêt de formats originaux à proposer au public.

Moyens

Dédier 2 500 € du budget « matériel » pour l'acquisition d'une cinquantaine de conteuses numériques pour l'ensemble des bibliothèques (et enregistrer nos propres lectures).

Indicateurs

Nombre de prêts de lecteurs de contes.
Fréquentation du programme de conférences pour les 6-10 ans.



La Bibliambule, triporteur avec hamacs de lecture des bibliothèques de Bordeaux

1.2 Investir l'espace public

Dans une démarche de droits culturels, l'offre de la bibliothèque doit sortir de ses bâtiments en allant au plus près de la population éloignée du livre et de l'écrit, ou ayant une méconnaissance de l'éclectisme des services proposés. Ce « hors-murs » est une forme d'intervention ancienne dans cette profession mais désormais il y a une approche des publics plus complète, avec une visée sociale beaucoup plus affirmée.

PROJET Développer la présence du livre sur le territoire

Enjeux

La démarche vise à diversifier les opportunités de contact avec le livre et aller à la rencontre d'un public qui de lui-même ne fréquente pas les bibliothèques. Il s'agit alors de s'implanter dans des structures que ce public utilise pour d'autres besoins, en raison de leur accessibilité, des activités et des services variés qu'elles proposent aux habitants : salles d'animation, centre social, associations, etc. Les formes d'implantation peuvent être nombreuses : modèle des « points lecture » tels qu'expérimentés au Havre dans le cadre du plan Lire au Havre, ou à Rennes ou bien étagères de livres pour les enfants présents dans les salles d'attente de services publics, densification de la circulation de la Bibliambule, etc.

Mise en œuvre / objectifs

Les missions assignées aux points lecture, concept en attente d'une dénomination plus significative,

répondent pleinement à la volonté de la ville de placer les droits culturels au cœur de nos politiques publiques. Ce projet est mis en exergue dans le point 15 de la feuille de route : mettre la culture au cœur du nouveau modèle urbain bordelais. L'objectif est avant tout social et doit permettre à des populations éloignées du livre et de l'écrit de pouvoir bénéficier d'un premier contact avec des documents.

Ces unités de lecture publique de toute proximité, gérées par le personnel de la structure accueillante, déploient un rayon d'impact sur 500 à 1 500 habitants environ, chiffre variable selon le type de quartier et la densité de population. Cette offre novatrice constitue une offre d'accès à la lecture complémentaire à celles proposées en bibliothèques dans des lieux où elle n'est pas attendue. Chaque point lecture met 2 000 à 3 000 ouvrages à disposition, des revues, et éventuellement des accès internet.

Actions

- 1.** Expérimenter en 2023 à Chantecrit (quartier Bordeaux Maritime) et dans le quartier de Bordeaux Sud de ces nouvelles formes de présence du livre. Travailler avec le tissu associatif local et les administrations présentes au cœur de ces territoires.
- 2.** Expérimenter la présence de petits fonds documentaires dans des lieux de passage au travers de partenariat avec des établissements sportifs, des commerces, etc. Identifier les partenaires et lieux adaptés.
- 3.** Définir les contours et logistique dédiée à la mise en place de fonds documentaires : documents issus des collections ou désherbés, prêt ou consultation sur place, coordination, logistique. Exemples : Dans les nouveaux espaces de la DACI à l'Hôtel de Ville, Cité Municipale, PMI, CAF, associations à vocation sociale.
- 4.** Définir l'organisation interne.
- 5.** Former les personnes assurant la médiation sur place.

Moyens

Budget initial estimé à 90 000 € pour deux sites expérimentaux, 50 000 € pour les collections et 40 000€ pour le mobilier. La coordination du projet sera affectée en interne en fonction des aspects du programme (collections, formation, etc.).

Indicateurs

Fréquentation des points lecture. Évolution sur 3 ans.

Nombre de prêts de documents si cette possibilité existe et répartition par âge et CSP.

PROJET Sortir le patrimoine écrit au travers d'un dispositif itinérant

Enjeux

Il s'agit là de s'inscrire pleinement dans l'ambition 2 de la feuille de route culturelle de la ville de Bordeaux : mettre l'art et la culture au cœur de la transformation urbaine, et plus précisément atteindre l'objectif 6, *Encourager la culture partout : dans l'espace public et hors les murs*. Le Patrimoine de la Bibliothèque municipale de Bordeaux est l'un des plus riches de France autour du noyau primitif constitué par la bibliothèque de l'Académie, puis par les confiscations révolutionnaires qui ont été rassemblées dans le dépôt littéraire de Bordeaux.

Ce fonds est constitué de :

- 400 000 livres
- plus de 20 000 manuscrits et pièces d'archives
- 15 000 estampes
- 5 000 photographies
- 5 000 cartes postales

L'enjeu majeur est de faire connaître ces riches fonds en allant au-delà des expositions et présentations organisées au sein-même de la bibliothèque Mériadeck. Et ce, en sortant ce patrimoine hors du réseau des bibliothèques, une médiation assez peu courante encore dans le milieu de la conservation et du patrimoine.

Mise en œuvre / objectifs

Le Patrimoine est déjà intégré à la programmation hors-les-murs de la bibliothèque (programmation estivale, temps forts) et la bibliothèque dispose également d'une identité visuelle permettant de reconnaître ses véhicules lors d'une sortie. De plus, un centre « Médiation des collections patrimoniales et régionales » a été créé au sein de l'organigramme de la bibliothèque en 2021. Cette équipe est là pour mettre en œuvre toutes les actions permettant de valoriser ces collections, à l'intérieur des établissements mais aussi en dehors. La bibliothèque dispose donc d'une bonne base organisationnelle pour aller au-delà de ce qui est réalisé aujourd'hui. Une étude sera menée en 2023 afin de définir le type de véhicule le plus adapté pour « sortir » des documents anciens. En ayant bien entendu une attention toute particulière à leur sécurité et à leur intégrité.

Actions

1. Développer un dispositif itinérant pour rendre visible les propositions Patrimoine hors les murs (véhicule, objets de communication...).
2. Poursuivre la programmation Patrimoine en milieu carcéral.
3. Inventer des propositions patrimoniales hors les murs pour les seniors (résidences autonomie, Club senior).
4. Intensifier les propositions patrimoniales en bibliothèque de quartier à destination du public adulte.
5. Intensifier la présence du patrimoine dans l'activité hors les murs de l'établissement.

Moyens

Acquisition d'un véhicule spécifique ou habillage « patrimonial » d'un véhicule existant. Investissement de l'équipe du centre Médiation patrimoniale et régionale qui a pour mission principale de valoriser les riches collections patrimoniales de la bibliothèque.

Indicateurs

Nombre de personnes ayant suivie une animation patrimoniale hors les murs chaque année.

Évolution et typologie des structures accueillantes.

PROJET Densifier le programme hors les murs estival, installer des stands éphémères

Enjeux

L'expression « bibliothèque hors les murs » propose des réalités très différentes : bibliothèque mobile, triporteur, bibliothèque de rue, de plage, de parc, bibliobus, etc., mais aussi intervention dans des structures extérieures. Ce terme est finalement ancien, défini par Jean Gattégno, ancien directeur du Livre et de la Lecture dans les années 1980, et déjà utilisé dans d'autres milieux culturels. Les missions dévolues aux bibliothèques hors les murs sont toutes aussi diverses et aux objectifs multiples. Il s'agit d'organiser des animations en lien avec le livre et la lecture en dehors des murs des bibliothèques, en particulier pour ceux qui en sont éloignés ou qui n'en sont pas familiers. Les bibliothèques hors les murs présentent l'avantage de pouvoir passer au-dessus des codes d'usage des bibliothèques, de franchir toutes les barrières symboliques.

Mise en œuvre / objectifs

L'objectif principal est d'intensifier la présence de la bibliothèque dans l'espace urbain et dans les festivals du territoire, dans un but tout à la fois de communication et d'offre de service. Là encore, il semble essentiel d'aller à la rencontre de la population ; les festivals et salons permettent de promouvoir l'action de la bibliothèque dans des flux importants mais également de susciter les discussions avec de futurs usagers et ainsi adapter l'offre de services.

L'objectif de communication est central en étant présent dans les lieux névralgiques de l'activité culturelle, éducative et sociale de la ville.

Ce projet renforce la vocation sociale de la bibliothèque en allant au-devant de populations qui ne fréquentent pas les bibliothèques.

Actions

- 1.** Être présent sur les salons de l'étudiant, les animations organisées pour les nouveaux arrivants.
- 2.** Compléter les kits de communication extérieure.
- 3.** Réinvestir les festivals comme le Bordeaux Geek Festival ou Animasia.

- 4.** Mettre en œuvre une démarche volontariste interne pour une participation accrue du personnel.
- 5.** Inventer une forme de mini-bibliothèque à installer rapidement, logeant dans une camionnette en complément de la Bibliambule, dans une version plus ambitieuse.

Moyens

Continuer à acquérir du matériel de communication extérieur type Windflag et engager une réflexion sur l'organisation du service public au sein de la bibliothèque Mériadeck afin de libérer du temps pour les actions hors des établissements.

Indicateurs

Fréquentation des animations hors les murs dans les festivals.
Évolution.

PROJET Doter le bibliobus d'un dispositif « accompagnement aux démarches »

Enjeux

Le centre « desserte mobile » des bibliothèques de Bordeaux a pour mission d'aller à la rencontre des personnes éloignées de la lecture publique. Parmi les moyens employés pour atteindre cet objectif, elle utilise un bibliobus qui assure un maillage complémentaire à celui proposé par les 9 bibliothèques de quartier, sur le territoire bordelais. Un nouveau véhicule a été acquis fin 2022 et est un outil essentiel aux objectifs de l'établissement. Il a l'avantage d'être implanté dans des zones non desservies par une bibliothèque et de bénéficier d'une excellente visibilité grâce à son habillage graphique réalisée par l'illustrateur Mathieu Stoldick. Néanmoins, cette présence n'est pas exploitée à sa juste valeur, puisque cette bibliothèque mobile propose surtout de l'emprunt de document. Une offre de service complémentaire permettrait d'aider des populations éloignées des administrations, notamment les retraités, public majoritaire du bibliobus.

Mise en œuvre / objectifs

A la faveur d'un nouveau véhicule livré en 2022 et de sa présence au sein des quartiers, de sa proximité avec des populations parfois peu mobiles, il s'agit de déployer un programme d'accompagnement aux démarches de la vie quotidienne (accompagnement au droit, aide à la prise de rendez-vous, etc.) et au numérique et d'élargir l'offre de médiation numérique en proposant un dispositif hors les murs ; diversifier les publics cibles en allant au-devant de populations qui ne fréquentent pas les bibliothèques.

Actions

1. Adapter l'équipement informatique du bibliobus pour la mise en service du nouveau véhicule en 2022.
2. Définir et expérimenter un programme d'accompagnement aux démarches quotidiennes et au numérique (contenu, moyens techniques et RH), en lien avec les

tournées du bibliobus dans les quartiers, en 2023/2024.

3. Prévoir une campagne de communication à ce sujet. Trouver des relais (institutionnels, associatifs) dans les quartiers desservis.
4. Ajuster le dispositif en 2024/2025 en fonction du 1er bilan.

Moyens

Intégrer dans le planning d'intervention des conseillers numériques et de la personne en contrat « service civique » sur l'inclusion numérique de nouveaux créneaux. Acquisition du matériel informatique nécessaire.

Indicateurs

Nombre de personnes chaque année et par point d'arrêt ayant bénéficié d'un accompagnement. Suivi de la typologie des demandes.

PROJET Favoriser la création artistique et littéraire en définissant un projet novateur pour la maison associative du « Professeur Demons »

Enjeux

La maison du Professeur Demons fait partie du domaine public de la Ville de Bordeaux. Située à deux pas du Jardin public, elle représente un élément fort du patrimoine architectural bordelais. La maison du Professeur Demons est un espace que la Ville de Bordeaux met à disposition de plusieurs associations par le biais de conventions d'occupation du domaine public établies à titre précaire et révocable avec chacune de ces associations, afin de valoriser son patrimoine immobilier. Ces associations ont en commun d'avoir toutes un projet associatif tourné vers les littératures et le patrimoine architectural.

Depuis une dizaine d'années l'immeuble accueille des associations soutenues par la ville : l'association Pétronille (valorisation du patrimoine), l'Escale du livre, et jusqu'à la dissolution de l'association, le festival 9-33 puis Regard9. En 2022, le festival Gribouillis, a repris les locaux attribués à cette dernière. L'enjeu principal réside dans l'écriture d'un projet culturel spécifique à ce lieu dans le cadre des grands objectifs culturels de la ville.

Mise en œuvre / objectifs

La bibliothèque gère depuis 2022 la politique du livre et de la lecture de la Ville de Bordeaux, et à ce titre les relations avec les associations occupant cet immeuble par convention. En y installant le festival Gribouillis, un projet a commencé à émerger : favoriser l'alchimie créatrice entre des festivals et des créateurs en résidence. Accroître la visibilité de ce lieu de création est un enjeu important qui permettra aux Bordelais de mieux appréhender le rôle de ce type de lieu.

La bibliothèque entend mener un projet global pour ce lieu, dans l'optique de favoriser la création artistique et littéraire du territoire :

- la volonté d'aller vers un projet culturel commun, qui pourra s'étoffer d'années en années ;
- l'installation d'ateliers d'artistes qui répondent à des appels à projets selon un calendrier annuel à destination... d'auteurs, d'illustrateurs et plus largement, d'artistes ;
- une ouverture vers le public, vers les habitants de Bordeaux, lors de journées portes ouvertes, de Nuits ou des Journées européennes du patrimoine et du matrimoine.

Actions

- 1.** Un plan de travaux pour sécuriser le bâtiment et favoriser la création dans de meilleures conditions.
- 2.** Renouveler les conventions en les enrichissant d'un projet culturel, qui prendra la forme d'une convention chapeau.
- 3.** Faire vivre le lieu en permettant au public de rencontrer annuellement au moins les artistes/associations et lui donner une identité graphique.
- 4.** Transformer le 3^e étage en lieu de résidence d'auteurs avec studios.

Moyens

Lancer un plan pluriannuel de travaux pour assurer de bonnes conditions d'accueil des associations en créant une part dédiée au sein du budget Gros Entretien Réparation (GER) de la Culture.

Confier la coordination de ce projet à la conservatrice en charge du développement des publics.

Indicateurs

Liste annuel des travaux effectués dans le bâtiment.

Liste des artistes en résidence.



1.3 Déployer des espaces modernisés

La diversification et l'évolution des missions dévolues aux bibliothèques impliquent de repenser de manière régulière les espaces intérieurs à l'aune des pratiques culturelles, des usages réels et projetés.

PROJET Moderniser et réaménager les espaces des bibliothèques

Enjeux

Le réseau des bibliothèques de Bordeaux a bénéficié ces dix dernières années d'un plan de modernisation, que ce soit par la construction de nouveaux établissements ou par le réaménagement intérieur d'espaces. Il est nécessaire de poursuivre cette dynamique en lien avec les grands objectifs généraux de l'établissement et de la politique générale de relations usagers de la Ville .

Voici l'historique des rénovations et des constructions :

- 2013 : ouverture de la bibliothèque Flora Tristan (860 m², 8 Équivalent Temps Plein (ETP), 30 000 documents) en remplacement de deux petites bibliothèques (Carle Vernet et Son Tay).
- 2013 : ouverture de la bibliothèque Jean de La Ville de Mirmont (640 m², 7 ETP, 25 000 documents), en remplacement de l'ancienne bibliothèque Saint-Augustin.
- 2015 : rénovation de la bibliothèque Capucins/Saint-Michel (630 m², 7 ETP, 27 000 documents).
- 2019 : ouverture de la bibliothèque Pierre Veilletet à Caudéran (1 600 m², 11 ETP, 40 000 documents, coût d'opération :

6,6 M€ TTC).

- Réfection des peintures : Grand Parc (2017 et sol en 2019), Bacalan (2018 -2019), Bordeaux-Lac (2018).
- Réaménagement et renouvellement du mobilier : Bacalan, Bordeaux-Lac, Grand Parc, Jardin public, Mériadeck, Capucins/ Saint-Michel (espace petite-enfance).
- Signalétique : Bacalan, Bordeaux-Lac, Grand Parc, Jardin public.
- Requalification de la bibliothèque Mériadeck (phase 3) et réaménagement des plateaux.

Mise en œuvre / Objectifs

Compte-tenu de l'évolution des pratiques culturelles, des usages et de l'offre de service, les équipements doivent s'adapter en proposant notamment des espaces intérieurs renouvelés et facilement renouvelables, afin de gagner en visibilité, en attractivité et en convivialité, sans saturer les espaces d'offres numériques.

Pour ce faire, les programmes de réaménagement intérieur et de modernisation des espaces doivent s'appuyer sur une démarche qui :

- place l'expérience de l'utilisateur (agents et usagers) au cœur de ses préoccupations, en observant, recueillant et en analysant ses besoins, ses attentes ;
- intègre de nouveaux usages du lieu, des services et des collections ;
- vise à faciliter l'accès aux contenus et à l'offre de service ;
- implique une réflexion sur la valorisation des collections et la scénarisation des espaces ;
- tend à faire de la bibliothèque un lieu de séjour confortable et convivial ;
- favorise l'émergence de clubs de lecture ou de recommandations avec les usagers.

Actions

1. Démolition/extension/reconstruction de la bibliothèque Bacalan : 1200 m², 9 ETP, 30 000 documents.
2. Réaménagements intérieurs de la bibliothèque Jean de La Ville de Mirmont et Capucins/ Saint-Michel.
3. Relocalisation et réaménagement de la bibliothèque La Bastide dans le collège Jacques Ellul à partir de l'automne 2024.
4. Extension de la bibliothèque Jardin public (260 m²).

5. Réaménagement du rez-de-rue et des niveaux 2 et 4 de la bibliothèque Mériadeck.
6. Construction d'un pôle culturel dans le quartier de la Benauges, en remplacement de la bibliothèque La Bastide et de l'antenne du Conservatoire (2 900 m²/38 000 documents).
7. Créer des comités d'usagers avant et pendant les travaux.

Moyens

- 13 millions d'euros sont inscrits au plan pluriannuel d'investissement de la mandature pour le pôle culturel Joliot-Curie.
- 6 millions d'euros pour la démolition/reconstruction de la bibliothèque Bacalan.

Indicateurs

Suivi annuel des réaménagements (tableau).

Fréquentation des bibliothèques temporaires de Bacalan et de la Benauges.

Évolution de la fréquentation et des prêts des bibliothèques réaménagées.

Évolution des acquisitions des nouveaux documents pour les deux nouvelles bibliothèques.

PROJET Intégrer des espaces de création, de fabrication et de réparation, type fablab

Enjeux

Il existe déjà des activités de création numérique dans les bibliothèques Pierre Veilletet, Jean de La Ville de Mirmont et Flora Tristan (programmation, robotique) mais l'enjeu est désormais de déployer une programmation plus régulière et coordonnée sur tout le réseau des bibliothèques de Bordeaux, avec surtout la mise en commun de savoir-faire, avec du matériel "non numérique". Le partage d'expérience est au cœur de ces espaces. Les bibliothèques de Bordeaux ont développé ces dernières années une programmation très riche, sur l'ensemble du territoire, dans le domaine de l'inclusion numérique, beaucoup moins dans le domaine de la création.

L'enjeu est également de traiter le numérique comme un moyen au service d'objectifs plus larges de création et de fabrication d'objets par le public. Si certains rapprochent l'émergence du phénomène des FabLabs d'une lutte contre la société de consommation et l'obsolescence programmée, il s'agit avant tout de permettre l'accès à un espace de production d'objets à l'échelle personnelle en mutualisant les compétences et les moyens qu'ils soient numériques ou non. L'essor des FabLabs s'inscrit également dans la mise en commun des savoirs permise par le web et les réseaux sociaux, le cœur même du FabLab étant l'idée de partager les connaissances et compétences.

Mise en œuvre / Objectifs

Les objectifs sont au nombre de quatre : encourager la créativité en fournissant aux individus des outils de fabrication numérique ou non ; favoriser la découverte par des pratiques participatives et collaboratives via la fabrication d'objets ; intégrer le numérique dans des projets EAC et EMI des bibliothèques de Bordeaux ; toucher de nouveaux publics.

Des projets d'envergure sont prévus, en particulier la création d'un espace dédié dans la bibliothèque Mériadeck d'ici 3 ans ainsi que dans la nouvelle bibliothèque Bacalan en 2026. L'originalité de ces deux projets tient au fait que le numérique sera un aspect parmi d'autres puisque la notion de création, de réparation et

de récupération sera au cœur du programme d'activités.

Les espaces envisagés seront le croisement des quatre fonctions suivantes :

- Hackerspace (atelier des bricoleurs) : lieu où l'on cherche à comprendre comment fonctionne un système, à produire des idées nouvelles grâce à des cours et à des ateliers ;
- Makerspace (atelier de bricolage) : hackerspace pour bricoleurs où le « faire » prédomine (découpeuse, machine à coudre, perceuse...) ;
- Living Lab (laboratoire citoyen) : espace où chacun fait ce qu'il veut, basé sur les échanges et les nouvelles situations d'apprentissage. Lieu de co-création, d'exploration, d'expérimentation et d'évaluation ;
- Repair café avec le partage de savoir-faire sous la forme d'un wiki collaboratif.

Actions

1. 2023 : définition précise des objectifs pour chacun des espaces et choix des matériels nécessaires.
2. 2023-2025 : achat des équipements en fonction du calendrier des réaménagements ou des constructions.
3. Ouverture d'un espace Fablab en 2025 à la bibliothèque Mériadeck et 2026 dans la nouvelle bibliothèque Bacalan.
4. Évaluation ensuite et diffusion du modèle dans d'autres structures du réseau.
5. Développer les actions au sein du réseau des bibliothèques avec les associations du type les Petits Débrouillards.

Moyens

Un poste sera re-profilé pour assurer la coordination de ce projet au sein de la bibliothèque Mériadeck, en lien avec les autres chefs de projets équivalents dans les bibliothèques de quartier. Il pourra assurer aussi des missions de médiateur numérique.

Un budget dédié est prévu dans le programme BNR (EAC/EMI) : 30 000€.

Indicateurs

Fréquentation des Fablabs créés. Évolution.
Enquête qualité sur les besoins des usagers.
Suivi des typologies d'activités proposées.



PROJET Piloter l'administration fonctionnelle de la convergence des systèmes d'information

Enjeux

Le projet de convergence des Systèmes d'Information des bibliothèques, MédiSis, piloté par Bordeaux Métropole pour le compte des communes ayant mutualisé la compétence numérique est désormais une réalité avec la mise en production du nouveau SIGB en mars 2023 à la Bibliothèque de Bordeaux. Puis suivront par la suite les bibliothèques de Carbon-Blanc, Le Haillan, Le Taillan-Médoc et Floirac. Talence, Bègles et Le Bouscat ont signifié le souhait d'être intégrés ensuite.

Mise en œuvre / objectifs

Cette coordination fonctionnelle inclut le suivi de paramètres (gestion de bibliothèque, portail web et gestion d'espace public numérique), des évolutions futures du logiciel, des formations et l'animation du réseau des professionnels. En raison de la finalité professionnelle de cette coordination (aspects métier), Bordeaux Métropole a déjà indiqué qu'elle n'assurerait pas ces fonctions. Après plusieurs réunions de travail, il est apparu que seule la Bibliothèque de Bordeaux pouvait mener à bien ces nouvelles missions en raison de la présence dans son

1.4 Proposer une coopération innovante

En raison de sa taille, la Bibliothèque municipale de Bordeaux joue un rôle important en tant que coordinatrice d'activités pour les autres établissements de lecture publique de la métropole. Ce rôle est appelé à s'accroître dans les années qui viennent. Le contexte métropolitain de mutualisation de certains services est très favorable à ce changement d'échelle.

organigramme d'un centre dédié à l'informatique documentaire avec des personnels spécialisés et compétents à même de proposer une continuité de services. Si ce centre peut assurer cette gestion pour la Bibliothèque de Bordeaux, il ne peut assumer le surcroît de travail lié à un réseau composé de plusieurs bibliothèques.

Actions

- Définir le périmètre exact de cette administration fonctionnelle et estimer les moyens. RH nécessaires pour que la Bibliothèque de Bordeaux puisse l'assumer.
- Présenter le projet aux élus / Valider les clés de répartition par commune.
- Faire remonter les informations du SIGB sur le portail de services Mon compte numérique de territoire
- Valoriser des données en open data

Moyens

Recruter un administrateur/référent pour le réseau. La solution d'un conventionnement entre les communes bénéficiant du logiciel apparaît comme la solution la plus adaptée et permettrait le recrutement d'un contractuel pour renforcer l'équipe de ce centre.

Indicateurs

Volume de questions adressées par les bibliothèques de la métropole au service informatique de la Bibliothèque de Bordeaux. Évolution et typologie.

PROJET Définir une future coopération entre bibliothèques de la métropole

Enjeux

La structure de ce logiciel commun permet une grande latitude de paramétrage : du réseau le moins intégré - des bibliothèques avec des bases de données « étanches » - à un véritable réseau informatisé d'établissements, partageant les bases bibliographiques et emprunteurs. L'objectif à moyens termes est de proposer plus qu'une rationalisation des systèmes en facilitant la constitution d'un réseau de bibliothèques disposant d'une offre de services améliorée aux usagers : une carte d'abonnement unique par exemple voire, à terme, une possibilité de prêts et retours indifférenciés sur certains sites grâce à une navette.

Ce sont des enjeux de lecture publique de taille sur un territoire métropolitain tel que celui de Bordeaux, avec des difficultés institutionnelles : Bordeaux Métropole ne dispose pas de compétence Lecture publique, il n'existe pas de structure officiellement missionnée pour assurer une coordination ou un pilotage des projets.

Mise en œuvre / Objectifs

Dans le prolongement du projet de convergence des systèmes d'information, il s'agit de capitaliser sur les possibilités ouvertes par un logiciel de bibliothèque commun à plusieurs bibliothèques municipales de la métropole. Outre un catalogue commun, il est possible d'envisager aussi de partager les bases emprunteurs et de définir des paramètres communs (pour les modalités d'inscription, de prêt, de réservation, etc) afin de pouvoir proposer à moyen terme une offre de services améliorée et concertée aux usagers (une carte d'abonnement unique notamment). Dans cette perspective, il apparaît nécessaire de définir et mettre en place une organisation permettant la constitution d'un véritable réseau de lecture publique à l'échelle métropolitaine pour faciliter la concertation et la prise de décisions sur une offre de services mutualisée, dont la Bibliothèque de Bordeaux pourrait là encore assurer le pilotage, eu égard à sa taille et au rôle de coordination qu'elle remplit déjà pour les autres bibliothèques.

Actions

1. Définir un mode de gouvernance (pilote, groupe de travail, modalités de communication auprès de tous les partenaires).
2. Définir le périmètre de la future coopération entre bibliothèques de la métropole. Pour ces 2 actions, prévoir une phase de benchmark.
3. Définir un calendrier de travail en proposant des services expérimentaux.

Moyens

Il s'agit prioritairement de donner du temps à la mise en route d'une réflexion qui dépasse le cadre de la commune.

Indicateurs

Établissement d'un document intégrant le mode de gouvernance et le calendrier de travail.



AXE 2 : UNE BIBLIOTHÈQUE ACCOMPAGNANTE ET ÉMANCIPATRICE

Comme le rappelle souvent Anne-Marie Bertrand, ancienne directrice de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB), l'héritage politique des bibliothèques françaises est directement issu des Lumières et de la période révolutionnaire. L'émancipation du peuple, l'éducation du plus grand nombre sont des enjeux politiques et sociétaux majeurs. L'école, le musée, la bibliothèque sont quelques-uns des outils dont s'est dotée la République. Modèle surtout anglo-saxon à l'origine, la bibliothèque publique du 21^{ème} siècle en France revendique aujourd'hui d'être un outil de vie politique face aux enjeux majeurs du monde contemporain.

2.1 Renforcer l'accompagnement concernant la vie quotidienne

Cette partie rappellera les grands enjeux sociétaux que sont l'inclusion numérique, l'aide pour les démarches administratives, l'accompagnement à l'emploi et l'insertion professionnelle, le vivre-ensemble, la lutte contre l'isolement. Et ce que les bibliothèques de Bordeaux ont déjà mis en place : conseillers numériques, écrivains publics, partenariats sur la recherche d'emploi, etc. Un des objectifs majeurs est l'égalité de services quel que soit le point du réseau de lecture publique.

PROJET Proposer et pérenniser dans chaque bibliothèque un accompagnement aux démarches administratives

Enjeux

Un très grand nombre de démarches administratives sont aujourd'hui dématérialisées. Or 13 millions de Français sont en difficulté avec le numérique, 40 % des Français sont inquiets à l'idée de réaliser leurs démarches en ligne et les inégalités d'accès au droit restent fortes. Dans ce contexte, les bibliothèques jouent le rôle d'« intermédiaire par débordement », c'est-à-dire qu'elles sont identifiées positivement par les usagers insatisfaits ou en situation de difficulté comme étant en capacité de les aider dans la réalisation de leurs démarches. Comment répondre à ces besoins ? Un accompagnement aux démarches administratives est déjà proposé dans les bibliothèques du réseau. Mais ces actions ne sont pas pensées globalement et doivent être développées pour répondre à une forte demande. Les besoins sont différenciés en fonction des territoires et sont de deux types : individuel (il s'agit de répondre à une urgence liée à un contexte personnel) et collectif (il s'agit de besoins communs à plusieurs personnes). Cet objectif rentre pleinement dans la politique d'accueil de la Ville de Bordeaux.

Mise en œuvre / objectifs

Les réponses à ces besoins par les bibliothèques peuvent prendre différentes formes : orientation vers d'autres structures compétentes, accompagnement en direct par un bibliothécaire, proposition d'inscription à un atelier proposé par la bibliothèque, proposition d'inscription à une permanence d'une structure partenaire dans la bibliothèque. Un groupe de travail resserré (3/4 agents) pourrait être chargé de réfléchir à la mise en place de ces actions dans l'ensemble des bibliothèques, en fonction de besoins identifiés. Un socle commun à l'ensemble des bibliothèques pourrait être proposé. Mais en fonction du contexte territorial, des actions différenciées pourraient être mises en place. Le périmètre du projet recouvrira les domaines suivants : renseignement et orientation vers les différents services permettant une aide aux

démarches administratives, écrivain public, accès au droit, insertion professionnelle (rédaction de CV et lettre de motivation, entraînement aux entretiens d'embauche), ateliers personnels et collectifs d'accompagnement aux démarches administratives et à l'e-administration, mise à disposition d'espaces numériques pour la réalisation des démarches.

Des formats nouveaux seront expérimentés :

- ateliers crash-test des nouveaux services numériques ;
- simulateur d'accès aux droits ;
- relais des initiatives citoyennes pendant le budget participatif ;
- communication autour du grand débat citoyen.

Actions

- 1.** Identifier les besoins en accompagnement aux démarches administratives (enquêtes de publics, réalisation de focus groupes avec des experts en accompagnement).
- 2.** Mettre à jour la cartographie de tous les partenaires potentiels et identifier les dispositifs dans lesquels inscrire les services d'accompagnement aux démarches administratives.
- 3.** Formaliser et communiquer à tous les agents qui effectuent du service public des outils permettant une information et une orientation des usagers en fonction de leurs besoins (cartographie des structures, connaissance basique des différents dispositifs d'aides et des services d'accompagnement proposés par la bibliothèque...).
- 4.** Mettre en œuvre, en fonction des besoins identifiés, un programme à l'année de permanences et d'ateliers dans les bibliothèques.
- 5.** Évaluer chaque année le service rendu à partir d'indicateurs pré-définis selon la méthode SMART (spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporellement définis) et par le biais d'enquêtes de satisfaction.

Moyens

- Former l'ensemble des agents qui réalisent du service public à une aide de premier niveau (création boîte mail, création de comptes e-administration...).

- Accompagner la montée en compétence des agents pour répondre aux besoins identifiés par le biais de programmes de formations (statut de chargé d'accueil à chargé de relations usagers).
- Proposer une pérennisation d'une partie des postes de conseillers numériques.

Indicateurs

Nombre d'usagers ayant bénéficié de rendez-vous. Évolution.

Statistiques par demande, par site.

Enquête qualitative.

PROJET Expérimenter le prêt d'objets utiles au quotidien

Enjeux

Le prêt d'objet est un service assez répandu dans les établissements américains et des pays nordiques, mais il reste encore peu développé en France. Pourtant, il participe à la mission éducative des bibliothèques en favorisant le développement des champs de compétences des usagers et en leur donnant l'opportunité de joindre la pratique à la théorie. Il répond également à des besoins liés à la vie quotidienne et permet d'offrir un service complémentaire à différentes actions, notamment sociales, menées par les bibliothèques.

Avant de constituer une collection d'objets destinés au prêt, il est fondamental de s'assurer qu'ils répondent aux besoins des usagers et qu'ils soient en lien avec l'offre existante des bibliothèques. Une réflexion doit également être menée sur l'entreposage, le stockage, la mise en espace, le catalogage, les modalités d'acquisition et de prêts, la maintenance et l'entretien. La collection d'objets doit être pensée dans le cadre d'une politique documentaire qui en définit le périmètre et le contenu.

Mise en œuvre / Objectifs

Le prêt d'objets pourrait être expérimenté autour de trois axes :

- Accompagner les espaces de création/fabrication/réparation/expérimentation mis en place dans les bibliothèques avec du prêt d'outils de bricolage, de machine à coudre, de découpeuse vinyle etc...
- Accompagner l'évolution de l'offre dans le domaine de la musique et du cinéma avec le prêt de matériel audiovisuel et d'écoute.
- Accompagner les actions sociales de la bibliothèque en prêtant des costumes, cravates....

Les objectifs sont alors nombreux :

- à l'heure du numérique, rematérialiser l'offre de la bibliothèque en proposant un contenu physique non téléchargeable ;
- répondre aux besoins des publics dans le domaine de la vie quotidienne ;
- contribuer à faire de la bibliothèque un lieu

d'expérimentation, de création, de faire ensemble en favorisant les apprentissages actifs et le partage de savoirs et de compétences entre pairs ;

- favoriser l'économie circulaire et la sobriété par le partage de matériel ;
- changer l'image de la bibliothèque en l'ancrant davantage dans le quotidien des citoyens.

Actions

1. Proposer une séance focus group avec des partenaires de la bibliothèque pour définir des besoins à couvrir.
2. Définir une politique documentaire de la collection d'objets.
3. Former les agents concernés aux opérations de vérification et entretien liées aux opérations de prêt et retour.

Moyens

- Budget initial d'environ 10 000 € pour l'acquisition des objets et leur présentation.
- Enquête qualitative des besoins.

Indicateurs

Nombre de prêts d'objets par an. Évolution par typologie d'objets et par site.

PROJET Programmer des ateliers de conversation en langues étrangères

Enjeux

La bibliothèque offre de nombreuses ressources en langues étrangères : méthodes de langues, livres et films en VO pour la jeunesse et les adultes, méthodes d'apprentissages en ligne, dictionnaires etc. Elle développe par ailleurs des ateliers de conversation pour apprendre le français dans plusieurs bibliothèques : Mériadeck, Capucins/Saint-Michel, Bordeaux-Lac et Grand Parc.

Les bibliothèques (hors la bibliothèque Mériadeck) ne disposant pas d'ateliers de conversation pour apprendre le français pourraient proposer des ateliers de conversation en langues étrangères, animés soit par des bénévoles (en priorité), soit par des associations. Il ne s'agirait pas de cours de langues, mais d'ateliers conviviaux de pratique de la langue.

Mise en œuvre / objectifs

Les bibliothèques de Bordeaux doivent désormais être identifiées comme des lieux de ressources pour l'apprentissage des langues, en favorisant le partage de compétences et le savoir entre pairs. C'est également un moyen de valoriser et assurer la médiation des fonds en langues étrangères et les ressources numériques dans ce domaine. La Bibliothèque publique d'information à Paris propose ainsi des ateliers de conversation qu'elle présente ainsi : « un moment d'échanges et de rencontres, convivial, sympathique, spontané, amusant où l'on raconte son week-end, ses projets, son travail, ses études... où l'on donne son opinion sur la pollution, les régimes, l'argent, la politesse, le sport ... où l'on joue parfois ... en grand groupe ou par petits groupes, le tout animé et relancé par une personne qui parle la langue de l'atelier ».

Actions

1. Lancer un appel à bénévolat pour l'animation et la participation à des ateliers de conversation en langues étrangères.

2. Mettre à disposition des lieux adéquats pour les ateliers.
3. Élaborer un plan de communication sur la mise en place de ces ateliers.

Moyens

Formation aux ateliers de conversation.

Indicateurs

Nombre d'ateliers par an et par site. Nombre d'utilisateurs inscrits. Évolution. Évolution des langues parlées.



2.2 Donner les clés pour comprendre les grands enjeux sociétaux

Les bibliothèques ont un rôle éminemment important en raison de la richesse de leurs collections, notamment la presse. La bibliothèque propose des centaines de titres de journaux et magazines, de la presse en ligne, etc. Elle doit affirmer sa place centrale dans l'analyse de l'information.

PROJET Lancer un programme complet, récurrent, sur l'éducation aux médias et à l'information (EMI)

Enjeux

Comme le mentionne le guide pratique de la Bibliothèque publique d'information sur l'EMI, dans un contexte de surabondance informationnelle où chacun doit avoir la capacité d'exercer son esprit critique, l'éducation aux médias et à l'information est devenue un véritable enjeu national. Elle vise à permettre à chacun de s'informer et d'exercer son esprit critique :

- comprendre et utiliser les médias, traditionnels ou non ;
- repérer des infox ;
- produire et diffuser des contenus de façon responsable.

Il s'agit d'un enjeu important pour l'exercice de la citoyenneté, dans un contexte où chacun peut être tour à tour consommateur, relais et producteur d'information. L'EMI peut prendre des formes très diverses, de la conférence au débat en passant par l'atelier ou la résidence de journaliste, pour permettre l'acquisition de connaissances et de compétences à tout âge. L'EMI peut permettre aux bibliothèques d'être clairement identifiées, notamment par les jeunes publics, comme un recours, un espace d'accompagnement dans le monde de l'information en prise directe avec leurs pratiques. Enfin, l'EMI permet de développer ou renforcer ses liens avec d'autres acteurs (établissements scolaires, journalistes, club de la presse,

associations...) et donc de mettre en œuvre des échanges de compétences. L'EMI doit donc être une nouvelle mission socle des bibliothèques de lecture publique, plaçant davantage les bibliothécaires du côté de l'accompagnement que de la prescription.

Mise en œuvre / objectifs

Le compagnonnage mené en 2022 avec la médiathèque du Bouscat et les journalistes Pauline Boyer et Antoine Estève a été structurant pour la prise en main de l'EMI dans le réseau, à la fois du point de vue de la méthode et du point de vue de la formation professionnelle. Il s'agira de donner au public quel que soit son âge des clés d'analyse pour appréhender la société de l'information en créant un programme complet et récurrent d'Éducation aux Médias et à l'Information dans l'ensemble du réseau, à destination du public scolaire mais également du grand public.

Actions

1. Conduire chaque année, au moins un projet d'EMI avec un intervenant extérieur.
2. Développer des ateliers pratiques dédiés aux fake news dans chaque bibliothèque à terme.
3. Participer à la formation des enseignants (séances sur la presse ancienne par exemple).
4. Réaliser une mallette pédagogique EMI.
5. Acquérir un matériel innovant dans le cadre du label bibliothèque numérique de référence.
6. Mettre en œuvre un grand plan de formation interne.

Moyens

- Attribuer la coordination des actions EMI au service Développement du numérique.
- Budget BNR défini pour l'EAC et l'EMI (30 000€).

Indicateurs

Nombre d'animations EMI par an et par site.
Nombre d'agents formés chaque année.
Fréquentation des animations par site. Évolution.

PROJET Développer un programme de sensibilisation à l'égalité femmes/hommes

Enjeux

Selon Muriel Genthon, haut-fonctionnaire chargée de l'égalité femmes/hommes, la question de l'égalité peut se traduire en termes d'accès aux responsabilités, aux moyens de production et de diffusion pour les artistes, de lutte contre les stéréotypes qui entraînent de grandes disparités de présence des femmes dans certains métiers. Il est important de débloquer les mentalités pour que disparaisse ce plafond de verre qui fait que les femmes sont moins nombreuses dans les postes à haute responsabilité.

Les bibliothèques ont un rôle majeur à jouer en complément de celui de l'Éducation nationale, en raison de la diversité de ses actions : fonds documentaires, conférences, rencontres, ateliers, etc.

Quelques chiffres à connaître :

- 16% des maires sont des femmes ;
- les hommes gagnent en moyenne 20% de plus que les femmes à poste équivalent ;
- 1 entreprise du CAC 40 est dirigée par une femme ;
- temps supplémentaire consacré chaque jour aux tâches ménagères par les femmes : 1h30.

Mise en œuvre / objectifs

Le socle de ce projet est d'identifier un axe de développement cohérent et structuré en lieu et place d'actions sporadiques. Ainsi, une mallette thématique « Agir pour l'égalité entre filles et garçons » est proposée aux enseignants des classes élémentaires et la programmation aborde ponctuellement les questions de genre sans que ce soit pour l'instant un axe structurant (par exemple conférence de Florence Rochefort dans le cadre du cycle Parlons Sciences ! et Parlons Histoire !, fin 2022).

Actions

1. Proposer des ateliers et des rencontres autour du genre et de l'identité.
2. Former l'ensemble des agents sur les questions de l'égalité femmes/hommes.

3. Participer à la rédaction d'une charte de l'égalité femmes/hommes pour les établissements culturels.
4. Investir pleinement la dimension Matrimoine lors de la participation aux Journées européennes, et plus généralement dans nos actions de médiation patrimoniale.
5. Avoir une attention particulière dans l'acquisition de documents, notamment pour les plus jeunes.
6. Développer des mallettes pédagogiques.
7. Visibiliser les talents féminins à l'occasion de rencontres avec le public.
8. Contribuer à l'enrichissement de Wikipedia sur les personnalités féminines locales.

Moyens

Moyens actuels (action culturelle par exemple) redéployés.

Indicateurs

Pourcentage d'agents ayant suivi une formation dédiée à la question de l'égalité entre les femmes et les hommes.

PROJET Pérenniser un programme annuel de conférences sur les sujets de société

Enjeux

Il existe, au sein d'un territoire donné comme une commune, assez peu de lieux publics proposant des débats sur l'actualité, apportant des compléments d'information à la population sur des grands enjeux contemporains. Les bibliothèques publiques doivent jouer aujourd'hui un rôle important dans ce domaine. L'objectif est également de favoriser les échanges et la rencontre des publics en favorisant le développement de l'esprit critique, l'échange, le débat, en permettant aux personnes d'être entendues, en faisant émerger les centres d'intérêt et en croisant les publics.

Mise en œuvre / objectifs

La Fabrique du citoyen est déjà un temps fort de la programmation. Il s'agit là de faire vivre tout au long de l'année l'esprit Fabrique du citoyen en proposant des actions, notamment dans des domaines peu développés aujourd'hui comme l'Histoire et les Sciences, en les reliant à l'actualité, à partir d'une démarche participative avec la population. L'objectif est de trouver une proximité avec les sujets qui intéressent la population (au regard des statistiques de vente de livres, des audiences d'émission, etc.).

Actions

1. Lancer le cycle Parlons Sciences ! et Parlons Histoire !
2. Faire appel à des grands noms de ces domaines, grands vulgarisateurs.
3. S'appuyer sur des chaînes Youtube populaires.
4. Faire participer la population (arpentages, débats mouvants).
5. Relais du grand débat citoyen.

Moyens

Identifier un budget spécifique pour la venue de conférenciers de renom, au sein du budget dédié à l'Action culturelle.

Indicateurs

Nombre d'actions et fréquentation, par site. Évolution.



2.3 Participer activement à la transition écologique

Même si elles peuvent ne pas paraître en première ligne dans les politiques publiques environnementales et climatiques, les bibliothèques publiques ont un rôle important à jouer. La Fédération internationale des associations de bibliothécaires (IFLA) a lancé en 2015 son « Green Library Award », récompensant les « bibliothèques vert-ueuses ». Souvent le terme « bibliothèque verte » évoque des constructions HQE (haute qualité environnementale), optimisant la qualité environnementale à l'intérieur de l'établissement grâce à l'utilisation de matériaux de construction naturels et de produits biodégradables, à la préservation des ressources ou encore au traitement responsable des déchets. Le projet de la bibliothèque est aussi de réaliser un travail pédagogique auprès des usagers : faire prendre conscience de la responsabilité sociale de chacun, et inscrire, dans les missions des établissements de prêts, l'éducation à l'environnement.

PROJET Vers l'éco-exemplarité de la Direction des bibliothèques

Enjeux

Faire de la Direction des bibliothèques une direction éco-exemplaire par l'implication de son personnel et l'accompagnement des publics dans le changement de leurs pratiques. L'éco-responsabilité est une approche globale de prise en compte des enjeux de la transition écologique. La mise en place de cette éco-responsabilité permet de sensibiliser les agents et de réduire l'impact de l'organisation sur l'environnement. Il s'agit non seulement de préserver l'environnement, mais également de contribuer à l'amélioration des conditions de travail ainsi qu'à la réalisation d'économies budgétaires. L'objectif est de sensibiliser les personnels mais aussi les usagers à la nécessité d'adopter d'autres comportements au quotidien.

Mise en œuvre / objectifs

Ce projet possède un lien fort avec l'engagement 5 (objectif 2) de la feuille de route de la politique culturelle : faire du secteur culturel un acteur de la transition écologique. Les champs d'intervention

sont très larges mais visent avant tout à impliquer l'ensemble des agents de la direction des bibliothèques. C'est le versant nécessaire de la politique de sensibilisation à destination des publics. Un agent se verra confier le suivi des actions, leur réalisation et leur évaluation.

Actions

1. Sensibiliser et former le personnel, définir des référents par service et intégrer l'éco-exemplarité dans les projets de service / à mettre en place dans les 2 ans.
2. Valoriser la sobriété et engager une démarche zéro-déchet.
3. Favoriser le réemploi, allonger la durée d'usage et améliorer la gestion des matériaux.
4. Privilégier l'achat durable en lien avec la Direction de l'achat et de la commande publique.
5. Engager une démarche de sobriété numérique.

Moyens

Nommer au comité de direction de la bibliothèque une personne en charge du suivi de tous ces projets (impulsion, coordination, évaluation).

Mutualiser les moyens avec les autres services de la ville.

Indicateurs

Nombre d'agents ayant suivi une formation dans le domaine.

Liste annuel des avancées en matière de sobriété, d'achat durable et de réemploi.

PROJET Inscrire la démarche environnementale au cœur des projets de construction, de réhabilitation et d'entretien des bâtiments

Enjeux

Le réseau de lecture publique bordelais est constitué de 10 établissements dont une bibliothèque tête de réseau, l'une des plus grandes bibliothèques de France, et 9 bibliothèques de quartier. L'ensemble du parc immobilier totalise 23 834 m² de surface utile et 6 710 m² dédiés à la conservation et préservation de documents patrimoniaux. Des projets sont en cours, à différents niveaux de validation (voir page 39). Intégrer cette démarche environnementale apparaît donc essentiel et la suite logique du précédent projet.

Mise en œuvre / Objectifs

Les objectifs opérationnels sont très nombreux, touchant aux différents aspects de la gestion des bâtiments. Ils embrassent la transition écologique par la réduction de l'empreinte carbone :

- Construire durable, sobre et local.
- Améliorer l'existant pour tendre vers un référentiel de qualité environnementale.
- Communiquer et promouvoir au quotidien sur les gains écologiques et les bonnes pratiques en direction des usagers.
- Construction de nouveaux bâtiments : inclure dans les cahiers des charges des objectifs contraignants de développement durable portant principalement sur des clauses environnementales, sociales mais aussi d'économies.
- Entretien, exploitation des bâtiments : privilégier l'optimisation énergétique et la diminution de la consommation d'eau.
- Réhabilitation des bâtiments en privilégiant le travail en régie par l'emploi d'entreprise ou d'associations de réinsertion ainsi que des travaux d'intérêt général.
- Penser au foisonnement des usages dans les nouveaux espaces réhabilités pour mutualiser les usages même en période de fermeture de la bibliothèque.

En novembre 2022, la Ville de Bordeaux a voté

une délibération sur la politique générale de sobriété énergétique et carbone, de frugalité et de végétalisation des bâtiments municipaux. A court terme, la Ville de Bordeaux, qui vient d'obtenir le label «Territoire engagé pour la transition écologique» avec la performance de 5 étoiles en 2022, référence dans le domaine de l'efficacité énergétique, a pour objectif pour son patrimoine public de réduire considérablement son impact sur les ressources naturelles, sur la période 2020-2026.

Les objectifs sont les suivants :

- une réduction des consommations d'énergie de 25% ;
- une production d'électricité permettant une autoconsommation à hauteur de 25% ;
- l'achat d'électricité verte à hauteur de 100% ;
- une réduction des consommations d'eau potable de 35%.

Ainsi, l'indépendance énergétique de la ville passera de 7% en 2020 à 41% en 2026.

Actions

- 1. Cahier des charges des constructions neuves et réhabilitation**
 - circuit court
 - matériaux recyclables et durables
 - sobriété et approvisionnement énergétique durable
 - clauses sociales
- 2. Autonomie énergétique, sobriété des consommations en fluide et économie budgétaire**
 - relamping général en led
 - installations de panneaux solaires
 - dispositifs d'économie d'eau (chasse d'eau, robinets)
 - baisse des consignes de chauffage l'hiver et suppression de l'eau chaude dans les sanitaires publics
- 3. Des bâtiments communiquant avec des indicateurs visibles de la progression de cette démarche pour le public**
 - affichage d'énergie produite/consommée
 - affichage des actions d'économie d'eau
 - communication sur les gains en économie de production de gaz à effet de serre.
 - promotion des bonnes pratiques vers le public par l'exemple
 - instaurer un comité d'usagers (interne et externe) pour les projets de réhabilitation et de construction

Moyens

Accompagnement des services compétents de Bordeaux Métropole, notamment la direction des bâtiments.

Application label bâtiment frugal et norme RE 2020.

Indicateurs

Liste des actions prévues dans le cadre des appels d'offre immobilier.

Économie d'énergie en lien avec les bonnes pratiques et les travaux de maintenance.

PROJET Identifier et valoriser les fonds documentaires et les animations dans le domaine de la transition écologique

Enjeux

Parce qu'elles permettent l'accès de toutes et de tous à l'information, à la formation et à la culture, et qu'elles sont un espace public de rencontre, de confrontation et de réflexion, les bibliothèques sont un lieu ressource important pour se documenter sur les grands enjeux d'actualité. En mettant à disposition des publics une pluralité de sources documentaires, elles favorisent l'indépendance intellectuelle. L'urgence climatique et les enjeux environnementaux sont un des grands défis de notre temps. Dans le domaine de l'écologie, la bibliothèque peut agir sur l'impact environnemental de son action, mais également en participant, par le biais de son offre documentaire et sa programmation culturelle, à l'information et à la sensibilisation aux enjeux environnementaux. L'offre existe déjà, mais reste peu visible.

Mise en œuvre / objectifs

Au niveau documentaire, les ouvrages traitant des enjeux environnementaux et de l'écologie sont disséminés au sein des différentes collections. Pour donner une visibilité à ces documents, une première action consisterait à les rassembler dans un espace dédié scénarisé selon les principes du merchandising. Un fonds de référence pourrait être créé à la bibliothèque Mériadeck. Un regroupement de documents traitant de ces thématiques aurait moins de sens en bibliothèque de quartier, les collections étant moins fournies. Néanmoins des regroupements thématiques pourraient être étudiés.

Un cycle de conférences, de rencontres et d'ateliers sur les enjeux environnementaux permettrait à la fois de valoriser le fonds et de favoriser la sensibilisation aux enjeux environnementaux. Chaque bibliothèque du réseau pourrait en complément proposer plusieurs actions par an de sensibilisation aux enjeux environnementaux et un accueil de classe thématique sur l'écologie. Les ateliers promouvant le partage de compétences entre pairs, le réemploi, le recyclage, le zéro déchet, la

biodiversité, pourraient être développés sur tout le réseau. Les bibliothèques pourraient proposer davantage d'action s'inscrivant dans le temps fort métropolitain « Mai durable » pour accroître leur visibilité.

Actions

1. Créer un fonds documentaire de référence sur la question de l'écologie à la bibliothèque Mériadeck.
2. Mettre en espace et scénariser ce fonds selon les principes du merchandising.
3. Assurer la médiation de ce fonds en créant un cycle de rencontres, conférences, ateliers sur l'écologie.
4. Augmenter la participation des bibliothèques au temps fort métropolitain Mai durable.
5. Proposer plusieurs actions par an sur les questions environnementales dans les bibliothèques de quartier.
6. Proposer un accueil de classe thématique sur les enjeux environnementaux.
7. Réaliser un support de communication sur les actions des bibliothèques en faveur de l'environnement.
8. Proposer une page sur les actions des bibliothèques en faveur de l'environnement sur le site bibliothèques.bordeaux.fr et créer un # spécial sur le compte Instagram.
9. Réaliser une vidéo sur l'engagement de la bibliothèque en faveur de l'environnement sur la chaîne Youtube.
10. S'articuler et proposer avec les musées des programmations, actions complémentaires en fonction des expositions réalisées.

Moyens

Étudier le « fléchage » interne de budgets pour lancer une dynamique dans le domaine.

Indicateurs

Nombre d'actions menées annuellement dans le domaine de la transition écologique.
Nombre d'usagers inscrits.
Nombre de fonds spécialisés bien identifiés dans les espaces.

PROJET Promouvoir la résilience alimentaire et l'alimentation d'avenir

Enjeux

Il s'agit d'accompagner les publics dans le changement de leurs pratiques alimentaires en proposant une alimentation locale et de qualité au sein des bibliothèques, en valorisant l'alimentation d'avenir par des animations et en proposant une documentation de référence. L'évolution de la démographie et des habitudes alimentaires, les liens entre la qualité de l'alimentation et la santé, l'impératif de transition écologique et les nouvelles attentes sociétales appellent une évolution de l'offre alimentaire. Près de la moitié des adultes et 17 % des enfants sont en surpoids ou obèses en France aujourd'hui, reflet d'inégalités sociales encore très marquées. A l'échelle mondiale, le système alimentaire constitue aujourd'hui un déterminant majeur de l'évolution des écosystèmes terrestres et aquatiques. Il représente une part très significative des émissions de gaz à effet de serre.

Mise en œuvre / objectifs

Le premier objectif concerne la bibliothèque Mériadeck : installer le nouvel exploitant de la cafétéria qui a été sélectionné notamment du fait de sa démarche écoresponsable, et développer des animations de sensibilisation à l'alimentation durable en partenariat avec lui. Cette action est en cours et constitue en quelque sorte le lancement de ce projet. Il reste à lui donner plus d'envergure sur les prochaines années.

Actions

1. Lancer un appel à candidature l'installation et exploitation de distributeurs de boissons et d'encas sains et durables dans les bibliothèques.
2. Changer les modalités d'approvisionnement des moments de convivialité (nouveau marché traiteur, réseau de points de vente de produits locaux et de qualité).
3. Mettre en place une programmation d'actions

culturelles sur la thématique de l'alimentation durable : spectacles, conférences, ateliers de cuisine, thème pour une prochaine Fabrique du citoyen.

4. Étudier la mise en œuvre d'un potager urbain sur le toit de la bibliothèque Mériadeck.

Moyens

Délocaliser l'achat de nourriture dans chaque bibliothèque de quartier pour les moments de convivialité (aujourd'hui achat centralisé), pour une meilleure proximité.

Indicateurs

Nombre d'actions au public dans ce domaine et fréquentation.

Fréquentation de la cafétéria. Évolution.

PROJET Optimiser les moyens de stockage des collections

Enjeux

Riches de plus d'1 million de références, les collections de la bibliothèque s'accroissent chaque année grâce aux achats courants et exceptionnels, aux dépôts, aux dons et legs proposés à la Ville. Toutefois, les capacités de stockage étant limitées, une logique d'accumulation infinie n'est pas applicable en bibliothèque. S'il est nécessaire de conserver ce qui constitue aujourd'hui (ou ce qui constituera demain) le patrimoine commun à l'ensemble des publics, un tri est toujours indispensable pour maîtriser les accroissements. Par ailleurs, les magasins de conservation de la bibliothèque Mériadeck, conçus en 1991, sont aujourd'hui saturés dans leur configuration actuelle. Des équipements sont à prévoir pour augmenter leur capacité de stockage afin de garantir la conservation pérenne des collections.

Mise en œuvre / objectifs

Deux grands objectifs doivent être atteints, en menant durant les 4 prochaines années les études complémentaires nécessaires à la mise en œuvre : inscrire la gestion des collections dans un cycle vertueux, en maîtrisant les accroissements et garantir la conservation pérenne des collections de conservation. Des moyens financiers importants devront être mobilisés (étude à faire) et les aides de l'État devront être alors sollicitées.

Actions

1. Rédaction d'un plan d'accroissement des collections : (2023).
2. Étude de faisabilité pour l'implantation de nouveaux rayonnages (2023).
3. Compactus mobiles dans les magasins de livres et de périodiques.
4. Rayonnages fixes et meubles à plans dans les magasins d'estampes.
5. Acquisition et installation des nouvelles étagères : (2024-2026).

Moyens

Missionner les responsables conservation et bâtiment de l'établissement pour rédiger un projet

complet budgété pour le prochain PPI de la Ville en demandant l'accompagnement de la Direction régionale des Affaires culturelles de la Nouvelle-Aquitaine.

Indicateurs

Évolution de la place gagnée en fonction des actions chaque année.

Évolution du taux d'accroissement.



2.4 Contribuer à la réussite scolaire et universitaire

C'est un rôle naturel des bibliothèques publiques, partenaires indispensables de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur. Les missions sont diverses, du soutien scolaire à la promotion des métiers, dans un complément aux politiques de l'orientation professionnelle. Les partenariats méritent d'être consolidés.

PROJET Donner le goût de la lecture, dès le plus jeune âge

Enjeux

Dans le contexte incertain que nous traversons et face à la tentation du repli sur soi, les livres n'ont jamais été aussi importants. À l'heure où 2,5 millions d'adultes sont en situation d'illettrisme en France, le combat de la lecture pour tous est aussi un combat pour l'émancipation et la dignité des plus fragiles. Les actions envers les plus jeunes sont au cœur des missions des bibliothèques en complément du rôle traditionnel de l'Éducation nationale, en valorisant la « lecture plaisir ». Les projets évoluent vers d'avantage de « hors les murs » en touchant des familles n'ayant aucune pratique des bibliothèques.

Mise en œuvre / Objectifs

Il s'agit d'amplifier les actions en cours, dans un domaine central de l'action des bibliothèques publiques : dispositif « Des livres à soi », « Mois de la petite enfance », partenariats avec la Direction de la petite enfance. Il paraît essentiel d'amplifier le hors les murs et toucher les enfants non gardés dans les structures collectives. L'objectif principal, au final, est de donner des clés de réussite dès le plus jeune âge en complément de l'action éducative traditionnelle (Éducation Nationale notamment).

Actions

1. Intensifier le travail avec la Direction de la petite enfance, le développement social et urbain, le Centre communal d'action sociale, etc. en impliquant encore plus de crèches et les assistantes maternelles.
2. Intégrer le label « Premières pages ».
3. Réfléchir à « l'après » Des livres à soi en pérennisant une partie du dispositif.

Moyens

Poursuite du travail de fond mené par la bibliothèque, de l'ensemble des sections jeunesse des établissements et du service du développement des publics. Maintien des moyens existants.

Indicateurs

Évolution du nombre d'actions avec les partenaires et nombre d'enfants touchés.

PROJET Mettre en place un programme complet annuel sur l'ensemble du réseau d'accompagnement des élèves

Enjeux

En lien avec le Projet éducatif de Territoire et les différents acteurs de l'offre éducative, les bibliothèques doivent être identifiées comme « actrices » de la réussite éducative, en qualité de lieu ressource : par leurs collections, leurs médiations et leur offre de services. L'accompagnement à la scolarité proposée par les bibliothèques est gratuit et se décline selon les caractéristiques et les besoins identifiés du territoire desservi.

Ce projet s'intègre pleinement dans le cadre du label Cité éducative, qui couvre trois quartiers prioritaires (Bacalan, Aubiers et Grand Parc).

Mise en œuvre / objectifs

Les bibliothèques proposent annuellement un programme d'accompagnement à la scolarité. La mise en œuvre de cet accompagnement s'opère à plusieurs niveaux : via la médiation, la mise à disposition de collections physiques actualisées et de ressources numériques, d'espaces de travail dédiés et de matériels (postes informatiques dans le cadre de l'apprentissage du codage, tableaux etc.).

La médiation auprès des élèves est l'œuvre des bibliothécaires et des partenaires : elle doit permettre la programmation d'actions au long court durant le temps scolaire et la participation à des opérations ponctuelles ou temps forts (révisions bac/brevet etc.).

Aujourd'hui, une offre existe sur le réseau des bibliothèques de Bordeaux mais elle nécessite d'être étoffée et déployée sur l'ensemble des sites. Il faudra tendre désormais vers un programme clair et lisible dans ce domaine, et ce, en tout point du réseau.

Actions

1. Diagnostic de territoire : identifier les besoins des populations de chaque quartier et améliorer la connaissance des champs d'intervention des acteurs/partenaires pour définir le programme annuel.
2. Collections : renforcer l'offre physique

et numérique d'ouvrages et contenus parascolaires.

3. Espaces de travail : identifier des espaces de travail au calme dans les murs et lorsque cela n'est pas envisageable, étudier la possibilité de hors les murs. Identifier le besoin en espaces de travail dans le cadre des réaménagements d'espace et de programmation d'équipement.
4. Matériels : acquérir le matériel nécessaire à la mise en œuvre de cet accompagnement (tableaux/paper board, postes informatiques pour le codage etc.).
5. Médiation : continuer à former les agents référents à l'accompagnement scolaire.
6. Ateliers préparation du brevet et du bac.

Moyens

Fléchage de budgets d'acquisition sur les collections spécialisées. Achat de matériel.

Indicateurs

Évolution du nombre d'ouvrages parascolaires à emprunter par site.

Évolution de la fréquentation des créneaux d'aide aux devoirs, par site.



PROJET Investir le champ de l'orientation et l'insertion professionnelle

Enjeux

Dans le cadre de leurs missions relatives à la formation tout au long de la vie, les bibliothèques contribuent à l'aide à l'orientation et l'insertion professionnelle. Elles font écho à ces enjeux par la mise en œuvre de ressources (collections, espaces, matériels, offre de service, médiation) mais également grâce aux partenariats qu'elles développent avec les acteurs de ce champ. Espace de lien et de facilitation, les bibliothèques sont à même de proposer un autre regard sur l'orientation et l'insertion professionnelle. C'est un enjeu de société important considérant le taux de chômage des 15-24 ans (entre 17% et 22% ces 10 dernières années, 19% en 2021). Le taux de chômage global sur le territoire bordelais est légèrement supérieur à la moyenne.

Mise en œuvre / objectifs

Des actions en faveur de l'aide à l'insertion professionnelle sont déjà menées sur le réseau des bibliothèques bordelaises, à ce titre citons la présence de permanences d'écrivains publics, les ateliers d'aide à l'entretien d'embauche, les rendez-vous individuels d'aide aux démarches et à la création d'outils de recherche d'emploi ainsi que les projets menés en partenariat avec les acteurs du champ de l'insertion.

Les bibliothèques doivent poursuivre cette dynamique en faisant évoluer leur offre de services, en proposant des collections adaptées et renouvelées, en valorisant les ressources d'auto-formation et en encourageant les temps d'échanges entre pairs, type "rencontre-métiers", forums etc.

Actions

1. Réaliser un diagnostic de territoire - identifier des besoins (établissements scolaires, métiers en tensions, etc.) et rencontre avec les acteurs du champ
2. Structurer une programmation annuelle sur le domaine et communication ciblée, à destination des partenaires du domaine.
3. Actualiser les fonds documentaires associés aux objectifs.

4. Renforcer la médiation autour des ressources d'autoformation.

Moyens

Budgets d'acquisition dédiés. Communication web et papier à renforcer.

Indicateurs

Nombre d'actions dans ce domaine. Évolution par site.
Fréquentation des animations.

PROJET Faire connaître le Patrimoine de la bibliothèque aux plus jeunes

Enjeux

Est-il indispensable en 2022, à l'heure des bibliothèques numériques patrimoniales consultables partout et tout le temps de proposer des ateliers et des rencontres aux plus jeunes autour du riche patrimoine de la Bibliothèque de Bordeaux ? La réponse est bien entendu oui. On sait que le contact physique est souvent plus vecteur d'émotion et de sens, et qu'il permet une meilleure appréhension des idées à l'inverse d'un discours érudit à base de photos. Ce patrimoine caché aux yeux du plus grand nombre doit être montré aux scolaires de la ville en proposant aux enseignants des projets – et des objectifs – dépassant le cadre du document lui-même : arts plastiques, histoire, français, etc.

Mise en œuvre / objectifs

À l'heure actuelle, entre 10 et 15 classes sont accueillies chaque année pour une présentation des collections patrimoniales, principalement des collégiens et lycéens. Deux types d'ateliers « patrimoine jeunesse » sont proposés depuis l'année scolaire 2019-2020 dans le réseau, ainsi qu'à l'occasion de temps forts (Partir en Livres...). L'objectif principal sera alors d'intensifier les propositions existantes et de développer les actions à destination des scolaires dans le cadre de la politique plus générale d'EAC. Mais aussi de continuer à investir le champ du numérique en augmentant le nombre de jeux en ligne sur le patrimoine (puzzle, quizz, mémo, etc.).

Actions

1. Accueillir chaque année au moins 20 classes (à Mériadeck ou en mode « nomade »).
2. Intensifier le programme d'ateliers pendant les vacances scolaires (au moins 1 atelier par BQ et par an).
3. Resserrer les liens avec les formations universitaires en sciences humaines pour susciter des travaux d'étude sur les collections patrimoniales.
4. Développer des modules ludiques sur le site Sélééné.

5. S'engager dans une démarche d'EAC avec les classes qui le demandent.

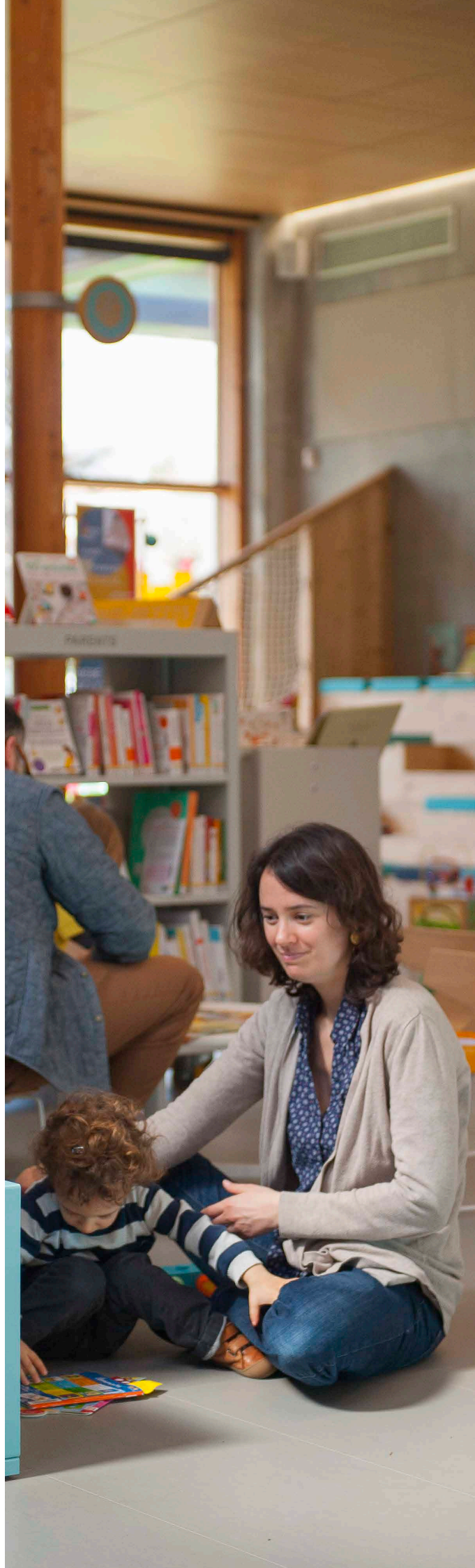
Moyens

Investissement de l'équipe du centre Médiation patrimoniale et régionale, créé en 2021.

Indicateurs

Nombre de classes et d'enfants accueillis chaque année. Évolution.

Évolution du nombre d'ateliers.



AXE 3 : UNE BIBLIOTHÈQUE INCLUSIVE

La notion d'inclusion sociale est aujourd'hui centrale dans l'activité d'une bibliothèque : chaque personne, quel que soit son âge ou sa position dans la société doit pouvoir participer à la vie de sa communauté. La notion, en soi, n'est pas neuve. En bibliothèque, elle entre en résonance avec d'autres concepts comme celui de rôle social, visant l'implication dans la réduction des inégalités d'accès au savoir et à la culture. Elle est au cœur des modèles successifs de bibliothèques élaborés depuis les bibliothèques populaires au 19^{ème} siècle. Mais elle redevient nécessaire avec les préoccupations professionnelles concernant les publics, et plus sensibles les questions liées à l'exclusion sociale, la diversité culturelle, le handicap. La bibliothèque inclusive est le corollaire nécessaire à la bibliothèque accompagnante et émancipatrice.

3.1 Rendre les collections plus attractives et plus accessibles

Selon le sociologue Claude Poissenot, l'écart est souvent important entre l'offre de collections proposées par les bibliothèques et l'appropriation réelle qui en est faite par les usagers. La marge est parfois grande entre les attentes du public et la prescription du bibliothécaire... C'est un objectif majeur, central, du présent PCSES au regard de l'offre numéro 1 des bibliothèques publiques : proposer des collections actuelles, en phase avec les pratiques culturelles d'aujourd'hui.

PROJET Formaliser pleinement la politique documentaire et fluidifier le processus d'achat des documents

Enjeux

La politique documentaire est l'ensemble des objectifs et processus pilotant la gestion de l'information, incluant la politique d'acquisition, la politique de conservation et la politique de médiation des collections selon le glossaire du manuel *Mutualiser les pratiques documentaires* paru aux Presses de l'Enssib en 2016. La politique documentaire fait partie intégrante du projet d'établissement, permettant de répondre aux missions de la structure et aux attentes des usagers. Si l'établissement a aujourd'hui une certaine habitude du travail transversal, avec une gestion par domaine sur certaines thématiques et des outils de pilotage, il n'existe aucun document cadre d'envergure sur lequel s'appuyer.

Mise en œuvre / objectifs

Les bibliothèques de Bordeaux ne disposent pas actuellement de document faisant la synthèse et présentant ses orientations en matière d'acquisition de documents. Le premier objectif est de rédiger une charte documentaire précisant les choix de l'établissement. Un deuxième objectif sera de proposer une évolution de l'organisation actuelle des acquisitions de documents pour une vision davantage « réseau » des collections mais également fluidifier le processus pour permettre de développer des missions de valorisation des collections.

Il sera alors nécessaire de faire évoluer l'organisation actuelle des achats : élargissement de la gestion par domaine, formalisation le rôle des différents acteurs et intégration du temps de travail dédié dans l'emploi du temps des « pilotes », ceux qui coordonnent les achats d'un domaine.

Actions

1. Rédaction d'une charte documentaire à usage interne synthétisant notamment les documents existants.
2. Rédaction d'un document indiquant les grands principes et orientations à usage de communication externe.

3. Réflexion, propositions et mise en place d'une organisation clarifiée et fluidifiée du processus d'acquisitions des documents.

Moyens

Temps donné pour la concertation en interne et la rédaction des documents de formalisation.

Indicateurs

État d'avancée de la rédaction des documents de formalisation.

PROJET Elargir l'offre documentaire en ligne

Enjeux

Sur l'ensemble de la population, 25% des Français de 15 ans et plus ont déjà lu un livre numérique, 15% d'entre eux ont déjà écouté un livre audio physique et 12% un livre audio numérique. L'achat neuf reste très largement le mode d'obtention privilégié pour les livres imprimés (95%) et les livres audio physiques (62%), les achats d'occasion étant toutefois cités par 66% des répondants pour le livre imprimé et 39% pour le livre audio physique. Librairies et grandes surfaces spécialisées sont à ce titre les points de vente physiques préférés des Français pour l'achat de livres imprimés et de livres audio physiques.

Le prêt de livre numérique en bibliothèque est également plébiscité comme un moyen d'accès privilégié. Et le nombre de lecteurs emprunteurs est en augmentation : 48% des Français déclarent avoir déjà emprunté un livre en bibliothèque (tous supports confondus).

Mise en œuvre / objectifs

Dans le cadre du projet Bibliothèque Numérique de Référence (BNR), le lancement d'une offre de prêt d'e-books est prévue en 2023/2024. Mais élargir l'offre en ligne ne se circonscrit pas seulement à une proposition de type « commerciale » (acquisition de livres numériques ou de « bouquets ») mais en densifiant la bibliothèque numérique patrimoniale Séléne : poursuite de la numérisation des fonds patrimoniaux et développement de la valorisation web (portail et réseaux sociaux). Il y a deux objectifs complémentaires :

- favoriser l'accès à distance des collections : faciliter la consultation et la réutilisation des données publiques pour des usages variés (illustration, création graphique, documentation, étude, recherche...) ;
- développer les partenariats (universités, établissements culturels).



Actions

1. Définition d'une politique d'acquisition puis constitution d'une offre de livres numériques (budget BNR).
2. Achat d'un parc de liseuses destiné non seulement à la formation des personnels pour pouvoir accompagner les abonnés au téléchargement des documents mais aussi au prêt pour promouvoir l'offre d'e-books en cohérence avec la stratégie numérique responsable de la collectivité.
3. Test du Prêt Numérique en Bibliothèque avant le lancement fin 2023 auprès du public.
4. Actions de valorisation de cette nouvelle offre auprès des publics : médiation sur place dans les bibliothèques, promotion en ligne (portail, réseaux sociaux).
5. Numérisation des fonds Lamontaigne, Kléber-Harpain et Atlas.
6. Numérisation des périodiques, des incunables.

Moyens

Budget d'acquisition d'e-books et de liseuses : 66 000 € sur 3 ans dans le cadre du label Bibliothèque numérique de référence.
60 000 € sont également prévus dans le dispositif BNR pour la numérisation des fonds patrimoniaux. Des formations seront organisées sur le prêt de livres numériques.

Indicateurs

Nombre de livres électroniques dans la base. Évolution.
Nombre de prêts. Évolution.
Statistiques par genre.
Fréquentation de la base Séléné. Évolution.

PROJET Faciliter le prêt des documents

Enjeux

On notera que si les bibliothèques de Bordeaux se situent globalement dans la moyenne pour ce qui concerne l'évolution des prêts et des nouveaux inscrits entre 2019 et 2022, le rebond observé en 2021 pour la fréquentation est deux fois plus important à Bordeaux que pour l'ensemble des bibliothèques municipales et intercommunales. Le taux d'inscription, entre 18 et 20% de la population, un chiffre bien supérieur à la moyenne constatée sur les villes de plus de 100 000 habitants, masque des chiffres de prêts moyen par rapport aux villes de taille comparable. Il faut s'interroger sur la pertinence des collections, leur niveau, leur attractivité mais également sur des aspects plus matériels et logistiques.

Mise en œuvre / Objectifs

Plusieurs expérimentations ont eu lieu. Souvent avec succès. Dans l'objectif principal de faciliter le prêt des documents, du point de vue « matériel », il sera étudié la possibilité de poursuivre et/ou étendre un certain nombre d'actions :

- l'expérience de mise en place d'un click and collect dans les bibliothèques du réseau pendant le deuxième confinement en novembre 2020 (du 9/11 au 1/12/2020) a généré 1736 demandes et 3005 documents empruntés ;
- le prêt des documents des magasins dont la date d'édition est supérieure à 1950 a été lancé en 2022 ;
- la hausse du plafond et du délai de prêt lors de périodes définies (période estivale, période Covid, etc.) ;
- la simplification des modalités d'inscription avec la suppression de la demande de justificatif de domicile et simplification du formulaire d'inscription,
- la mise en place de pochettes surprises dans plusieurs bibliothèques du réseau dans le cadre de la programmation de la bibliothèque.

Actions

1. Mettre en œuvre l'inscription en ligne en lien avec la mise en place du nouveau système informatique (courant 2023).
2. Lancer un service de Click and collect permanent.

Moyens

Un budget est prévu pour doter le système informatique de gestion de bibliothèque d'un outil de Click and collect dans le cadre du programme BNR.

Indicateurs

Nombre de documents mis à disposition via le Click and collect. Évolution.

PROJET Développer la valorisation des collections

Enjeux

Comme l'indique Cécile Rabot dans son article sur la valorisation des collections (*La construction de la visibilité littéraire en bibliothèque*, Presses de l'enssib, 2015), une fois acquise la démarche de mise en visibilité par les professionnels du livre d'une partie de la production culturelle, en particulier éditoriale, il reste à déterminer les moyens employés pour atteindre cet objectif. On touche ici à ce que le vocabulaire bibliothéconomique désigne par le vocable « valorisation ». Or le concept s'est élargi ces dernières années au gré des possibilités en ligne. D'une simple bibliographie, les bibliothécaires ont mis en place des tables de présentation dans les espaces, en général non loin des rayonnages. Mais cette valorisation ne cible que les usagers de la bibliothèque. Il semble essentiel d'investir les différents médias à disposition pour atteindre une population beaucoup plus large : les réseaux sociaux historiques comme Facebook, Twitter ou Instagram mais aussi les médias vidéo comme Youtube ou TikTok qui disposent d'audiences les plus larges, en étudiant en parallèle la cohérence avec la stratégie numérique responsable de la collectivité.

Mise en œuvre / objectifs

Faire connaître les collections est une activité importante, que ce soit physiquement (café lecture, merchandising, etc.) ou via les outils en ligne (recommandation écrite sur le portail, vidéo sur Youtube, etc.). Ces activités seront progressivement intégrées dans les fiches de poste au moyen d'un grand plan de formation. Cet objectif est au cœur des dernières réalisations de la bibliothèque ces dernières années.

Actions

1. Co-construire avec des usagers de la bibliothèque, des partenaires, des youtubeurs locaux des vidéos de recommandation des collections.
2. Inscrire aux termes des deux prochaines années ces activités dans la fiche de poste des acquéreurs.
3. Proposer des recommandations sur

l'ensemble des supports (livres, cd, dvd, jeux...).

4. Étudier le lancement d'une chaîne TikTok dans les 3 prochaines années.
5. Systématiser la production d'écrit ou de vidéo de recommandation par les bibliothécaires effectuant les acquisitions.
6. Club de lecture inter-bibliothèques : un ouvrage disponible dans plusieurs bibliothèques est emprunté par plusieurs personnes qui partagent ensuite leurs avis : alimente un système de recommandation pair à pair.

Moyens

Poursuivre le plan de formation sur la production de vidéo de recommandation et l'écriture Web conforme au RGAA.

Indicateurs

Nombre d'agents effectuant des recommandations sur le web. Évolution annuelle.

Nombre d'agents formés.

Nombre d'usagers investis dans des clubs/café littéraires. Évolution.

PROJET Créer des parcours de visite à destination des enfants

Enjeux

A l'instar de ce qu'il se fait dans les musées ou les bibliothèques anglo-saxonnes, l'enjeu est de faire découvrir les collections des bibliothèques du réseau au travers de livrets d'accueil par tranche d'âge et de manière ludique. En effet le classement des collections, en particulier jeunesse, peut paraître peu intuitif pour les enfants (et les parents) cherchant des titres. Des parcours de visite ludiques inciteront les enfants à se déplacer dans les espaces de la bibliothèque, et à découvrir les richesses de cette dernière.

Mise en œuvre / objectifs

Le projet débutera par un parangonnage et une réflexion sur le type de supports et formats de médiation à en partant des quelques exemples suivants :

- Mômes trotteurs BNF : https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/momes-trotteurs/momes-trotteurs-a-la-decouverte-du-site-de-la-bibliotheque-francois-mitterrand-a-paris_3645075.html
- Chasse au trésor : <https://nolwennlemarec.com/index.php/2019/01/17/organisation-animation-jeu-mediatheque-agent-bibliotheque-chasse-au-tresor/>
- Visite sous formes de jeu de cartes, BU Strasbourg.

Actions

1. Parangonnage et réflexion sur le type de supports et formats de médiation à proposer (livrets sous forme de manga, comics ou roman-photo, quiz, chasse au trésor avec énigmes à résoudre, plans ludiques de chaque espace jeunesse des bibliothèques du réseau, vidéos du type « Children's library tour » sur la chaîne Youtube, etc.).
2. Réalisation de l'objectif : dans chaque bibliothèque du réseau proposer plusieurs supports et parcours adaptés selon les tranches d'âges.



Moyens

Création en interne de documents de communication.

Indicateurs

Nombre de supports créés et chiffres de diffusion par site.

Prêt d'instruments de musique dans les bibliothèques Mériadeck et Pierre Veilletet depuis octobre 2022



PROJET Repenser l'offre musicale et cinématographique des bibliothèques pour l'adapter aux pratiques d'aujourd'hui

Enjeux

Le streaming représente aujourd'hui 40% des modes d'écoute de la musique, tandis que la musique achetée, sur CD ou vinyle, ne représente que 14%. Ces pourcentages varient en fonction de l'âge, le streaming représentant 76% des modes d'écoutes des 16-24 ans. A partir de 35 ans, le mode d'écoute privilégié reste la radio. Les mêmes évolutions sont en cours pour le support DVD, dont les ventes s'effondrent face aux plateformes à la demande. Dans les bibliothèques, les prêts de CD et de DVD sont en forte diminution, alors que la musique et le visionnage de films et séries sont parmi les pratiques culturelles les plus répandues. Dans le même temps, de nouveaux services font leur apparition, comme la mise à disposition d'un studio de répétition à la bibliothèque Mériadeck et le prêt d'instruments de musique à la bibliothèque Mériadeck et à la bibliothèque Pierre Veilletet. Comment repenser la place de la musique et du cinéma pour mieux prendre en compte les évolutions actuelles ?

En avril 2021, un groupe de travail composé des acquéreurs musique et des chefs de centre du réseau a été mis en place pour faire des propositions sur la place de la musique en bibliothèque. Les conclusions ont été rendues en mai 2022 et des propositions ont été faites dans le domaine des collections, des services, des espaces, de la médiation et de la programmation culturelle. Il n'y a pas eu encore de groupe de travail pour le cinéma et les séries.

Mise en œuvre / Objectifs

Les objectifs sont de différents ordres :

- Proposer une offre réseau jeunesse et adulte plus attractive, plus représentative des pratiques actuelles et qui prennent en compte le déclin des supports CD et DVD.
- Repenser la médiation physique et numérique autour des collections pour mieux les valoriser, les faire connaître et apporter une plus-value « bibliothèque ».

- Développer une programmation culturelle jeunesse et adulte réseau structurée, attractive, innovante et en lien avec les évolutions actuelles d'écoute, de pratiques musicales et de visionnage.
- Repenser notre offre de services et nos espaces pour mieux prendre en compte les évolutions des usages.
- Accompagner le changement induit par ces évolutions.

Actions

1. Mettre en œuvre les préconisations du groupe de travail musique.
2. Lancer un travail de réflexion sur l'offre cinéma sur le réseau aboutissant à un ensemble de propositions visant à adapter l'offre aux pratiques actuelles dans ce domaine.
3. Proposer une playlist musicale sur les sites de streaming alimentée au gré des acquisitions et sur laquelle les usagers peuvent donner leur avis.

Moyens

Il s'agit dans un premier temps d'organiser la réflexion sur un sujet complexe. Un groupe sera constitué et du parangonnage mené. Les moyens spécifiques à l'évolution de l'offre seront précisés par la suite.

Indicateurs

Établir un suivi fin des indicateurs de prêts de documents dans ces domaines (par genre) et leur évolution.

PROJET Rendre visibles et accessibles plus encore les collections patrimoniales

Enjeux

Les manuscrits et archives précieuses de la Bibliothèque de Bordeaux constituent un ensemble de près de 4500 cotes, dont seules les cotes 1 à 1883 sont accessibles au grand public grâce à la conversion du Catalogue Général des Manuscrits (CGM) effectuée en 2008 (projet national de conversion systématique des catalogues imprimés, piloté directement par le catalogue collectif de France).

Si le catalogue courant pour les nouvelles entrées de manuscrits et d'archives précieuses s'effectue désormais directement dans la base Manuscrits et Archives du Catalogue Collectif de France, il reste néanmoins à convertir les cotes Ms. 1884 à Ms. 4430, afin que la description de l'ensemble des manuscrits soit accessible à tous par le même catalogue.

A côté du fonds de manuscrits, des fonds imprimés demeurent invisibles au public et doivent bénéficier d'une campagne de signalement au catalogue.

Mise en œuvre / objectifs

Il est nécessaire de continuer le programme de signalement des collections (informatisation de catalogues existant et programme de catalogue) dans les bases informatiques afin de les rendre visibles auprès des étudiants et des chercheurs. Et de contribuer au site web Séléne en densifiant les notices de vulgarisation.

Actions

1. Selon les objectifs de convention de mise à disposition, achever d'ici 2025 le catalogage ou l'informatisation des fonds suivants :
 - Manuscrits : fonds La Brède-Montesquieu (18^{ème} siècle), nouvelles acquisitions (18^{ème} - 21^{ème} siècles), cotes 1883 à 4244
 - Archives littéraires (20^{ème} siècle) : André Berry, Louis Emié, Elie Faure, François-Georges Pariset, Claude Rivière
 - Imprimés : fonds Mikhelovitch, périodiques patrimoniaux (17^{ème} - 19^{ème} siècles)



- Iconographie : Cartes et plans anciens (17^{ème} – 19^{ème} siècles), Affiches du Dépôt légal imprimeur.
- 2. Selon les objectifs de convention de mise à disposition, développer les pages éditoriales de Séléne (structuration du contenu, blog, focus sur les trésors...).

Moyens

Aide de l'état à 80% pour le signalement des collections.

Indicateurs

Nombre de documents catalogués chaque année, par fonds.

3.2 Développer une politique d'accueil de tous les publics

Il n'existe pas aujourd'hui de poste dans l'organigramme de la bibliothèque coordonnant toute la politique d'accueil de l'établissement. Pourtant les enjeux sont nombreux : cohérence des pratiques, charte qualité, accueil en langues étrangères, documents en FALC (facile à lire et à comprendre), etc. Un axe de développement fondamental aussi pour aller au-devant des populations ne fréquentant pas les bibliothèques.

PROJET Créer un poste de chargé de coordination de l'accueil pour le réseau puis s'engager dans une démarche de certification

Enjeux

L'enjeu principal est d'assurer une réelle coordination des activités liées à l'accueil des publics, un domaine vaste et essentiel, mais pourtant non attribué dans l'organigramme de l'établissement. Les missions sont très larges : réponse à l'utilisateur, formation des nouveaux agents, signalétique, rédaction des procédures, etc.

Mise en œuvre / objectifs

La personne en charge de la coordination de l'accueil va devoir harmoniser les pratiques, en posant un diagnostic puis en imaginant un schéma de concertation/formation annuel de l'ensemble du réseau. Cela devra permettre d'aboutir à la labellisation Marianne dans un premier temps puis à la certification ISO 9001. Accueillir c'est aussi savoir accompagner les publics dans leurs besoins spécifiques et notamment les plus fragiles, comme poser des limites en cas de conflit. Une coordination de ces aspects sera là aussi utile.

Actions

1. Diagnostic de l'accueil dans les bibliothèques de Bordeaux.
2. Harmonisation des pratiques d'accueil : vers l'appropriation d'un discours commun pour une présentation homogène de notre offre.
3. Coordination/réflexion sur la gestion des singularités : de la réponse à des besoins sociaux à la gestion des conflits.
4. Labellisation Service public + (suite de la charte Marianne) et certification ISO 9001 ou label qualibordeaux.

Moyen

Transformation d'un poste existant vacant.

Indicateurs

Nombre de réponses apportées aux usagers selon les canaux présents (réseaux sociaux, mails, Vous avez la parole, etc.). Évolution.
Estimation du temps de réponse.

PROJET Améliorer l'accueil en langues étrangères

Enjeux

Bordeaux accueille 25 471 habitants de nationalité étrangère, soit 10 % de sa population. Le nombre des familles de nationalité étrangère avec enfants habitant à Bordeaux est de 4 224, ce qui représente 14 % des familles du territoire. En leur qualité de lieu de sociabilité et en raison de leur offre de service en libre accès (collections en langues étrangères et d'apprentissage du français, accès internet, animations, actions de médiation, aide aux démarches administratives etc.), les bibliothèques accueillent un public allophone nombreux.

Les bibliothèques de Bordeaux doivent désormais se doter d'outils visant à faciliter les échanges avec le public allophone.

Mise en œuvre / Objectifs

En complément de l'offre de service existante, d'une connaissance de besoins du territoire et de l'activation de dynamiques partenariales, il convient de poursuivre les actions en faveur de la facilitation de l'accueil, du séjour et de l'orientation des personnes allophones.

Actions

1. Sensibiliser et former les agents à l'accueil des publics non-francophones.
2. Faire traduire le guide du lecteur en plusieurs langues en s'appuyant sur des publics bénévoles qui veulent bien traduire des démarches dans leur langue d'origine.
3. Développer un « chatbot » (dispositif de traduction en simultané) accessible en ligne et sur tablettes pour guider les personnes ne maîtrisant pas le français (quinzaine de langues).

Moyens

Plan de formation et budget dans le cadre BNR (chatbot estimé à 56 000€).

Indicateurs

Nombre d'agents formés à la question de l'accueil des publics non-francophones. Évolution.

PROJET Déployer sur le réseau des outils de lecture à destination des personnes en situation de handicap / Faciliter l'accueil des usagers en situation de handicap

Enjeux

L'exception au droit d'auteur en faveur des personnes handicapées, définie aux articles L 122-5, L 122-5-1, L 122-5-2 et R 122-13 à R 122-22 du *Code de la propriété intellectuelle*, permet aux bibliothèques publiques (territoriales ou académiques) habilitées de communiquer et d'adapter des œuvres sous droit, au bénéfice de leurs usagers empêchés de lire du fait d'un trouble ou d'un handicap. La Bibliothèque de Bordeaux est l'une des rares bibliothèques publiques à bénéficier de cet agrément. S'intégrant pleinement dans le plan Handicap de la Ville de Bordeaux voté en février 2022, il est nécessaire d'aller plus loin aujourd'hui en déployant des outils de lecture sur l'ensemble des bibliothèques du réseau et en veillant à penser à une communication soucieuse de n'exclure personne.

Mise en œuvre / objectifs

L'accessibilité en termes de collections passe par des canaux numériques. L'agrément est une première pierre qu'il convient d'amplifier. En termes de médiation, il convient de réfléchir à des formats accessibles natifs, sur le réseau, amplifiant ainsi le travail réalisé par l'espace Diderot.

Actions

1. L'agrément permet la mise en accessibilité facilitée. Il doit être connu et déployé sur le réseau en entier. Cette campagne d'information/sensibilisation mériterait un relais de la part de la ville.
2. Les livres audio sont la ressource numérique dont la consommation augmente le plus, il est intéressant d'investir cette ressource dans le cadre de BNR2 et d'en accompagner la diffusion.
3. Le lecteur VICTOR mérite d'être proposé plus largement (acquisitions prévues dans le cadre du plan BNR2) ainsi que des liseuses grand écran qui permettent d'accompagner une lecture accessible liée à l'agrément ou au prêt numérique.

4. La fracture numérique est particulièrement forte pour les personnes en situation de handicap. C'est un champ de la médiation numérique qu'il faut investir sur le réseau.
5. Accueillir des ateliers de remise à niveau informatique en collaboration avec les associations spécialisées
6. Penser la communication sous ce prisme et veiller à l'accessibilité des contenus en ligne et au respect du RGAA.

Moyens

Achat de matériel : 15 000€ (BNR).
Plan de formation.

Indicateurs

Nombre d'ateliers mis en place et fréquentation.
Évolution.
Évolution du prêt de livres audio et de lecteurs VICTOR.

3.3 Renforcer les démarches participatives

Dans la droite ligne de l'esprit du Forum de la culture, il s'agit de s'appuyer plus encore sur la population pour construire les projets et l'offre de service de la bibliothèque grâce à des démarches de parcours usager, notamment. De favoriser les pratiques amateurs au travers de la programmation.

Enjeux

Impliquer les usagers dans la vie de la bibliothèque (en les associant à des choix, en recueillant leurs avis, en créant des comités selon la thématique, etc.) n'est pas une pratique complètement ancrée nativement dans la pratique professionnelle. Les processus métier se sont plutôt construits sur une approche descendante. Avec la question de la place de la bibliothèque au sein de la Cité, de sa fréquentation, de l'émergence des droits culturels, de la démocratie participative, la démarche participative devient une référence obligatoire dans la construction des projets.

Mise en œuvre / objectifs

L'implication des usagers pourra se faire à différents niveaux de l'activité de la bibliothèque : acquisition des documents, valorisation, aménagement d'espace, clubs de lecture, etc. La méthode du design de service, basée sur l'expérience utilisateur (UX) sera très utile, notamment en expérimentant, en « prototypant » les propositions.

Actions

1. Faire participer des usagers à la chaîne Youtube afin d'enrichir les coups de cœur, en mêlant les avis à ceux des bibliothécaires.
2. Utiliser systématiquement la démarche utilisateur et l'approche design de service pour les nouveaux aménagements intérieurs des bibliothèques.
3. Développer les budgets participatifs au travers de café-lecteurs, améliorer le processus de suggestion d'achat par les usagers, mener des enquêtes, etc.
4. Définir les contours et organisation des budgets participatifs via les cafés lecteurs (charte de fonctionnement, budget, procédure).
5. Mettre en place par l'intermédiaire du nouvel SIGB et du portail un suivi automatisé des suggestions d'achat du public.
6. Effectuer régulièrement des enquêtes auprès du public sur des thématiques ciblées (à voir avec le futur chargé de la politique d'accueil).

Moyens

Aucun nouveau moyen à financer. La réussite de ces projets tient essentiellement à des processus de conduite du changement.

Indicateurs

Évolution du nombre de suggestions d'achat et taux de satisfaction des demandes. Évolution
Évolution de la part de budget d'acquisition participatif.

PROJET Favoriser les échanges entre les usagers

Enjeux

Le principal enjeu est d'accroître la capacité des publics à s'approprier les ressources culturelles et patrimoniales que la bibliothèque met à disposition. Cela passe par l'engagement et la facilitation des personnes à s'approprier ces ressources pour et par elles-mêmes. Mais il y a aussi l'ambition d'affirmer les bibliothèques comme des lieux d'échanges, de partage entre personnes, des lieux finalement assez peu présents même dans une grande métropole. Les bibliothèques accueillent de nombreuses personnes seules et ces nouveaux services sont l'occasion de favoriser les rencontres.

Mise en œuvre / Objectifs

L'idée est de lancer le dispositif « 4C » à l'instar de l'offre rennaise, au sein de la médiathèque des Champs libres. La démarche 4C est une expérience participative/active tout à fait engagée. Ce sont des usagers (anciens ou nouveaux) qui proposent et animent des ateliers où la transversalité, l'échange d'égal à égal sont de mise. La bibliothèque est ici un lieu de vie.

Actions

1. Lancer le dispositif à Mériadeck, en faire le bilan après 1 an de mise en œuvre.
2. Proposer à une autre bibliothèque du réseau de se lancer dans l'aventure en 2025/2026.

Moyens

Achat de petits matériels pour la convivialité des échanges et des discussions.

Indicateurs

Évolution de la fréquentation de l'espace 4C.
Liste chaque année des thématiques.



4. FOCUS

LE PROJET SOUS L'ANGLE « COLLECTIONS »

Sans conditions d'accès, facilitant l'autonomie des personnes, les bibliothèques sont un espace de liberté au cœur des territoires. Au travers de leurs différentes missions dont la principale de mettre à disposition une collection de documents, les bibliothèques participent à la construction des individus et à leur accomplissement.

Une collection de documents est la raison d'être d'une bibliothèque, son socle constitutif. L'emprunt et la consultation sur place demeurent les principales activités des usagers en bibliothèque⁽¹⁾ et cela à des fins multiples : se divertir, approfondir ses connaissances, décrypter des informations, se détendre, se former tout au long de la vie...

Les bibliothèques de Bordeaux proposent plus d'1 million de documents dont 500 000 disponibles en libre-accès à destination de tous les publics. La collection de la bibliothèque se décline sous différents supports pour tous les âges et tous les usages :

- Des livres, livres audio, méthodes de langues
- Une large sélection de bandes-dessinées, mangas et comics
- De la musique : CD, partitions, vinyles, bornes d'écoute, instruments de musique
- Des dvd : du film de fiction, tous genres et tous âges, au cinéma documentaire en passant par les séries TV et films d'animation
- Un fonds dédié à Bordeaux et l'Aquitaine
- Des jeux de société, des jeux vidéo
- Plus de 600 titres de presse (journaux et magazines)
- Des collections adaptées : livres en gros caractères, livres en braille, livres lus sous format MP3, DVD en audio-description...
- Des documents patrimoniaux (manuscrits, incunables, estampes, cartes, livres, etc.) qui font la réputation internationale de la

bibliothèque, parmi lesquels les célèbres 3 M (Montaigne, Montesquieu, Mauriac)

- Des ressources sur place et en ligne : bases de données, vidéos à la demande, presse en ligne et auto-formation...

Les principes d'acquisitions et de gestion des collections

La gestion des collections s'effectue dans le cadre de la politique documentaire. Les principes de celle-ci s'appuient à la fois sur le *Manifeste de l'Unesco sur les bibliothèques publiques* (1994), la *Charte des bibliothèques* (Conseil supérieur des Bibliothèques, 1991) et la *Loi relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique* (2021).

La politique documentaire recouvre les orientations documentaires, les critères d'acquisition et de désherbage, les axes de conservation, la politique de mise en valeur. Elle est par nature évolutive, s'inscrivant en résonance avec les pratiques culturelles des publics et liée à un environnement territorial et à un cadre budgétaire. De même, les mutations technologiques, notamment l'accès facilité aux ressources multiples du web, sont à prendre en considération, tendant désormais à une complémentarité entre des collections physiques et ressources numériques (presse en ligne, vidéo en ligne, applications, livres électroniques...).

Les collections de la Bibliothèque de Bordeaux s'adressent à un large public d'âges, aux usages pluriels. Elles se doivent d'être équilibrées, au contenu actualisé, à l'information fiable et d'aspect en bon état. Afin de rester attractives et pertinentes, elles sont sans cesse renouvelées et adaptées aux besoins et attentes de la population. Ainsi chaque année, plus de 30 000 nouvelles acquisitions rejoignent les fonds de la Bibliothèque de Bordeaux.

⁽¹⁾Ministère de la Culture, Direction des médias et industries culturelles, *Publics et usages des bibliothèques municipales*, 2016

Plusieurs principes gouvernent les acquisitions de documents :

- **Pluralisme**

Les collections des bibliothèques doivent refléter la diversité des savoirs, des courants de pensée et d'opinion, participant ainsi au développement de l'esprit critique des individus. Ce pluralisme s'exprime dans le respect des lois.

- **Encyclopédisme et complémentarité**

Les différents domaines de la connaissance et de culture doivent être représentés dans la collection du réseau des bibliothèques. Par sa taille, la bibliothèque Mériadeck propose une offre documentaire étendue et vise l'encyclopédisme, ce qui n'est forcément le cas d'autres bibliothèques du réseau, lesquelles peuvent s'appuyer en appoint sur l'ensemble de la collection du réseau.

L'exhaustivité est en revanche exclue quels que soient le support et le domaine, à l'exception de la documentation locale sur Bordeaux et l'Aquitaine, Montaigne, Montesquieu et Mauriac.

- **Actualité**

Les collections des bibliothèques de Bordeaux s'adressent à un public très diversifié allant des tout-petits à l'adulte qu'il soit débutant, amateur ou spécialiste. La culture générale sous tous ses aspects est privilégiée.

Les acquisitions s'effectuent en prenant en considération la qualité et la véracité des contenus documentaires mais également en respectant l'équilibre général de la collection en cohérence avec les missions du réseau de lecture publique et les critères validés dans le cadre de la politique documentaire.

Les collections d'un réseau de lecture publique sont vivantes et s'inscrivent dans une démarche dynamique de renouvellement plutôt que d'accroissement continu. Une veille et une évaluation des fonds est réalisée au quotidien afin de permettre de maintenir une offre documentaire actualisée et attractive, en phase avec la production éditoriale actuelle et les pratiques constatées. Des retraits de documents (désherbage) sont pratiqués régulièrement à cette fin selon des critères validés.

De même, est à prendre en compte l'environnement documentaire du territoire bordelais avec la présence de bibliothèques universitaires et spécialisées, aussi les ouvrages spécialisés et de recherche (3ème cycle universitaire) ne sont pas acquis sauf dans le cas de disciplines où des ouvrages de vulgarisation, accessibles au grand public n'existeraient pas.

A titre général, l'acquisition d'ouvrages de recherche et spécialisés est à réserver au pôle d'excellence de la Bibliothèque de Bordeaux, c'est-à-dire le fonds local.

- **Accessibilité**

Outre favoriser l'accès aux personnes porteuses de handicaps en leur proposant des collections adaptées, les collections de la Bibliothèque de Bordeaux s'adressent à tous les publics, tous âges et catégories socio-professionnelles confondus. De même, l'emprunt des documents est à favoriser lorsqu'il est envisageable.

Enfin, les documents contrevenant aux principes de la Constitution et des lois en vigueur (notamment lois n°72-546 du 1er juillet 1972 et n°90-615 13 juillet 1990 sanctionnant les discriminations ethniques, racistes, religieuses...) ne sont pas acquis.

L'organisation des acquisitions

Les acquisitions de la bibliothèque sont soumises au *Code des marchés publics*. Les bibliothécaires réalisent leur sélection en effectuant une veille éditoriale, en examinant les suggestions des usagers, les critiques de la presse, des sites internet ou des réseaux sociaux. Actuellement, une partie des acquisitions (les segments relevant du domaine de la fiction) relève de la gestion partagée des acquisitions permettant ainsi une vision et un suivi à l'échelle du réseau. Elle s'appuie principalement sur des commissions. Pour chacun des segments thématiques concernés, une commission dédiée. Elle est constituée de pilotes coordinateurs et d'acquéreurs du domaine concerné issus des centres et bibliothèques de quartiers. L'autre partie des acquisitions est assurée directement par les différents services.

Pistes d'évolution :

1. Formaliser pleinement les choix et orientations documentaires de l'établissement.
2. Mettre en place des outils et démarches pour prendre en compte encore plus finement les besoins des publics dans le cadre de la sélection des documents.
3. Proposer une évolution de l'organisation actuelle des acquisitions de documents afin d'aller davantage vers une vision « réseau » des collections facilitant la cohérence globale mais également fluidifier le processus pour permettre de développer des missions de valorisation des collections.

LE PROJET SOUS L'ANGLE « NUMÉRIQUE »

La Bibliothèque de Bordeaux porte depuis de nombreuses années un ensemble d'initiatives fortes autour du numérique. Elle s'inscrit, dorénavant, pleinement dans le cadre de la stratégie numérique responsable de la Ville en cours de validation qui s'emploie à réduire les impacts environnementaux, sociaux et sociétaux du numérique. Ainsi, un juste équilibre doit être trouvé dans notre action entre le déploiement de services et outils numériques à valeur pour nos usagers et agents et la maîtrise des impacts environnementaux, sociaux et sociétaux sur le territoire.

Le projet de la Bibliothèque de Bordeaux s'articule donc autour de 3 objectifs principaux :

- 1.** déployer des outils et des matériels informatiques et numériques, utiles, utilisables, adaptés aux besoins et aux pratiques culturelles. De ce point de vue, 2023 devrait voir l'aboutissement d'un vaste projet de réinformatisation engagé depuis 2018 et piloté par la DGNSI de Bordeaux Métropole dans le cadre de la convergence des systèmes d'information des médiathèques des communes ayant mutualisé le numérique. À la clé : un nouveau portail web plus lisible pour consulter le compte lecteur et les actualités de la bibliothèque, un nouveau logiciel de gestion de bibliothèque avec un catalogue commun et partagé ainsi que des espaces publics numériques renouvelés avec une solution de gestion simplifiée et sécurisée. La Bibliothèque devrait à terme assurer l'administration fonctionnelle de ce projet.
- 2.** développer une offre de contenus et de services en ligne. Celle-ci comprend des ressources numériques gratuites à consulter sur place ou à distance : presse (Press Reader, Index Presse), presse ancienne (Retronews), archives du web de la BNF, archives de l'INA, ainsi que Séléné, la bibliothèque patrimoniale numérique. Il faut ajouter Bib en ligne (films, presse et autoformation), l'offre numérique de Bordeaux Métropole, qui fait aussi l'objet

d'une valorisation importante.

- 3.** proposer une politique de médiation numérique Si le numérique peut faciliter l'accès à certains contenus et services, il reste un facteur d'exclusion sociale pour une partie non négligeable de la population (17% en situation d'illectronisme, 38% manquent d'une compétence numérique de base, selon l'INSEE), d'où l'implication de longue date de la bibliothèque dans la réduction de la fracture numérique avec notamment une programmation courante d'ateliers d'initiation informatique et de rendez-vous « Soluces » pour des conseils personnalisés dans tous les établissements du réseau. Elle coordonne par ailleurs les Conseillers numériques France Service pour la Ville de Bordeaux qui interviennent depuis début 2022 dans différentes structures (mairies de quartier, CCAS, police municipale pour le stationnement résident, clubs seniors et RPA) essentiellement pour une aide aux démarches administratives en ligne. À partir de 2023, elle devrait aussi reprendre le pilotage de l'espace numérique de la ville, Sésame, situé en plein cœur du quartier Saint Michel, et géré actuellement par la DGNSI, renforçant ainsi significativement son dispositif et sa mobilisation au service de l'inclusion numérique.

La labellisation « Bibliothèque numérique de référence » attribuée par l'État et obtenue en 2015 est venue couronner ces efforts. Entre 2015 et 2019, elle a permis plus précisément de se doter d'équipements structurants (extension des outils RFID sur tout le réseau, dont le robot trieur de Mériadecq), de développer l'offre en matière de médiation numérique (visite virtuelle de la bibliothèque, mise à disposition de tablettes pour les publics), et de soutenir fortement la numérisation des fonds patrimoniaux. L'objectif est désormais de poursuivre cette dynamique afin de conforter et de développer la modernisation des services numériques tout en continuant à accompagner les publics dans l'appropriation du numérique. Le dossier BNR2 qui vient d'être déposé auprès du ministère va constituer un levier important pour poursuivre des projets numériques ambitieux au cours des 3 prochaines années (2023-2025).

3 axes stratégiques ont été retenus :

1. Rendre plus accessibles les collections et les services.

D'une part en enrichissant l'offre documentaire en ligne avec des livres numériques (via le dispositif PNB).

D'autre part en réactivant et améliorant Bib en clic, système de clic et collecte via la réservation de documents disponibles dans le catalogue en ligne.

Et enfin en améliorant l'accueil et l'offre pour des publics spécifiques et souvent éloignés de la lecture et du numérique :

- publics en situation de handicap au travers d'une offre renouvelée et adaptée de matériels pour le centre Diderot et d'un programme de médiation numérique à compter de 2023.
- publics allophones avec la mise en service d'un chatbot conversationnel.

2. Permettre un accès au patrimoine écrit et graphique et sa compréhension par chacun, contribuant ainsi au rayonnement culturel de la bibliothèque.

En poursuivant la numérisation des fonds anciens. En initiant un projet 3D innovant et ludique sur l'œuvre de Montaigne, en partenariat avec le musée d'Aquitaine.

3. Impulser des actions de création artistique et des projets d'éducation aux médias et à l'information à partir d'outils numériques innovants.

En créant des espaces de fabrication et de réparation, type fablabs. En accompagnant des pratiques créatives et des actions de décryptage des images en lien avec l'utilisation du numérique.



LE PROJET SOUS L'ANGLE « PATRIMOINE »

Les bibliothèques de Bordeaux conservent un des fonds patrimoniaux les plus riches de France. Le service en charge de ces collections vient d'être réorganisé afin de mieux répondre aux différents enjeux qui entourent la gestion de ce type de fonds. Quatre équipes répondent aux quatre grandes missions patrimoniales, pour lesquelles la bibliothèque classée, dans le contrat qu'elle reconduit tous les 3 ans avec l'État, a défini des objectifs précis.

La première prend en charge les questions liées au signalement. Les collections patrimoniales s'accroissent chaque année grâce à des achats d'ouvrages rares ou précieux, des dépôts (dépôt légal imprimeur) et des dons, qu'il convient de traiter, inventorier, cataloguer. Mais il faut également signaler d'importantes collections anciennes qui restent encore en attente de traitement : fonds de chercheurs comme François-Georges Pariset, Claude Rivière ou Elie Faure, fonds littéraires comme les papiers André Berry ou Louis Emié, collections plus éclectiques comme les fonds Paul Mikhelovitch et Jean Lagénie, ou encore affiches, cartes et documents iconographiques entrés dans les collections de la bibliothèque par le biais du dépôt légal

imprimeur.

L'effort de signalement porte aussi sur l'informatisation de catalogues n'existant jusqu'ici que sous forme papier, donc inaccessibles en dehors des murs de la bibliothèque. D'ici 2024, l'ensemble des manuscrits catalogués, mais également les riches collections de périodiques anciens (titres publiés jusqu'à la Révolution française incluse) et de cartes et atlas seront accessibles au public dans le catalogue de la bibliothèque ainsi que dans les catalogues collectifs nationaux et internationaux.

La seconde mission consiste à conserver au mieux ces collections patrimoniales. L'immensité de la collection impose de se fixer dans ce domaine des programmes précis : ainsi depuis 2017, la bibliothèque a entamé un programme pluriannuel de dépoussiérage, de restauration et de reconditionnement des 300 incunables de la collection qui s'achèvera en 2022 (46 volumes ont nécessité une restauration). À partir de 2023 suivra un programme de restauration des manuscrits médiévaux, qui concernera 15 volumes sur les 3 prochaines années et se poursuivra ultérieurement.

Ces programmes de longue haleine se doublent d'une importante réflexion concernant les lieux où sont conservés les fonds patrimoniaux, c'est-à-dire les magasins et réserves. Si rien n'est fait pour remédier à l'actuelle saturation de ces magasins, la bibliothèque ne sera plus en capacité d'accepter des accroissements significatifs, ni même de permettre la poursuite du « cycle de vie » normal du document (mise en réserve après usage en prêt).

En outre, la bibliothèque n'est jamais à l'abri des aléas, et 2 sinistres au cours des 4 dernières années (infestation par des vrillettes en 2019 et attaque de moisissures en 2021) ont rappelé l'importance de la politique de prévention. Dans cette optique, les bibliothèques de Bordeaux se sont dotées depuis 2021 d'un Plan de Sauvegarde des Biens Culturels et s'engageront dans un vaste dispositif de formation permettant à destination de l'ensemble du personnel, mais également et intervenants extérieurs (notamment le SDIS 33) pour une action la plus efficace possible en cas de sinistre. Ce volet d'information et de formation sera complété par des achats de matériels, là encore pour permettre une réactivité maximale.

Cette précieuse collection se doit d'être valorisée



auprès du plus large public possible, et ce dans des formes variées. En lien avec la priorité donnée par la feuille de route culturelle à la jeunesse, l'objectif premier est d'augmenter le nombre d'accueil de classes pour le patrimoine (avec une cible de 20 classes par an, de l'école élémentaire au lycée voire aux formations universitaires).

Cette mise en lumière du fonds patrimonial se structurera par plusieurs temps forts dans les années qui viennent (sur un rythme annuel).

Sont déjà fixés les projets suivants :

- à l'automne 2022, une exposition exceptionnelle en partie financée grâce au mécénat de la Toque Cuivrée a permis de présenter les atlas restaurés grâce à la campagne de financement participatif de 2019, et de dévoiler les plus beaux trésors cartographiques de la bibliothèque.

- au printemps 2023, les images stéréoscopiques envahiront la bibliothèque Mériadeck, avec un projet coproduit avec le Stéréopôle utilisant plusieurs expositions de la London Stereoscopic Company.

- à l'automne 2023, la bibliothèque connaîtra l'aboutissement de la candidature de l'Exemplaire de Bordeaux au registre Mémoire du Monde de l'Unesco. Quel qu'en soit le verdict, la bibliothèque mettra à nouveau Montaigne à l'honneur, en aménageant dès l'entrée de la bibliothèque un espace de valorisation de l'Exemplaire de Bordeaux et de son auteur.

- en 2025, une exposition mêlant les œuvres peintes de Fabienne Glock et la collection de manuscrits médiévaux de la bibliothèque permettra au public d'aborder la fabrication, mais aussi le travail d'étude matérielle et linguistique. Mais la bibliothèque ne saurait se contenter des publics traditionnels du patrimoine, et elle se doit de chercher à développer et diversifier les occasions pour les Bordelais de rencontrer ces fonds patrimoniaux, non seulement dans les murs de la bibliothèque Mériadeck, mais également au dehors. Pour commencer, un programme d'ateliers patrimoine à destination des enfants, mais également de présentations thématiques pour les adultes sera proposé dès 2022 dans les bibliothèques de quartier.

Il s'agit bien entendu d'aller au-delà du réseau des bibliothèques. Qu'il s'agisse de groupes constitués (avec par exemple les Clubs Senior, mais également le centre pénitentiaire de Gradignan), ou au contraire de rencontres

fortuites et tout public, la stratégie de hors les murs est une cible importante pour la valorisation du fonds patrimonial. A cet effet, la bibliothèque souhaite travailler à partir de 2023 à un projet polymorphe et novateur de médiation, permettant de rendre visible et identifiable le patrimoine de la bibliothèque dans ses itinérances.

Ces projets de médiation physique se doublent d'une ambition numérique autour de la bibliothèque Séléné. En 10 ans, la Bibliothèque de Bordeaux a réussi à constituer l'un des plus gros réservoirs de documents numérisés en France (hormis Gallica qui moissonne ses données). La bibliothèque va continuer à numériser des collections importantes : archives littéraires anciennes (archives familiales des Montaigne, fonds Lamontaigne), fonds iconographiques (fonds Kléber-Harpain), atlas et cartes anciennes, presse locale ancienne.

Mais un effort important doit désormais être consacré à la médiation de Séléné auprès des publics. L'ensemble de ces questions, désormais portées par une équipe dédiée, sont en chantier. Des améliorations techniques et ergonomiques liées aux nouveaux outils à venir de la bibliothèque (notamment le portail), mais aussi et surtout de nouveaux contenus éditoriaux permettront à chacun, du curieux occasionnel au chercheur chevronné, de comprendre la structure de la collection numérique et d'y retrouver trésors et perles rares, à travers des contenus de tout type (expositions virtuelles, jeux en ligne, articles détaillés).

Cela passera également par une présence renforcée sur les réseaux sociaux dédiés (Twitter, Instagram) ou sur la chaîne Youtube de la bibliothèque (poursuite et développement de la mini-série « Les trésors du patrimoine »). La mobilisation des possibilités offertes par le numérique (réalité augmentée, immersion 3D, interactions ludiques) permettra de créer une nouvelle ressource de valorisation sur Montaigne.

L'ensemble de ces projets s'envisage dans le cadre des conventions de coopération signées avec les différents partenaires traditionnels de la bibliothèque comme la Bibliothèque nationale de France, le réseau des Maisons d'écrivains de Nouvelle-Aquitaine, le Centre François Mauriac de Malagar, le Château de la Brède ou l'Université Bordeaux Montaigne.



LE PROJET SOUS L'ANGLE « DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS »

En 2017 les bibliothèques de Bordeaux se sont dotées d'un nouveau service transversal : le service du développement des publics. Au fondement de ce projet, un constat : le taux de pénétration des bibliothèques en 2017 était de 17%, taux tout à fait honorable au regard des autres moyennes françaises mais en-deçà de nos objectifs, dopés par le passage à la gratuité en 2015. Dans les pays du Nord (Hollande, Danemark), les taux de pénétration peuvent aisément aller de 25% à 50%. Un tel écart de pratique questionne la perception, la réputation des bibliothèques françaises. Pourquoi le public est-il relativement plus frileux en France ? Nous l'avons évoqué dans la partie dévolue aux droits culturels, nous souffrons sans doute encore de la vision prescriptive d'une culture au service des œuvres capitales de l'humanité. Les bibliothèques, vues comme le prolongement de la culture savante, de l'académisme peuvent être perçues comme « n'étant pas pour tout le monde ». Pire, associées à l'école et à une certaine forme de perpétuation sociale de l'échec, elles peuvent être fuies, évitées. Enfin et pour ne citer que les études de Monique et Michel Pinçon-Charlot et notamment dans *Sociologie de la Bourgeoisie* (2000), l'espace même de la bibliothèque perpétue une distinction

sociale qui exclut ceux qui n'en maîtrisent pas les codes. L'idée qu'il faille « bien » se tenir, se taire et savoir utiliser des biens culturels dont on est par définition éloigné, finit d'intimider ceux qui auraient le désir de passer la porte, prisonniers d'un sentiment d'illégitimité ou d'incompétence. Changer notre image, notre réputation nécessite d'aller à la rencontre de ceux qui ne nous fréquentent pas afin de leur montrer que les bibliothèques sont des lieux ressource agréables, utiles pour chacun. Depuis 2017 nous avons encouragé la rencontre des personnes aux problématiques particulières : les personnes handicapées, éloignées de la langue, de l'écrit, en rupture de lien social, malades...

Des projets ambitieux, concernant l'ensemble du réseau de lecture publique, sont nés. *Et Pour la Première Fois* (2020-2021) a permis à l'autrice illustratrice Marion Duclos de rencontrer des groupes de migrants mineurs non accompagnés et de personnes isolées. Ces rencontres ont favorisé la rencontre, la compréhension mutuelle, la création de lien. Cela s'est aussi traduit par une exposition, l'édition d'une bande-dessinée et la création d'un spectacle dessiné qui est encore joué dans les bibliothèques de la région. Cela montre bien qu'aller à la rencontre des personnes dans le respect des droits culturels, permet d'initier un cycle fertile, d'un point de vue humain, artistique et institutionnel.

Des livres à soi, projet coordonné au niveau national par le SLPJ (salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil) et décliné depuis 2021 dans nos bibliothèques permet à des familles éloignées de l'écrit ou de la langue de s'essayer à la lecture d'albums à leurs enfants. Là aussi, les moments de rencontres avec les personnes sont riches car ils nous permettent de prendre le temps de rencontrer l'autre dans sa singularité et de le comprendre. Cela nous permet d'adapter nos pratiques à des personnes qui naturellement ne nous fréquentent pas, jugeant qu'en ne maîtrisant ni la langue, ni la lecture, ce lieu n'est pas pour elles. Billy Symphony (2022-2023), va permettre d'initier un cycle d'éducation artistique et culturelle, à destination des personnes handicapées ou éloignées de la lecture dont les productions, guidées par une plasticienne, trouveront leur place dans l'exposition présentée en juin 2023.

A ces projets qui s'apparentent à du travail de dentelle, inscrits dans un temps long avec un nombre de personnes touchées resserré, il faut ajouter les propositions qui permettent de montrer au plus grand nombre la bibliothèque sous un autre jour. Il s'agit notamment des événements de programmation culturelle très visibles, tels que la Nuit des bibliothèques. La programmation y est très festive, bruyante même et à ce titre joue sur l'apparente contradiction entre bibliothèques vues comme silencieuses et studieuses et bibliothèques ludiques d'aujourd'hui. Cela nous permet de construire un plaidoyer qui touche un grand nombre de personnes sur ce que sont désormais les bibliothèques.

La bibliothèque ludique permet là encore de faire évoluer notre image. Les jeux vidéo, les jeux de société ont désormais toute leur place dans chacune de nos structures et contribuent à renouveler l'image traditionnelle que l'on pourrait avoir d'une bibliothèque. Mais pour savoir que les jeux ont droit de cité encore faut-il avoir l'idée de pousser la porte. Pour aller à la rencontre de personnes qui ne nous fréquentent pas et leur faire savoir ce que nous proposons, les actions hors les murs, mettant le jeu à l'honneur sont particulièrement utiles.

L'accueil des scolaires est aussi un canal bien utile pour parfaire notre plaidoyer. Lorsque les élèves se déplacent, la variété des collections doit être mise à l'honneur afin de montrer que la

bibliothèque ne se résume pas à une collection de livres. A ce titre, l'ambitieux programme d'éducation artistique et culturelle dont se dotent les bibliothèques dès la rentrée 2022 permettra de travailler cet aspect.

Les seniors enfin ne sont pas oubliés. Catégorie hétérogène s'il en est, certains fréquentent nos bibliothèques tout à fait normalement, d'autres sont heureux de trouver des collections adaptées, gros caractères et livres audio. D'autres enfin ne peuvent plus se déplacer et bénéficient de portages ou dépôts, à leur domicile ou dans leur résidence autonomie.

Plus qu'une stratégie de développement des publics, il s'agit bien de répondre aux besoins des personnes, quelles que soient leurs singularités, qui constituent le tissu social du territoire sur lequel nous exerçons.

LE PROJET SOUS L'ANGLE « IMMOBILIER »

Le réseau de lecture publique bordelais est constitué de 10 établissements dont une bibliothèque tête de réseau et 9 bibliothèques de quartier. En raison de la richesse de ses collections patrimoniales, la Bibliothèque municipale de Bordeaux est une des 54 Bibliothèques Municipales Classées (BMC) de France : la conservation des collections précieuses impose des normes particulières de conservation et de stockage, qui nécessite un entretien et une mise à niveau permanents. L'ensemble du parc immobilier totalise 23 834 m² de surface utile et 6 710 m² dédiés à la conservation et préservation de documents patrimoniaux.

Trois grands objectifs fondent les projets immobiliers des prochaines années.

1. Entretien et faire évoluer le parc immobilier existant, à l'aune des défis environnementaux et sociétaux

L'historique de construction des bibliothèques du réseau bordelais atteste de différentiels importants en matière de surface, d'accessibilité et par extension, d'offre de services.

La modernisation et l'amélioration de la performance énergétique du parc immobilier des bibliothèques passe par une meilleure maîtrise de la gestion et du suivi des bâtiments, assortie d'une politique de travaux et de réhabilitation ambitieuse.

De fait, il apparaît nécessaire :

- De poursuivre la mise en conformité en matière d'accessibilité de ces établissements afin de pouvoir garantir à chacun.e un accueil inconditionnel et adapté et ce, en tout point du réseau de lecture publique bordelais.
- D'adapter les sites en tenant compte de l'évolution des pratiques culturelles afin de pouvoir faire évoluer l'offre de services proposée dans chaque équipement.
- D'adapter le bâti aux enjeux de la transition

énergétique, notamment en matière de rénovation thermique et de consommation énergétique.

- De garantir l'amélioration des conditions de conservation du patrimoine écrit et l'optimisation de son stockage à la bibliothèque Mériadeck.

2. Consolider le maillage du réseau de lecture publique par des constructions exemplaires et des offres hybrides (points lecture)

Compte-tenu des évolutions de peuplement, de la vétusté de certains équipements et des déficits de desserte constatés dans certains points du réseau, il convient de concevoir de nouveaux bâtiments, à la hauteur des enjeux pré-cités ainsi que des dispositifs complémentaires à la politique d'équipement (Bibliobus/Points lecture).

La reconstruction de la bibliothèque Bacalan – 2026

La programmation de la future bibliothèque Bacalan a été réalisée avec les utilisateurs par le cabinet d'urbanisme Ville Ouverte. Elle a été alimentée par plusieurs ateliers participatifs qui ont permis de co-construire un projet autour des fondamentaux suivants :

- Faire de la bibliothèque un lieu de vie et de convivialité, qui suscite la curiosité et la découverte et favorise la rencontre entre les publics et entre les différentes expressions culturelles.
- Faire de la bibliothèque un lieu qui encourage la participation et l'expression des habitants, favorise le partage de savoir-faire et le développement des pratiques amateurs.
- Renforcer le maillage socio-culturel en proposant des espaces utilisables par les acteurs associatifs du quartier et par les habitants, tout en conservant sa dominante lecture publique.
- Renforcer l'ancrage de l'équipement dans son quartier en valorisant son histoire, son identité culturelle et le lien avec la Garonne.

Les espaces de la bibliothèque seront conçus dans une logique de durabilité et d'adaptabilité, en étant les plus « capables » possibles et en respectant une haute exigence environnementale. Le bâtiment devra être simple, accueillant et ne pas intimider afin d'inciter à franchir facilement son seuil. Véritable « couteau suisse culturel », la future bibliothèque Bacalan bénéficiera d'une surface

de 1209 m² de surface plancher, soit 968 m² de surface utile.

Plusieurs espaces incarnent le projet défini avec les habitants :

- Un espace café avec terrasse qui permettrait, dans une ambiance conviviale, des animations à petite jauge, des petites expositions, mais également de lire, de se restaurer, de faire une pause, de travailler...
- Une salle d'une capacité de 70 places, avec loge intégrée, pour des projections, des conférences, des réunions, des spectacles, des concerts etc..... L'espace café et la salle seraient réservables par les acteurs du quartier et accessibles en dehors des horaires d'ouverture de la bibliothèque.
- Un espace dédié aux permanences associatives et/ou administratives.
- Un espace atelier/créativité, équipé pour des fonctions de repair café, de fabrication, de création et de formation au numérique...dans une logique DIY d'échanges de compétences.

La création du Pôle culturel à la Bastide – 2027

À l'horizon 2030, les habitants du quartier de la Bastide représenteront 23% de la population bordelaise. Malgré de fortes attentes en matière de services sociaux et culturels, ce quartier compte peu d'équipements culturels. A ce titre, la bibliothèque de quartier de la Bastide est le seul établissement de lecture publique de la Rive droite bordelaise.

La ville de Bordeaux s'est dotée en février

2022 d'une feuille de route culturelle construite à partir d'une démarche participative ambitieuse, le Forum de la culture. Elle repose sur les axes structurants que sont la reconnaissance des droits culturels et le développement de l'éducation artistique et culturelle (EAC). Le programme du Pôle culturel Joliot-Curie fait largement échos aux objectifs précités, en unissant bibliothèque de quartier, espaces d'apprentissage et de pratiques artistiques au sein d'un territoire situé en quartier politique de la ville.

S'appuyant sur les besoins recensés lors d'ateliers de concertation avec les habitants et partenaires du quartier, le Pôle culturel combinera un espace dédié à l'enseignement artistique, une bibliothèque de quartier augmentée et une salle de diffusion mutualisée.

Cet équipement de 2 897 m² constituera un premier exemple de mixité fonctionnelle dans le domaine de la culture et permettra :

- D'inscrire durablement un service public de proximité dans un quartier politique de la ville.
- De recalibrer la bibliothèque à l'échelle du quartier de la Bastide.
- De pérenniser la présence du conservatoire sur la rive droite.
- De mettre à disposition des élèves du conservatoire, des partenaires et des habitants du quartier des espaces de pratique ainsi qu'une salle de spectacle et de diffusion.
- De créer un lieu hybride doté d'un projet culturel commun et ambitieux, ouvert sur le quartier et au rayonnement métropolitain, dans la droite ligne des objectifs de la feuille de route culturelle votée en 2022.



La philosophie du projet repose sur l'accueil et la facilitation des pratiques culturelles amateurs, qui permettent à tous d'accéder à la culture par le « faire », de manière conviviale et ludique, tout en favorisant une réelle mixité et la rencontre de publics aux besoins variés.

La mutualisation d'espaces, le respect de l'environnement paysager immédiat et du cadre de vie, le haut degré d'ambition environnemental du bâti (BEPOS) ainsi que le recours aux ressources du territoire pour y parvenir (réseau de chaleur urbain de la Rive droite etc.) sont autant d'éléments de réponse aux enjeux environnementaux lié à sa conception et son usage.

La rénovation/extension de la bibliothèque du Jardin public

La bibliothèque Jardin public est située au sein du Jardin public, à proximité immédiate du muséum de Bordeaux, au R+1 d'un bâtiment en pierre du 19^{ème} siècle, qui abrite également au rez-de-chaussée les réserves documentaires de la Société Linnéenne. C'est une petite bibliothèque de 122 m², fréquentée majoritairement par des enfants et leurs accompagnateurs. Elle constitue la seule bibliothèque uniquement dédiée à la jeunesse du réseau (public de 0 à 18 ans). Plusieurs raisons expliquent la nécessité de sa rénovation/extension :

- les locaux sont insuffisamment dimensionnés pour répondre à la fréquentation grandissante de l'équipement (+25 % d'inscrits et + 15% de prêts depuis 2014) ;
- le bâtiment, vieillissant et mal isolé, nécessite d'être remis aux normes en matière d'accessibilité, de sécurité incendie et d'isolation thermique, pour éviter les déperditions importantes d'énergie ;
- l'équipement n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite, l'ensemble des services proposés étant situé au R+1 du bâtiment, qui n'est pas équipé d'ascenseur ;
- l'accueil de l'équipement se fait à l'étage, posant des problématiques de gestion du hall d'accueil situé au RDC et de visibilité de l'équipement depuis l'extérieur ;
- l'offre de services proposée n'est pas à la hauteur des attendus et des usages actuels, du fait des contraintes spatiales fortes ;



- enfin, les espaces dédiés au personnel sont sous-dimensionnés et ne leur permettent pas de travailler dans des conditions satisfaisantes.

Des études sont en cours afin de trouver la solution la plus adaptée pour mettre aux normes, rénover et agrandir cette bibliothèque.

Le concept de points lecture

Pour compléter le maillage territorial, diversifier les opportunités de contact avec les services et contenus proposés par les bibliothèques et aller à la rencontre d'un public qui de lui-même ne fréquente pas les bibliothèques, la possibilité d'implanter des points lecture dans deux quartiers politique de la ville, le quartier Chantecrit et Bordeaux sud, est à l'étude. La démarche consiste à implanter des rayonnages avec une offre documentaire adaptée dans des structures que les publics utilisent pour d'autres besoins, en raison de leur accessibilité, des activités et des services variés qu'elles proposent aux habitants, comme les centres sociaux ou les centres d'animation.

3. Garantir la préservation des collections patrimoniales et l'optimisation de leur stockage

Toutes les collections de conservation sont abritées dans les magasins spécialisés de la Bibliothèque Mériadeck, construite en 1991. Plusieurs magasins avaient été conçus dès l'origine pour conserver les collections de conservation (MFP 5 à 7, chambre forte) ; les autres espaces, en revanche, ont été réaffectés au cours de l'histoire de la bibliothèque (les magasins situés aux niveaux -2 et -1 n'ayant pas encore été équipés pour offrir des conditions de conservation aussi fiables que les autres). A cause du vieillissement du bâtiment, certaines installations ne sont plus complètement adaptées aux garanties de sécurité exigées par les normes modernes de conservation : par exemple, le système de contrôle d'accès est vieillissant ; les éclairages sont vétustes et très consommateurs d'énergie.

Lors de la dernière phase des travaux de requalification de la bibliothèque Mériadeck, organisée de 2014 à 2018, un investissement massif dans la mise à niveau du système de régulation climatique (changement de toutes les centrales de traitement d'air du bâtiment, réfection des gaines d'aération), a permis de garantir une meilleure stabilité thermohygro-métrique tout au long de l'année, conformément aux normes de conservation des collections patrimoniales.

Pour les 3 prochaines années, deux chantiers prioritaires concernant les installations liées aux magasins de conservation ont été identifiés :

- la réorganisation du système de contrôle d'accès, afin de garantir la sécurité des collections précieuses.
- le remplacement de tous les néons hors d'usage par des LED basse consommation équipées de détecteurs de présence, conformément à la politique de sobriété énergétique de la Ville.

Parallèlement, la saturation des magasins constitue un défi majeur pour la conservation des collections. 30 ans après l'ouverture de Mériadeck, les taux de remplissage dépassent parfois les 100% (installation des livres sur double rangée). Ce contexte ne permet pas de gérer efficacement la conservation des ouvrages les plus précieux, rend plus complexe la gestion des

accroissements quotidiens et interdit pratiquement toute intégration de don important.

Au-delà de la nécessaire réévaluation de la politique de conservation, il est indispensable de trouver des solutions de stockage pérenne, en favorisant les solutions de proximité, afin de permettre une communication rapide des collections aux usagers de la bibliothèque.

En 2023, une étude va être menée pour optimiser la capacité de stockage des magasins, qui aboutira à l'installation de nouvelles étagères, fixes et mobiles. L'objectif est de pouvoir disposer de 1,5 à 3 km supplémentaires de rayonnage.

5. CALENDRIER

	2022	2023	2024	2025	2026
LA BIBLIOTHÈQUE SURPRENANTE					
EAC : un parcours annuel par centre					
Acquisition de nouvelles mallettes/séries					
Site web / jeu Montaigne					
Nouvel événement Montaigne					
Développer les escape games					
Prêt d'une offre rétrogaming					
Prêt de contenus numériques					
Définir précisément les points lecture					
Mise en œuvre de deux points expérimentaux					
Lancement d'un dispositif itinérant patrimoine					
Intensifier le programme PAT dans les BQ					
Mini bibliothèque à déployer / camionnette					
Réinvestir les stands dans les festivals					
Offre « accompagnement » dans le bibliobus					
Écrire un projet pour le « Pr Demons »					
Ouverture bibliothèque Bacalan					
Réaménagement bibliothèque JDVDM					
Réaménagement bibliothèque Capucins/SMI					
Transfert bibliothèque de la Benauge					
Adaptation programme Jardin public					
Réaménagement RDR bibliothèque Mériadeck					
Ouverture FabLab Mériadeck					
Ouverture FabLab Bacalan et d'autres projets					
Validation coordination fonctionnelle SIGB BM					
Rédaction d'un projet de coopération entre communes					

	2022	2023	2024	2025	2026
UNE BIBLIOTHÈQUE ACCOMPAGNANTE ET ÉMANCIPATRICE					
Développer un programme global d'accompagnement aux démarches					
Lancer la réflexion sur le prêt d'objets					
Lancer le prêt d'objets					
Densifier le programme d'ateliers de conversation					
Coordonner et construire un programme annuel EMI					
Participer à la rédaction d'une charte égalité H/F culture					
Identifier un programme spécifique égalité H/F					
Lancer un programme annuel de conf. « Sujets de Société »					
Nommer un coordinateur « Transition écologique »					
Mieux identifier les fonds sur la transition écologique et sociale					
Proposer des accueils de classe thématiques dans ce domaine					
Accueillir un nouveau prestataire pour la cafétéria (cuisine saine)					
Mettre en place des animations sur l'alimentation durable					
Etudier un potager urbain sur le toit de Mériadec					
Etude complète sur les rayonnages dans les magasins - Stockage					
Etudier l'intégration au label Premières pages					
Pérenniser le travail fait avec DLAS					
Déployer l'aide aux devoirs					
Accroître les acquisitions du domaine scolaire					
Structurer une programmation sur les métiers et l'orientation professionnelle					
Accueillir chaque année au moins 20 classes Patrimoine					
Intensifier le programme d'ateliers dans les BQ					
Développer des modules ludiques sur Séléne					

	2022	2023	2024	2025	2026
UNE BIBLIOTHÈQUE INCLUSIVE					
Rédaction d'une charte documentaire (interne / publique)					
Proposer une nouvelle organisation des acquisitions					
Intégrer le PNB / lancer un groupe de travail préalable					
Lancer l'inscription en ligne à la bibliothèque					
Lancer un Click and collect permanent					
Systématiser la production d'écrit ou vidéo pour les acquéreurs					
Lancer une chaîne Tik Tok					
Réaliser un livret de parcours de visite pour les enfants					
Déployer l'offre d'instruments à une plus large échelle					
Lancer la réflexion sur l'évolution de l'offre « cinéma »					
Poursuivre la numérisation des fonds anciens					
Développer l'éditorialisation sur Séléne					
Recruter un chargé d'accueil					
Produire des documents de communication en langues étrangères					
Lancer un chatbot en langues étrangères					
Déployer lecteurs VICTOR, visionneuses, etc. sur le réseau					
Intégrer les usagers dans la chaîne Youtube					
Travailler la question des budgets d'acquisition participatifs					
Avoir un meilleur suivi des suggestions (informatisé)					
Lancer l'offre 4C à Mériadeck et l'évaluer					





Éditeur : Mairie de Bordeaux

Directeur de la publication : Yoann Bourion

Conception graphique : service communication des bibliothèques de Bordeaux

Crédits photographiques : Valérie Daviet et DR